SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE
du
Protestantisme français

reconnue d'utilité publique par décret du 13 Juillet 1870

Bulletin

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

Études, Documents, Chronique littéraire

LXXXIII[e] ANNÉE
SEPTIÈME DE LA 6[e] SÉRIE
1. Janvier-Mars 1934



PARIS
Au siège de la Société
54, Rue des Saints-Pères (VII[e])

LIBRAIRIE FISCHBACHER (Société anonyme), 33, rue de Seine (6[e])

1934

Ce Bulletin 1 paraissant un mois d'avance,
les Tables de 1933 seront jointes au Bulletin 2.

BULLETIN

de la Société de l'Histoire du Protestantisme

SOMMAIRE du N° de JANVIER-MARS 1934

ABONNEMENTS AU BULLETIN

Compte chèques postaux : Paris 407-83 (Société d'Histoire du Protestantisme)

France et Colonies : **30** fr. (pasteurs et professeurs : **15** fr.)
Etranger : **40** fr. (pasteurs : **30** fr.).

Les abonnés étrangers sont priés d'inscrire sur leurs mandats internationaux les mots : **chèques postaux Paris 407-83 (Société d'Histoire)**.

Des abonnés français sont priés de verser directement, de préférence à ce compte plutôt qu'aux librairies.

Le « Bulletin » paraît tous les trois mois, en cahiers in-8° de 64 à 140 pages avec illustrations. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Les abonnements datent du 1er janvier et doivent être soldés à cette époque.

En cas de changement d'adresse, il est dû 2 fr. pour nouvelle bande.

Prix d'un numéro : avant 1913, **4** fr. ; après 1914, **9** fr. (port en sus).

RÉDACTION

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé au Secrétaire de la Société, 54, rue des Saints-Pères, Paris (7e).

Il sera rendu compte de tout ouvrage intéressant notre histoire, dont deux exemplaires seront déposés à cette adresse. Un seul exemplaire donne droit à une annonce sous la rubrique « Livres donnés ».

ANNONCES

Les annonces doivent être également adressées au secrétaire.

Pages à la suite du « Bulletin » : **800** fr. la page ; **500** fr. la demi-page, **250** fr. un quart de page ; **125** fr. un huitième de page ; il n'est accepté d'annonce de cette catégorie que pour un an.

Petites annonces : voir page 3 de cette couverture.

BULLETIN

de la Société de l'Histoire du Protestantisme

SOMMAIRE du N° de JANVIER-MARS 1934

ABONNEMENTS AU BULLETIN

Compte chèques postaux : Paris 407-83 (Société d'Histoire du Protestantisme)

France et Colonies : **30** fr. (pasteurs et professeurs : **15** fr.)
Etranger : **40** fr. (pasteurs : **30** fr.).

Les abonnés étrangers sont priés d'inscrire sur leurs mandats internationaux les mots : **chèques postaux Paris 407-83 (Société d'Histoire)**.

Des abonnés français sont priés de verser directement, de préférence à ce compte plutôt qu'aux librairies.

Le « Bulletin » paraît tous les trois mois, en cahiers in-8° de 64 à 140 pages avec illustrations. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Les abonnements datent du 1er janvier et doivent être soldés à cette époque.

En cas de changement d'adresse, il est dû 2 fr. pour nouvelle bande.

Prix d'un numéro : avant 1913, **4** fr. ; après 1914, **9** fr. (port en sus).

RÉDACTION

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé au Secrétaire de la Société, 54, rue des Saints-Pères, Paris (7e).

Il sera rendu compte de tout ouvrage intéressant notre histoire, dont deux exemplaires seront déposés à cette adresse. Un seul exemplaire donne droit à une annonce sous la rubrique « Livres donnés ».

ANNONCES

Les annonces doivent être également adressées au secrétaire.

Pages à la suite du « Bulletin » : **800** fr. la page ; **500** fr. la demi-page, **250** fr. un quart de page ; **125** fr. un huitième de page ; il n'est accepté d'annonce de cette catégorie que pour un an.

Petites annonces : voir page 3 de cette couverture.

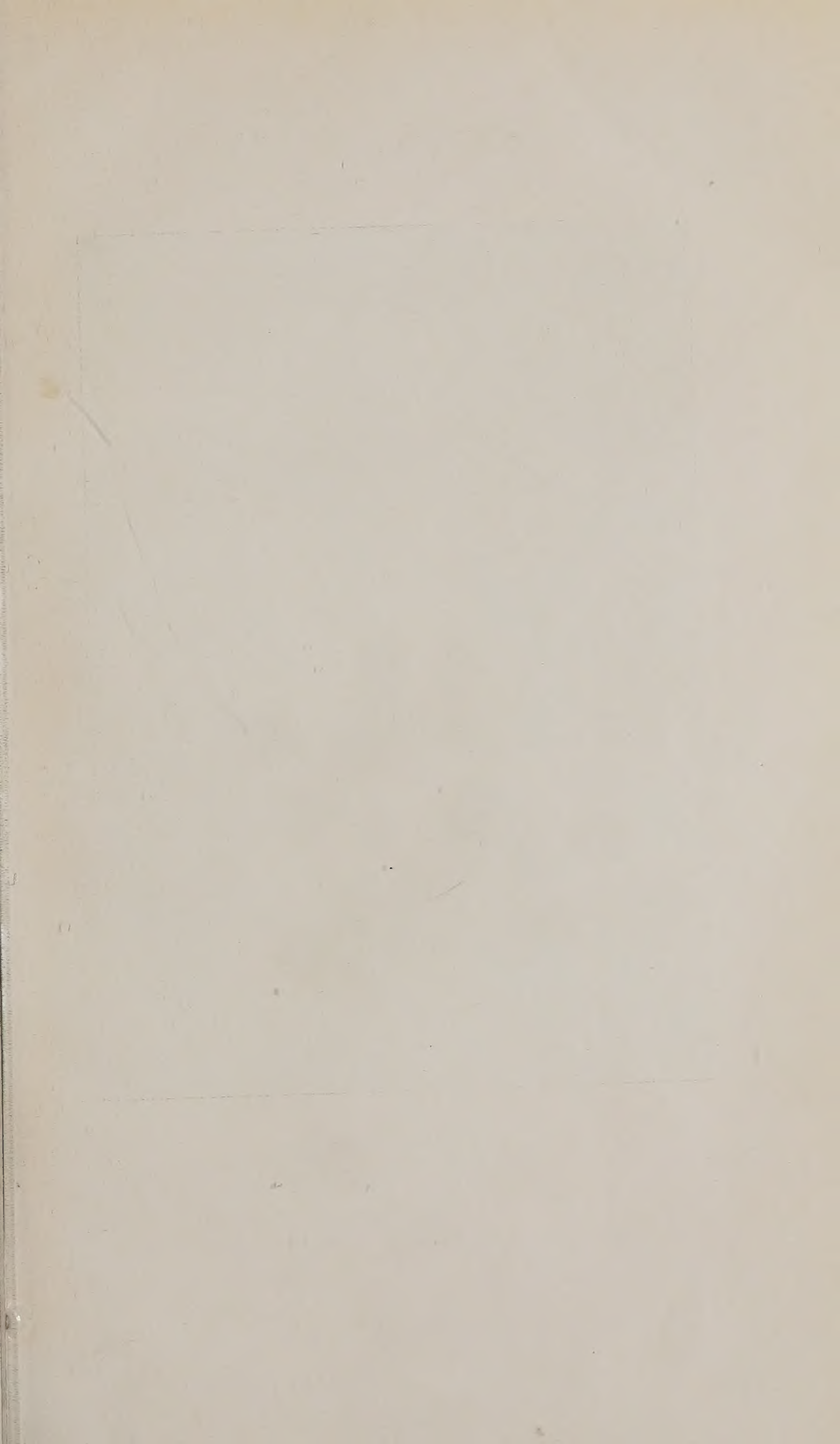




Photo. Manuel fr.

LE PROFESSEUR JOHN VIÉNOT

Président de la Société de l'Histoire du Protestantisme français

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME FRANÇAIS

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE
du
Protestantisme français
reconnue d'utilité publique par décret du 13 Juillet 1870

Bulletin

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

Études, Documents, Chronique littéraire

LXXXIII[e] ANNÉE
SEPTIÈME DE LA 6[e] SÉRIE
1. Janvier-Mars 1934



PARIS

Au siège de la Société
54, Rue des Saints-Pères (VII[e])

LIBRAIRIE FISCHBACHER (Société anonyme), 33, rue de Seine (6[e])

1934

John VIÉNOT

Président de la Société de l'Histoire du Protestantisme français de 1922 à 1933

La Société de l'Histoire du protestantisme français
a la douleur de faire part de la mort de son Président,
que Dieu a rappelé à Lui le 28 décembre 1933,
dans sa soixante-quinzième année,

le pasteur John VIÉNOT

Professeur honoraire de l'Université de Paris ;

Vice-Doyen honoraire de la Faculté libre de théologie protestante de Paris ;

Président honoraire du Conseil presbytéral de l'Eglise réformée de l'Oratoire du Louvre, à Paris ;

Président honoraire de la Société d'émulation de Montbéliard ;

Fondateur de *La Vie nouvelle* ;

Ancien Directeur de la *Revue Chrétienne* ;

Docteur *honoris causa* de l'Université de Glasgow ;

Chevalier de la Légion d'honneur ;

Officier de l'Instruction publique ;

Commandeur de l'Ordre d'Orange.

Les derniers mois

Le 18 décembre 1932 M. le pasteur Viénot faisant ses adieux à son Eglise de l'Oratoire émettait le vœu de pouvoir consacrer le reste de sa vie à ses travaux historiques. « Le protestantisme contemporain, disait-il, ne connaît pas l'histoire : l'histoire, c'est-à-dire la gloire et la valeur du protestantisme français ! Il y a sur ce point une réforme complète de notre éducation religieuse à opérer ». Et il terminait en invoquant le Dieu de Jésus-Christ qui dit toujours : « Confiance, confiance devant la vie, confiance même devant la mort ! »

Un an plus tard, le 15 décembre 1933, M. Viénot, malade depuis neuf mois, et ayant subi une douloureuse opération, envoyait à l'imprimeur le manuscrit du second volume de son *Histoire de la Réforme française* qu'il avait complètement revisé, page par page, sur son lit de souffrance, avec l'aide de sa femme et de sa fille.

Puis, après cet héroïque sursaut de volonté, après ce travail poursuivi jusqu'aux dernières limites de ses forces, M. Viénot dicta, le 17, à son fils, une lettre au Comité de la Société d'Histoire du protestantisme français, dont on lira plus loin le texte. Il fit ses adieux à sa famille, à ses collègues dans le saint ministère, et après une longue et douloureuse agonie courageusement supportée, il mourut le matin du 28 décembre, après avoir prononcé, dans les dernières heures de sa vie, ces paroles : « Le Christianisme est bien plus riche qu'on ne pense. On se figure le connaître : mais il apporte des secours inattendus. On se dit alors : « Et je passais à côté de tout cela » ! *Jésus-Christ,* voilà le nom qui éclaire nos ténèbres... Je vais voir la splendeur de Dieu » !

Les Obsèques

A l'Oratoire du Louvre

Les obsèques ont eu lieu à Paris le 30 décembre dans le temple où pendant vingt-six ans M. le pasteur Viénot avait exercé le saint ministère.

Aux premiers rangs de la nombreuse assemblée se tenaient le Président de la Fédération protestante, le Président de l'Union consistoriale, les quatre pasteurs, le Conseil presbytéral et le diaconat de l'Eglise de l'Oratoire, les professeurs de la Faculté libre de théologie protestante, le Comité de la Société de l'Histoire du protestantisme fran-

çais, le Consul général des Pays-Bas, représentant le ministre plénipotentiaire empêché, de nombreux pasteurs et conseillers presbytéraux des Eglises de Paris.

Après le chant du psaume 42, M. le pasteur Vergara lut la liturgie et M. le pasteur A.-N. Bertrand fit la prière. M. le professeur W.-F. Monod s'adressa, avec une profonde émotion, à la famille et à l'Eglise en deuil.

L'assemblée chanta la psalmodie morave qui avait été récemment chantée à plusieurs reprises au chevet du mourant :

Jamais Dieu ne délaisse
Qui se confie en lui...

Puis vinrent les hommages rendus au nom de la Fédération protestante par le président, le pasteur *Bœgner* ; au nom de la Faculté de théologie par le doyen *H. Monnier* ; au nom de la Société de l'Histoire du protestantisme français par M. A. Lods, vice-président ; (nous reproduisons cette allocution ci-après).

Le pasteur Guiraud (successeur de M. Viénot à l'Oratoire) donna la bénédiction.

A Montbéliard

Le dimanche 31 décembre après-midi, c'est par un temps de neige couvrant tout le pays d'un blanc linceul que le cercueil renfermant la dépouille mortelle de M. John Viénot fut amené de la gare de Montbéliard jusqu'à ce temple Saint-Martin où, jeune vicaire, il y a cinquante ans, il avait débuté dans le saint ministère, et où, depuis trente et un ans qu'il était devenu professeur, puis pasteur à Paris, il revenait toujours si volontiers.

Après le chant du psaume 90, la prière et la liturgie, des allocutions furent prononcées par le président du Consistoire, président du Conseil presbytéral de Montbéliard, M. *Coulon,* par M. le pasteur *Ph. Poincenot,* M. l'inspecteur ecclésiastique Ahnne, M. Délu, au nom du Conseil presbytéral de l'Eglise de l'Oratoire, M. le pasteur Pannier, au nom de la Société de l'Histoire du protestantisme français.

Puis, montant les pentes du vieux cimetière au milieu des sapins tout couverts de neige, le cortège funèbre se groupa une dernière fois autour de la sépulture de la famille Viénot.

Au temple, le pasteur Poincenot avait pris pour textes ces versets qui caractérisaient bien la personnalité de son ancien professeur : « Ceux qui auront été intelligents brilleront comme la splendeur du ciel ». « Aimez-vous les uns les autres ». « C'est par la foi que vous êtes sauvés ».

Allocution de M. Armand LODS
Vice-Président du Comité

Mesdames, Messieurs,

La Société de l'Histoire du protestantisme français est cruellement frappée par la mort de son président le professeur John Viénot. Il nous a été enlevé à l'âge de 74 ans après de longues souffrances. C'est pour nous, ses collègues, et pour le Protestantisme tout entier, une grande perte.

M. John Viénot, après avoir terminé ses études à la Faculté de théologie de Paris, devint à Montbéliard le vicaire du pasteur Jeanmaire auquel il succéda en 1886 comme pasteur de l'Eglise Saint-Martin. Dès ses débuts il occupa une grande place dans l'Inspection de Montbéliard, accomplissant avec distinction les devoirs de son ministère. Mais il estimait qu'il ne devait pas se borner à l'enseignement du catéchisme et à la prédication de l'évangile ; il désirait que tous ses paroissiens connussent le passé de leur petite patrie pour aimer mieux la France ; aussi publia-t-il une *Histoire du Pays de Montbéliard à l'usage de la jeunesse et des Familles* (1902).

Il était intimement convaincu que « tout ce qui s'est fait de grand et de noble parmi les hommes, s'est fait non par la haine, mais par la coopération, par la solidarité et par l'amour ».

C'est son amour pour le Protestantisme qui le détermina à écrire l'*Histoire de la Réforme dans le pays de Montbéliard.* En même temps il réunissait de précieux documents pour tracer le tableau de « *La vie ecclésiastique et religieuse dans la Principauté de Montbéliard* ».

Dans l'un de ces travaux, il montre qu'en France l'évolution du Protestantisme a été entravée et faussée par la persécution, tandis que dans le Pays de Montbéliard, la religion nouvelle a pu se développer et vivre avec plus de liberté, il insiste sur les conséquences heureuses de ce développement, puis se tournant vers la belle et grande patrie française, il affirme que « bien des tristesses et des humiliations lui auraient été épargnées si, dès le XVIe siècle elle avait pu être au bénéfice de la méthode protestante ».

Ces deux ouvrages devinrent, le second sa thèse de licence en théologie (1895), le premier sa thèse de doctorat (1900). Ces études attirèrent sur Viénot l'attention du monde savant.

En 1900 il quitta Montbéliard pour occuper à la Faculté

de théologie protestante de Paris la chaire d'histoire ecclésiastique. Il était un assidu des Archives Nationales, des Bibliothèques publiques où il étudiait les pièces qui devaient lui servir à composer l'*Histoire de la Réforme française.*

Cette histoire dédiée « à tous les esprits indépendants qui aiment la France et la liberté » débute par une étude approfondie sur la réforme catholique de Meaux. Viénot démontre que de nombreux catholiques réclamaient « une restauration de l'Eglise dans les cadres du catholicisme », et que c'est la résistance de Rome qui détermina la scission et donna naissance à la religion protestante.

Les fidèles de cette Eglise nouvelle eurent à subir les plus atroces persécutions pour conserver intacts les droits de leur conscience. Pour affirmer leur foi, ils eurent le courage de résister.

Si vous êtes curieux de connaître la cruauté des supplices infligés aux Huguenots, faites avec Viénot des *Promenades à travers le Paris des Martyrs* en consultant l'émouvant ouvrage qu'il a consacré en 1913 à la description des supplices qui ensanglantèrent la capitale de 1523 à 1559.

Dans l'examen des questions qu'il aborde, John Viénot conserve toujours une parfaite indépendance ; fidèle à l'esprit d'impartialité qui l'anime, il reconnaît que le supplice de Servet jette une ombre sur la figure de Calvin, il ne craint pas d'affirmer que ce grand réformateur fût intolérant. Le premier volume de ce savant ouvrage s'arrête à la promulgation de l'édit de Nantes, de cet édit qui pour la première fois accordait en France aux partisans de la Réforme, liberté, justice et sûreté, qui dès l'origine auraient dû être pour eux un droit véritable.

Le second volume était presque terminé quand notre ami fut atteint il y a deux ans par une cruelle maladie. Aidé par l'aînée de ses filles, dévouée et vaillante, il a pu revoir avec elle son manuscrit tout entier, et il s'est endormi dans la paix du Seigneur assuré que cette seconde partie de son œuvre était prête pour l'impression. Mais il s'en est allé sans avoir eu le temps de terminer l'ouvrage qu'il préparait sur le grand théologien, le doyen Auguste Sabatier : *Pendent opera interrupta.*

La mort presque subite de son intime ami, le pasteur Jaulmes, fut pour Viénot une grande douleur. Il avait débuté en même temps que lui dans l'église de Montbéliard, il avait avec lui fondé le Journal *La Vie nouvelle* qui eut un grand et légitime succès.

M. Jaulmes venait, en 1919 prendre la direction du Séminaire ; il rejoignait ainsi Viénot à Paris.

Jaulmes et Viénot étaient tous deux d'ardents patriotes, ils avaient entendu leurs paroissiens dépeindre les horreurs de la guerre de 1870, rappeler les tristesses de notre défaite et l'envahissement de l'ancienne principauté de Montbéliard par les Allemands victorieux (1).

Les savants travaux de Viénot le désignaient aux suffrages des membres du Comité de la Société de l'Histoire du protestantisme français. Peu de temps après son arrivée à Paris, il fut appelé à siéger au milieu de nous. Nous savons avec quelle régularité il assistait à nos séances, ayant toujours des communications pleines d'intérêt à nous faire, collaborant au *Bulletin*, multipliant ses conférences dans toutes les parties de la France et même à l'étranger, s'occupant aussi du Musée du Désert, et de la Maison de Calvin ; aussi fût-il appelé à la présidence du Comité le 27 juin 1922. Il succédait au regretté pasteur Frank Puaux qu'il avait depuis de longues années remplacé à la direction de la *Revue Chrétienne*.

La vie de Viénot a été bien remplie ; il a travaillé jusqu'à la fin, au-delà de la limite de ses forces. Il laissera un nom parmi les historiens du Protestantisme français, il occupera une place éminente à côté des Bersier, des Sabatier, des Puaux, des Douen, des Weiss et des Reuss. Nous sommes fiers de l'avoir eu à notre tête pour présider à nos travaux.

Au nom des membres du Comité j'adresse à notre cher Président non pas le froid adieu du monde, mais le « Au revoir », plein d'espérance du chrétien.

Allocution de M. le pasteur PANNIER

Secrétaire de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français

Il était naturel que ce juste hommage à la mémoire de notre cher Président fut rendu d'abord par notre Vice-président, autre enfant du pays de Montbéliard. Mais le Secrétaire de la Société de l'Histoire du protestantisme français serait impardonnable de transmettre ce message sans ajouter quelques mots personnels, après onze ans de constante et étroite collaboration, puisque la même année

(1) L'article nécrologique sur M. Jaulmes publié dans le dernier *Bulletin* de 1933 fut le dernier article écrit par M. Viénot.

1922-23 nous vit nommés l'un président, l'autre secrétaire du Comité.

Quel admirable exemple de labeur incessant laisse M. Viénot ! Chez lui je l'ai toujours trouvé à sa table de travail, à la Bibliothèque je l'ai toujours vu venir pour consulter quelque document. Cinquante ans se sont écoulés depuis sa thèse de baccalauréat : la liste des livres, brochures, articles, publiés depuis un demi-siècle remplirait un volume.

D'autres diront ce que fut le pasteur. Je ne parle que de l'historien. Sa vocation d'écrivain naquit à Montbéliard ; elle est restée jusqu'à la fin fidèle à ce Pays qu'il aimait tant : sur son lit de souffrance il corrigeait encore des épreuves relatives à Montbéliard.

On s'étonne avec raison d'apprendre qu'il était né en Berri, dans le village de M. Coillard, Asnières-lès-Bourges, car c'est au pays de ses ancêtres montbéliardais qu'il tenait par les fibres les plus sensibles de son être. Composant sa thèse de doctorat, il était heureux de mentionner dès le temps de Pierre Toussain en 1544, un Viénot (Regnault), à Blamont, un autre Viénot (Nicolas), à Roches (1).

C'est en aimant dès son enfance ce coin de France et son passé qu'il apprit à aimer la patrie française et son histoire d'un si fervent amour. Le dernier ouvrage important publié de son vivant fut une biographie du grand Montbéliardais Cuvier : avec quelle fierté il avait préparé ces fêtes du centenaire que vous avez célébrées avec tant d'éclat il y a un an et demi ! Quelle déception ce fut pour lui et pour nous de le voir retenu déjà par la maladie loin de la partie officielle de ces fêtes ! Du moins dans ce temple Saint-Martin où, jeune vicaire, il avait débuté en 1884, il put présider, un dimanche comme aujourd'hui, le 10 juillet 1932, l'assemblée de la Société d'histoire. Il célébra « ce que nous aimons chez Cuvier » et *Nous*, pour M. Viénot, cela voulait dire d'abord : *Nous Montbéliardais.*

---

(1) M. le pasteur Mathiot a bien voulu me faire parvenir les notes généalogiques ci-après : « La famille *Viénot* est originaire de la seigneurie de Blamont. Le nom vient de Vivien (Saint Vivien). *Viénot Jehan*, installé à Raynans (Comté de Montbéliard), épouse en 1607 *Guillaumette Maigret*, de Glay. Ses descendants restent à Raynans et à Issans, près de Montbéliard. L'un d'eux, *Jean-Jacques Viénot*, né à Issans en 1775, épouse en premières noces *Catherine Dormoy*, de Couthenans (Hte-Saône), où il s'installa, et en secondes noces *Suzanne Lods*. De ce mariage naît en 1813 *Jacques Viénot*, qui devint instituteur, et épousa *Catherine-Elisabeth Duvernoy*, du village du Vernoy. Ils eurent de nombreux enfants, dont *Charles*, missionnaire à Tahiti, né en 1839 et *John*, né en 1859.

Membres de cette Eglise qu'il a tant aimée, réunis maintenant autour de son cercueil, il adresse à tous un suprême appel. Une lettre émouvante, dictée par M. Viénot à son fils, a été lue par M. Lods à la dernière séance de notre Comité. M. Viénot, nous faisant ses adieux, exprimait le vœu que les protestants fussent invités plus efficacement par notre Société à connaître, à aimer l'histoire de nos Eglises, et à mieux suivre de si nobles exemples. Puisse cet appel d'outre-tombe être entendu aujourd'hui ! Cela dépend de Dieu. « *Tout* vient de Lui ; tout est par Lui ; tout est pour Lui ! »

A Dieu, le grand, le seul vrai Consolateur, le Père céleste, nous remettons avec une respectueuse affection le soin douloureux de soutenir la famille en deuil ; à Dieu, seul chef de l'Eglise, nous remettons avec une pieuse confiance le soin de pourvoir l'Église de pasteurs et de professeurs tels que M. Viénot ; à Dieu, souverain maître des destinées, des villes et des nations, nous remettons avec foi et espérance, au seuil d'une année nouvelle, l'avenir de Montbéliard et de la France, répétant dans les jours d'épreuve comme dans les jours de joie la devise si chrétienne : *En Dieu mon appui* (1)..

Cinquante années de labeur historique et littéraire (1884-1934)

BIBLIOGRAPHIE

des publications de M. le professeur J. Viénot (2)

1884

Etude critique des renseignements parallèles du Livre des Rois et du prophète Esaïe sur le règne d'Ezéchias (Thèse de baccalauréat. Faculté de théologie protestante de Paris, Paris, in-8°).

Le Dr Rod. Cucuel. Discours (Besançon, 16 p.).

(1) Voir les articles nécrologiques publiés dans *Le Pays de Montbéliard*, 30 décembre 1933 ; le *Témoignage*, 2 janvier 1934 ; *Evangile et Liberté*, 4 janvier (Ch. Bost) ; le *Christianisme au XXe siècle*, 4 et 11 janvier (A. Monod) ; la *Semaine religieuse* de Genève, 6 janvier (H. Dartigue), etc.

(2) Sauf avis contraire, les publications à Paris ont été faites par la librairie Fischbacher, celles à Montbéliard par l'Imprimerie Montbéliardaise.

1885

A propos de la collection A. Bovet (Dôle, 1886, in-8°).

Lettres de quelques princes de Würtemberg à P.-F. Bernard (Montbéliard).

1887

Rapport sur la situation et les travaux de la Société d'émulation présenté à la séance du 26 mai, 7 p.

1890

La Société d'émulation à Montbéliard en 1889 (en collaboration avec Alf. Bovet, 25 p. 1890, in-8°) Montbéliard.

1893

Souvenir du Centenaire. Discours, au temple Saint-Georges, le 13 août (Montbéliard).

1895

De pristinis Montbelgardensis evangelicæ ecclesiæ liturgiis (Thèse de licence, faculté de Paris, Audincourt, 47 p. in-8°).

*La vie ecclésiastique et religieuse dans la principauté de Montbéliard au XVIII*e *siècle* (id. ; 386 p.).

1897

Madagascar et le protestantisme français (1re éd. Paris, 26 p. in-8°).

Le régime de la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans l'ancienne principauté de Montbéliard 1793-1801 (Paris, 24 p. in-8°).

Vieilles chansons du Pays de Montbéliard, publiées avec introduction et notes. Montbéliard, V. Barbier, 193 p.

Othon Cuvier. Discours. Nancy, Berger-Levrault, 3 p.

1898

Souvenir des 15 *et* 16 *janvier* 1871. Discours prononcé à Montbéliard (Montbéliard, 14 p. in-8°).

1899

Frédéric Rossel. Discours (Audincourt, 7 p.).

1900

Histoire de la Réforme dans le pays de Montbéliard depuis les origines jusqu'à la mort de P. Toussain (1524-1573). Thèse de doctorat. Faculté de Paris (Montbéliard, 2 vol. gr. in-8°, 356 et 358 p.).

1901

Les origines de la Réforme à Besançon (1520-1534). Études de théologie et d'histoire (in-8°).

1902

Notice sur Charles Lalance (1827-1901. Montbéliard, in-8°).

Un apologiste de la Saint-Barthélémy : Pierre Charpentier (Leçon d'ouverture à la Faculté de théologie de Paris le 3 novembre).

1903

Discours prononcé à l'inauguration du monument d'Auguste Sabatier le 14 avril (Paris, Schmidt, 3 p.).

1904

Histoire du pays de Montbéliard, à l'usage de la jeunesse et des familles (Audincourt, Juillard, 269 p. in-12).

1905

La Patrie, sermon (Paris, in-16).

La Cour de Russie en 1807 (Revue Chrétienne, Paris, 19 p.).

1906

Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution, et des principes qui doivent fonder la République (par la baronne de Staël). Introduction et notes. Paris, Fischbacher, 352 p. in-8°.

Correspondance de L.-Emm. Berdot avec M. de Faber (Soc. d'émulation, Montbéliard, 74 p.).

1908

La Bible de l'homme moderne (Paris, 8 p. in-8°. *Revue chrétienne*).

Comment Oberlin recevait ses catéchumènes (Vals, in-8°).

Jésus-Christ et les convenances sociales (Paris, Fisch 15 p. in-8°).

L'Eglise de l'Oratoire du Louvre en 1908 (Montbéliard 1909).

1909

Jean Calvin (Paris, in-8°).

1910

Calvin et la conscience moderne (Leçon d'ouverture, Faculté de théologie, 5 nov.). Paris, 32 p. in-8°.

Sermon (en souvenir de Mme A. Fréchet, née Viénot) : *L'amour et la mort* (Paris, in-12).

L'antiprotestantisme à l'heure actuelle (Montbéliard, in-8°).

A propos de Fénelon : M. Jules Lemaître et les protestants (Paris, in-12).

La Tante Arie, conte de Noël.

1911

Athanase Coquerel, conférence.

Souvenir du centenaire de l'établissement du culte protestant à l'Oratoire du Louvre (Montbéliard, 16 p. in-8°).

Promenades à travers le Paris des Martyrs (Paris, in-8°).

La Remontée française (Montbéliard, 16 p. in-8°).

Pie X et l'Histoire. Discussion des affirmations historiques de l'encyclique *Editæ sæpe* (Paris, in-8°).

1912

Les Protestants en France (*La Revue,* 7 p.).

Le grand-duc Paul et la grande-duchesse Marie-Feodorovna et leur séjour en France en 1782 (*Revue chrétienne,* 21 p.).

1913

Y a-t-il une Réforme française antérieure à Luther ? (Paris, in-8°).

1914

Promenades à travers le Paris des Martyrs (1523-1559), 2e édition (Paris, 179 p.).

Le libéralisme religieux (Soc. de Sociologie, Paris, 8 p.).

Faut-il une religion pour le peuple ? (Union de libres penseurs et libres croyants. Paris, 4 p.).

1915

La propagande allemande et l'union sacrée en France. Paris.

Réponse à l'appel allemand aux chrétiens évangéliques de l'étranger. (Paris, 14 p.).

1916

Paroles françaises prononcées à l'Oratoire du Louvre (Paris, in-16).

Luther et l'Allemagne (Paris, 44 p.).

Un voyage de Mercure. Conte grec (Montbéliard, 14 p.).

La presse. Sa puissance pour le bien et pour le mal (Congrès social du Havre. Paris, 22 p.).

Réception des catéchumènes le 4 juin. (Paris, 7 p.).

Luther en Duitschland. Discours du 25 février (Rotterdam, Bredée, 28 p.).

1918

Epître au Tigre de France (Paris, 14 p.).

Le Droit et la Volonté de l'Alsace-Lorraine (Paris, in-16, 24 p.).

Luther et l'Allemagne (2e édition).

La Réforme et l'éducation.

Les premiers républicains français.

Les protestants français et l'Amérique (*de Coligny à l'Indépendance*). Leçon d'ouverture. Faculté de théologie, 5 nov. (Paris, 1918, 22 p. in-8°).

Action de Grâce. Sermon, 12 p.

1919

La situation religieuse en France, 12 p.

1920

Gelegenheidsrede in het Oratoire (13 juin). Rotterdam, Bredée, 7 p.

Le colportage héroïque (Paris, *La Cause,* 8 p.).

1921

Les Protestants dans la Patrie (*La Cause,* Paris, 20 p.).

Discours au service funèbre de H. Lemaître (Keller, Paris, 6 p.).

Lettre ouverte à un député ami, sur la situation politique et religieuse (Paris, 20 p. in-8°).

La grande politique franco-belge au XVIe siècle. Conférence (*Bull.* Soc. hist. prot. belge), 20 p.

1922

La Défense protestante, exposé des motifs (*La Cause,* Paris, 19 p.).

L'Eglise de l'Oratoire du Louvre (Paris).

1925

Le pasteur J.E.Roberty. Discours (Paris, 4 p.).

Guillaume Farel et la Réforme à Montbéliard (4e centenaire). Montbéliard, 17 p.

Un intérieur huguenot (Sur l'éducation religieuse. Union nat. des Eglises réf., Paris, 4 p.).

1926

Histoire de la Réforme française, t. 1er (des origines à l'édit de Nantes) (Ouvrage couronné par l'Académie française). Paris, Fischbacher, 471 p. in-4°.

Auguste Sabatier à Strasbourg. Leçon d'ouverture (Paris, 15 p. in-8°).

Edouard Verny, 35 p.

1927

Auguste Sabatier. Tome I (Paris, Fischbacher, 247 p.).

Cinquantenaire de la Faculté de théologie de Paris. Discours (Paris, 14 p.).

1929

Centenaire de la 1re consécration de missionnaires protestants français (Paris, in-8°).

Antoine Court (Rotterdam, Geloof en Vrijheid, 20 p.).

Raisons profondes d'une fraternelle entente entre la France et les Pays-Bas (*Idem*).

1930

Le protestantisme dans le monde (Paris, *Revue de Paris,* 15 mai), 29 p.

Le Pays de Montbéliard et ses caractéristiques (Paris, *Espérance* de novembre).

Translation des cercueils des Princes de Sedan. Discours (Sedan, Bourguignat, 6 p.).

1931

Deux héros : Gustave-Adolphe et son « ami français » J. de Gassion (Paris, Fischbacher, 51 p. in-16).

The Contribution of France to Church History (Expository Times, Edinburgh), 8 p.

Le livre d'immatriculation au collège des Montbéliards à Tubingue (Paris, 27 p. in-8°).

1932

Georges Cuvier était-il Allemand ? (*Bulletin du Muséum,* t. IV (6 p.). Journal de Montbéliard, 6 avril).

Georges Cuvier. Le Napoléon de l'intelligence (1769-1832). Paris, Fischbacher, 247 p. in-16.

Même titre. Conférence radiodiffusée (*Action protestante*). 8 p.

Mgr Nathan Sœderblom. Discours (Paris. Au siège de la Faculté de théologie, 7 p. in-8°).

Adieux à l'Eglise de l'Oratoire (18 décembre).

1934 (*sous presse*)

Histoire de la Réforme française. T. II (De l'édit de Nantes à la Révocation). Paris, Fischbacher.

La vie fantastique de Léopold-Eberard. Montbéliard, Imprimerie Montbéliardaise, 70 p.

Un grand nombre d'articles de M. J. Viénot ont été publiés dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire du protestantisme français* depuis une première communication en mai 1895 (son nom est mentionné dès l'Assemblée générale de 1886) ; dans la *Vie Nouvelle* à partir de 1886 ; dans la *Revue chrétienne* à partir de 1896 jusqu'en 1926 ; dans les *Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard*, etc.

Une émouvante séance du Comité

CAMILLE JULLIAN — JOHN VIÉNOT

En ouvrant le 19 décembre 1933 la séance du Comité, M. Armand Lods, vice-président, s'est exprimé en ces termes :

« J'ai le triste devoir d'adresser en votre nom un hommage à l'homme éminent, au grand historien qui vient de nous quitter.

Camille Jullian est né à Marseille en 1859, il est mort après une longue maladie le 12 décembre. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, ancien membre de l'Ecole française de Rome, il fut d'abord professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux où ses belles études sur l'histoire locale le firent remarquer et lui valurent plus tard une chaire au Collège de France .

Son œuvre principale est l'*Histoire des Gaulois ;* dans ce maître ouvrage, Jullian transforme complètement le sujet qui avait déjà été traité dès 1850 par André Thierry, il manifeste dans cette histoire son profond amour pour la France et se montre grand patriote.

On a pu avec juste raison écrire de lui « que disciple de Fustel de Coulanges il se rapprocha de Michelet par l'audace de la vision ».

La dernière page de Jullian, sert de Préface au *Manuel d'Archéologie gallo-romaine* d'Albert Grenier, il sentait déjà ses forces décliner et exprimait le regret de n'avoir plus le temps de terminer les travaux par lui entrepris et disait à un ami « le temps passe, la maladie menace, mais vous, cher ami, allez à la destinée qui vous est réservée en continuant votre œuvre de vrai savant et de bon Français ».

Les nombreuses occupations de Camille Jullian (il était membre de l'Académie des inscriptions et de l'Académie française) l'empêchaient de suivre avec assiduité les séances de notre Comité, dont il faisait partie depuis 1923 ; mais il s'occupait de nos publications, s'intéressant vivement aux travaux de ses collègues. Au lendemain de la publication par notre Président du premier volume de l'*Histoire de la*

Réforme française, il a rendu un juste hommage à cette œuvre que l'Académie française a jugée digne d'une de ses plus hautes récompenses.

C'est un honneur pour notre Comité d'avoir compté parmi ses membres un homme d'une telle valeur, nous conserverons pieusement son souvenir. »

Dans ces jours de tristesse et de deuil toutes nos pensées vont à notre cher Président dont les souffrances augmentent sans cesse, j'ai la navrante et haute mission de vous transmettre les lettres que je viens de recevoir.

Voici d'abord ce que m'écrit la pieuse et vaillante compagne de notre ami :

Paris, 17 décembre 1933.

Cher Monsieur,

Après une nuit de lutte et de souffrances terribles, après nous avoir tous réunis autour de son lit pour nous dire adieu, mon mari a retrouvé assez d'énergie et de force pour dicter à son fils la lettre ci-jointe où vous le retrouverez entièrement lui-même, avec tout ce qu'il avait donné, du meilleur de son cœur et de sa belle intelligence à la Société d'Histoire.

Quand vous recevrez ceci, peut-être nous aura-t-il déjà quittés ; j'ose dire que c'est presque mon vœu et ma prière devant de si graves souffrances.

Recevez, cher monsieur et ami, mon bien sympathique souvenir.

Marguerite Viénot.

A cette lettre sont joints les *ultima verba,* les éloquentes recommandations que nous adresse notre Président :

A Messieurs les Membres de la Société de l'Histoire du Protestantisme français.

Quand vous recevrez ces lignes, je serai bien près d'être dans mon repos.

Mais j'ai dit : « C'est vraiment le moment d'adresser à mes collègues et amis mes ultimes paroles ».

J'ai pour vous tous, Messieurs, des sentiments d'estime et d'affection, et je m'honore d'avoir été choisi par vous pour présider aux travaux de notre compagnie. Je rends grâces à Dieu de ce que vous avez fait pour la vérité historique, pour la science, pour la liberté, de ce que vous avez fait pour nos Eglises et pour notre patrie commune. — Vous avez bien travaillé pour la France.

Je vous envoie un message d'adieu en formulant l'espoir que mon successeur saura mieux faire que moi. Après tant de travaux, j'espérais pouvoir m'occuper davantage de la Société. Dieu ne l'a pas voulu et me retire du poste où il m'avait placé.

Continuez votre œuvre si nécessaire de défense et de restauration de la vérité historique. *N'ayez peur d'aucun document, qu'il soit pour nous ou contre nous.*

J'ai beaucoup aimé la Société ; dans la limite de mon temps, j'ai fait pour elle ce que j'ai pu, et aujourd'hui, de mon lit, je me rends compte que je n'ai pas fait assez. Mais Celui qui distribue le travail saura bien trouver les hommes qu'il faut pour me remplacer.

Le jour où vous serez réunis, je serai avec vous par la pensée et par la prière.

Je m'en vais avec cette conviction, — c'est que ceux de nos coreligionnaires, ceux des protestants qui ne s'occupent point de notre glorieuse histoire manquent à un devoir essentiel, et j'espère que mon successeur saura mieux que moi imposer l'idée et le devoir de l'histoire protestante, sans laisser épuiser son zèle.

Que chacun de vous se fasse un devoir d'être un membre fidèle de la Société, de travailler à sa prospérité, d'être digne du passé, — des hommes du passé dont la grandeur parfois nous écrase.

Soyez du moins bénis pour ce que vous avez fait et pour ce que Dieu vous permettra de faire encore.

Excusez, Messieurs et Frères, le décousu de ces lignes, mais agréez mes sentiments fraternels, mes regrets de vous quitter sur la terre et l'expression de ma gratitude pour votre patience envers moi pendant mes années de présidence.

John Viénot.

17 décembre 1933.

Vient ensuite ce mot qui m'est destiné :

A Dieu, cher ami. J'ai travaillé jusqu'au bout, mais maintenant c'est fini, je dépose mes armes en vous envoyant un spécial merci.

John Viénot.

Dimanche 17 décembre 1933.

Combien sont admirables le courage et la résignation de ce vaillant pasteur ! Il est le digne descendant de ces Huguenots dont il a écrit l'histoire.

Inclinons-nous sans murmurer devant la volonté de Dieu et demandons-lui dans nos prières d'adoucir les derniers moments de celui que nous sommes fiers d'avoir placé à la tête de cette Société de l'Histoire du protestantisme qu'il aimait de tout son cœur et pour laquelle il a tant travaillé.

Armand Lods.

John Viénot jugé par Camille Jullian

Il nous plait de reproduire ici le bel éloge que fit de M. Viénot, lorsque parut le premier volume de l'*Histoire de la Réforme française*, M. Camille Jullian (1).

M. le pasteur Viénot est un historien de race. J'entends par là que rien de ce qui concerne la technique historique ne lui est étranger, et qu'il sait naturellement toutes les manières d'obtenir la vérité et d'appliquer la science. Il a consulté aux Archives nationales les documents originaux ; il a dépouillé à la Bibliothèque de la rue Richelieu un nombre incalculable de factums ; les revues, les ouvrages de seconde main, n'ont plus de secret pour lui : et il sait tout le profit que l'on peut tirer de l'inconographie des scènes de Tortorel et Périssin, des estampes du Cabinet ou de la collection Lods.

Mais à travers cette mer innombrable et orageuse de documents contradictoires, M. John Viénot se guide patiemment, sans faiblesse, sans découragement, sans retard, car il a pour lui la double sécurité d'un amour de la vérité et d'une conscience qui ne transige point.

Ces qualités conjuguées d'historien et d'érudit, il les avait montrées maintes fois déjà dans livres, articles et brochures. Tout notre monde protestant connaît sa polémique, si franche et si sûre, contre les bizarres billevesées de Jules Lemaître, ses promenades précises et émouvantes, à la fois à travers les rues parisiennes ensanglantées par les martyrs de nos aïeux dans la foi, ses recherches, minutieuses sur la Réforme dans le pays de Montbéliard, celles-ci datant de 1900 : car il y a plus d'un quart de siècle que M. le pasteur Viénot travaille à l'histoire.

Mais ce serait faire injure à un historien, et surtout à un historien de la Réforme, que de parler seulement de ses mérites de technicien, d'écrivain. M. Viénot n'est pas seulement un chercheur du passé, c'est encore un fervent du présent. Il est de notre temps et de notre sol, il est foncièrement un Français. Et aux étranges polémistes qui incriminent la foi française des Réformés, je leur demande d'étudier la vie de M. Viénot, de lire les *Paroles françaises* qu'il prononça à l'Oratoire en 1916, de lire encore les admirables brochures que la grande guerre suscita en son esprit, et

(1) *Evangile et Liberté*, 9 juin 1926.

enfin, d'étudier le grand ouvrage qui a inspiré ces lignes, cette *Histoire de la Réforme française* où il a mis le plein de sa grande valeur intellectuelle. « Je dédie ce livre », a-t-il écrit tout d'abord, « à tous les esprits indépendants qui aiment la France et la Liberté ». M. John Viénot, dans cette phrase, se peint lui-même tout entier.

Il aime la France, pas une seule fois, dans cette histoire (et elle a 470 pages très serrées) je ne trouve un mot que le plus intransigeant des patriotes ne puisse approuver. On sent que M. Viénot étudie et admire la Réforme dans les services qu'elle eût pu rendre à notre pays. C'est, non pas de vagues ou dangereuses collusions avec l'Etranger qu'il eût désiré pour elle, en son époque héroïque, mais d'un enrichissement de nos facultés nationales. Voyez ce qu'il dit de Farel, de Coligny, de l'édit de Nantes : on a bien l'impression, en méditant sur les pages de M. Viénot, que c'est bien là, et en surélévation morale, des cœurs et des actions de France.

M. Viénot, dans sa dédicace, rappelle que ce livre est pour ceux qui aiment la liberté. Il y montre, lui, qu'il l'aime profondément. Car il ne ménage pas ceux des Réformés du seizième siècle qui n'ont pas compris ce mot de liberté. Voyez ce qu'il dit de Calvin ; il était trop de son temps pour se dégager de l'autoritarisme, et il n'hésitait pas, pour sauver des âmes, à sacrifier des corps.

Indépendance d'esprit, enfin : combien M. Viénot nous en donne des preuves. Il ne dissimule aucune faute, il n'évite aucune polémique. Il remet à sa triste place le Jésuite Auger, à demi responsable de la Saint-Barthélémy bordelaise, il admire les plus hautes figures des promoteurs de la réforme catholique, il prononce le mot de « magnifique » à propos des harangues de Monluc, l'évêque de Valence, et il prononce aussi le mot de « réformé authentique » à propos du vaillant Castellion. Avec quelle joie, peut-être un peu discrète (car il ne l'exprime qu'en note) M. John Viénot déclare que le fanatisme n'est jamais invincible, qu'il est toujours facile de ne pas contraindre les consciences, et qu'au seizième siècle comme à toutes les époques, la paix religieuse est toujours possible.

Ce livre est donc un bon livre, j'ose dire un grand livre, et s'il fait honneur à notre Eglise, il apporte une valeur de plus à l'Ecole historique française (1).

(1) Sur la proposition de M. Jullian, l'Académie française décerna à M. Viénot le prix Thérouanne (1927).

Camille JULLIAN

Camille Jullian est mort le 12 décembre à 74 ans. C'était l'un des meilleurs historiens de la France, dans tous les temps, et l'un des plus illustres protestants à l'époque actuelle : le seul qui fût membre de l'Académie française.

Les Jullian étaient de vieille souche protestante. L'un d'eux, Jean-Pierre, « travailleur de la terre » à Vernoux, en Vivarais, vit sa femme emprisonnée à la Tour de Constance en 1730, « pour fait du prince » (1).

On peut dire que Camille Jullian fut aussi à sa manière un « travailleur de la terre », de la terre historique de France. Il loue deux historiens du Gévaudan d'être « patriotes en travaillant, travailleurs pour servir la patrie, ne séparant pas la terre des aïeux et l'avenir d'une famille nationale ».

Il était né à Marseille le 15 mars 1859 (51, place Noailles) ; sa mère s'appelait Marie Rouvière. Il fut baptisé dans le temple de la rue Grignan par le pasteur Horace Monod, qui le reçut aussi à la Sainte Cène en 1874. Il passa une partie de sa jeunesse à Calvisson, où le pasteur lui enseigna les éléments du grec. Il a épousé à Bordeaux en 1890 la fille d'un professeur à la Faculté de médecine, le Dr Azam. Le pasteur Louitz bénit ce mariage au temple des Chartrons.

On a déjà résumé, et on décrira ailleurs les étapes d'une carrière extraordinairement brillante. Du lycée de Marseille il avait passé tout droit à l'Ecole normale, où il fut le disciple de Fustel de Coulanges (comme cet autre grand historien, cet autre membre du Comité de l'Histoire du protestantisme français, mort il y a un an : le recteur Christian Pfister). Fustel, qu'il appelait son « chef spirituel », lui légua son habit vert ; et C. Jullian fut en effet élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1908, puis de l'Académie française en 1923, on vit ce protestant être président de l'Institut de France en 1927. En 1933 l'Institut vient de lui décerner le prix le plus

(1) On ne sait si ces *Jullian* du Vivarais étaient parents de ceux du Languedoc.

important dont il dispose (Osiris) pour l'ensemble de ses admirables travaux (l'*Histoire de la Gaule*, en 8 volumes (à partir de 1907) avait déjà obtenu le grand prix Gobert de l'Académie française).

Professeur à l'Université de Bordeaux pendant une vingtaine d'années, il consacra dans son *Histoire de Bordeaux* (1895) de belles pages à la Réforme. Il fut nommé au Collège de France lorsque la chaire de Bergson eut été pour lui, transformée en chaire d'histoire et antiquités nationales.

On a écrit que « ce spécialiste de l'histoire ancienne était le plus vivant, le plus moderne, le plus généreux des hommes » ; on a loué « sa foi patriotique raisonnée : elle suppose un peuple qui sera digne de son rôle, et qui en acceptera les charges » (1). Cela est vrai, mais ce n'est pas assez dire.

*
* *

Ses magistrales leçons d'ouverture (réunies sous le titre : *Au seuil de notre histoire*), renferment d'émouvantes déclarations sur les préoccupations profondément religieuses de ce grand esprit, ou, pour mieux dire, de ce grand cœur.

Exaltant « la valeur morale de l'histoire » (1924) il dit qu' « elle surexcite les meilleurs penchants de notre âme » :

« Allant toujours droit son chemin de vérité, elle s'avance lentement vers le passé, comme les mages à l'étoile, pour plus de lumière dans le ciel et de certitude sur la terre... Etre religieux, l'homme ne perdra jamais le souci de ses origines. Le cours des siècles lui apparaît chargé d'effluves divins, et toute religion est à base d'histoire : les premières pages du livre sacré de la foi chrétienne sont des récits d'événements. »

Le cours de 1927-28 fut consacré à la religion de la Gaule romaine. La leçon d'ouverture traita de « la vertu du christianisme ».

« La culture méditerranéenne, disait-il, nous mènera à Dieu le Père, le nom suprême de cette foi chrétienne qui fut tout ensemble la conclusion du monde antique et l'annonce d'un monde nouveau... » ; les Gaulois adopteront « la religion la plus franche et la plus complète qu'ait possédée l'humanité, la religion chrétienne, *la nôtre* ». Cette leçon est un hymne magnifique au triomphe du christianisme, « pourquoi il fut légitime, naturel et bienfaisant, et pourquoi je le désire éternel, comme un progrès définitif accordé à l'humanité en marche » ... « Je m'en suis souvent voulu, né et demeuré chrétien et protestant,

(1) A. Albert-Petit, *Journal des Débats*, 14 décembre 1933.

d'admirer tantôt la majesté de l'Eglise catholique et tantôt le charme des mythologies antiques... Ce syncrétisme vient-il de ce que notre éducation d'enfant a été formée tantôt par des versets de la Bible et tantôt par des vers de Virgile, tantôt par des sermons de pasteurs et tantôt par des exemples de prêtres ? Dans cet effort pour comprendre toutes les expressions de la piété, et tous les rites du christianisme, n'y a-t-il pas simplement une habitude d'historien, qui juge les choses telles qu'elles sont, et non pas telles que l'homme les dénature, qui s'impose de ne connaître que les faits, dans la claire vision de son regard, dans la pure atmosphère de la réalité ?... La vertu du christianisme n'est peut-être pas celle qui inspira le Christ : mais elle est celle qui fit triompher son nom. La grandeur d'un fleuve est indépendante de sa source lointaine..., elle émane des mille ruisseaux et torrents qu'il a entraînés, parfois malgré lui, dans sa course perpétuelle. »

Ce qui suit est un éloquent hommage à la Bible, « clé de voûte de l'Eglise spirituelle », « réconfort aux heures troubles, *lectio divina* qui remet en route pour le voyage de la vie », à la « paternité véritable du Dieu des chrétiens », au Christ sauveur, à la prière, au culte public, à l'épiscopat (« une des institutions qui, peut-être, a rendu aux sociétés humaines les services les plus éclatants »), aux beautés dont la vertu du christianisme a enrichi nos ancêtres gaulois, et nous-mêmes.

***

M. Jullian a très nettement et très fréquemment, dans ses écrits et dans ses cours, ainsi publié son attachement à la foi chrétienne, et spécialement à l'Eglise réformée. M. Jullian était membre du Comité de la Société de l'Histoire du protestantisme français depuis octobre 1924 (dès 1881, il publiait dans le *Bulletin* un article sur l'histoire de la Réformation en Espagne). Il a écrit un jour que cette Société « est peut-être la plus laborieuse, la plus féconde, la plus homogène de nos Sociétés d'histoire françaises » (1). Nous avons reproduit ci-dessus le bel article publié lorsque le président de la Société, M. J. Viénot, publia en 1926 son *Histoire de la Réforme française* : M. Jullian lut avec un intérêt passionné ce « bon livre », ce « grand livre ».

En 1911 pour répondre à une question qui intéresse un lecteur de notre *Bulletin*, il dépouille soixante dossiers du fonds des Jésuites, aux Archives de Bordeaux.

L'Académie française, depuis la mort de Pierre Loti, n'avait plus parmi ses membres aucun protestant lorsque,

(1) *Vie nouvelle*, 14 août 1925.

en 1923, C. Jullian fut élu au fauteuil d'un autre Provençal : Jean Aicard. Lors de sa réception, le 13 novembre, il rendit hommage « au critique qui le premier a relevé la grandeur morale du talent de J. Aicard : Auguste Sabatier, pasteur de notre Eglise protestante ».

Lorsqu'en 1925 fut inaugurée une plaque commémorative sur l'emplacement du temple des réformés de Bordeaux au XVII[e] siècle, ce fut l'exaucement d'un vœu de M. Jullian : il avait écrit dans la préface d'un livre sur *la Révocation* :

« Je souhaite que tous nos réformés, dans une entente fraternelle, dans une communion pieuse avec ceux qui ont souffert jadis pour leurs descendants, je souhaite qu'ils fassent le pèlerinage de la place du Prêche, à Bègles ; là, tant de nos aïeux ont prié, en marge de la patrie bordelaise qu'ils aimaient ; là s'est accompli un martyre presque aussi douloureux que celui d'un homme : le martyre du temple même, foyer de tant de joies, abri de tant de douleurs. J'ai peur que les protestants n'oublient trop souvent leur propre histoire ; et cependant dans ce récit d'une longue souffrance ils trouveraient des raisons d'orgueil, et les plus pures des joies. »

Pendant la guerre lorsque fut créé en 1915 le *Comité protestant de propagande française à l'étranger* (ensuite devenu *Comité protestant des Amitiés françaises*), Camille Jullian fut tout naturellement l'un des membres fondateurs.

Et après la guerre lorsque se groupèrent les *Amis de la Pensée protestante,* il en fut aussi, tout naturellement, et en 1929 devint président. Il était membre — très attentif aux séances — du Conseil académique réformé de la Faculté de théologie protestante de Paris.

*
* *

Les dernières années, les dernières heures de la vie de C. Jullian furent, par leur dignité dans l'épreuve, à la hauteur des précédentes.

A ses auditeurs du Collège de France, il avait rappelé, un jour, qu'Augustin Thierry perdit la vue en travaillant sur les textes, et que Fustel « usa son être, déjà débile, à force de réfléchir sur le passé de la France ». La marche dans le travail, concluait-il, a été pour eux « une marche à la douleur ». En ceci encore C. Jullian se montra vaillamment, jusqu'à sa dernière heure, un disciple devenu l'égal de ses maîtres.

Depuis plusieurs années il souffrait d'un mal qui a fini par l'emporter, gardant toute sa lucidité, et faisant ses adieux aux membres de sa famille.

De son appartement de la rue Guynemer il se rendit sou-

vent, tant qu'il le put, à la chapelle, toute proche, de l'Eglise évangélique libre du Luxembourg ; il s'asseyait toujours au pied de la plaque commémorative des membres de l'Eglise morts pour la France : attitude bien caractéristique du croyant patriote qui pendant la guerre intitulait une vibrante publication : *Aimons la France !* Pendant sa longue maladie il reçut de fréquentes visites du pasteur A. Æschimann.

Celui-ci présida le service funèbre célébré dans la chapelle de la rue Madame, le 15 décembre ; avec une simplicité toute huguenote, sans couronnes, ni tentures, ni discours, conformément aux volontés du défunt. Le pasteur se borna après la lecture de passages bibliques, à dire — avec une grande élévation de pensée, — la beauté du culte de la Vérité, du culte du Devoir, et surtout du service du Père céleste.

Aux premiers rangs de l'assistance se trouvaient l'administrateur du Collège de France (M. Bedier), le président de l'Institut de France (F. Brunot), le directeur de l'Académie française, Marcel Prévost qui la veille avant de lever la séance, avait bien marqué deux vertus essentielles du défunt : « l'amour passionné de son sujet, et une sorte de foi apostolique pour le défendre » ; le maréchal Pétain, MM. Georges Lecomte et F. Mauriac ; de nombreux membres de l'Académie des Inscriptions : (MM. Mazon, R. Cagnat, Omont, A. Lefranc, Rébelliau) ; de l'Académie des Sciences morales (M. Georges Risler, etc.) ; un ecclésiastique ; M. Courteault, directeur des Archives nationales, et beaucoup d'autres notabilités.

Notre Société était représentée par le Secrétaire et plusieurs membres.

L'inhumation a eu lieu à Bordeaux.

*
* *

Guizot (que Jullian appelait « véritable et éminent professionnel de la tâche historique »), Himly, Ch. Waddington, R. Reuss, Pfister, Jullian, Viénot et ceux qui ont plus ou moins tardivement manifesté leurs sentiments en faveur du protestantisme : H. Martin, Michelet, Quinet, Taine.... voilà une assez belle liste d'hommes qui ont contribué largement, depuis un siècle, à faire mieux connaître l'histoire de notre pays. Espérons que les Eglises réformées actuelles comptent parmi leurs membres, de jeunes professeurs capables de leur succéder !

Jacques Pannier.

ÉTUDES HISTORIQUES

John Evelyn et le Protestantisme français

Parmi tous les témoins du mouvement d'idées créé en Angleterre par la Révocation de l'Edit de Nantes, le *Journal* de John Evelyn doit prendre rang parmi les plus précieux. L'auteur (1620-1706) est un personnage considérable. Artiste, érudit, sorti de Baliol College d'Oxford, il sera, vers 1662, l'un des fondateurs de la Royal Society. Comme tous les hommes cultivés de son temps, il s'intéresse, un peu en amateur, à une foule de choses très variées : la peinture, la théologie, la musique, la numismatique, la chimie, l'art des jardins, les machines pour tisser les bas de soie, et les cloches à plongeur. Il écrit sur toutes ces questions avec un solide bon sens et une grande modestie. Jeune, il a beaucoup voyagé. En 1644, pour éviter les vexations et les ennuis que les partisans de Cromwell, déjà au pouvoir, font endurer aux sujets loyaux de Charles Ier, il va en Hollande, en France, en Italie, en Suisse. Il se fixe à Paris, y réside plusieurs années ; il ne retourne définitivemeut en Angleterre qu'en 1652. Il juge sans indulgence la République et accueille avec enthousiasme la restauration de Charles II, mais le règne de Jacques II le déçoit et, après 1688, il ne sera pas Jacobite.

Evelyn est bon observateur des gens et des choses. Ses connaissances scientifiques sont suffisantes pour l'empêcher d'admettre quoi que ce soit sans examen. Il voit clair dans les esprits qui l'entourent ; il juge tout le monde, même Charles II qu'il respecte et qu'il aime. Il

approche tous les grands personnages du royaume car il occupe des postes importants ; chargé du Sceau Privé, sous Jacques II, il refuse de l'apposer sur plusieurs décrets qui auraient été dangereux pour l'Eglise d'Angleterre. Son esprit est net et grave. Il est profondément chrétien, mais il a horreur des outrances mystiques des puritains. Son fils Richard meurt à cinq ans, sa fille Mary à dix-neuf : sa douleur est immense, mais une foi inébranlable, une acceptation totale de la volonté de Dieu lui donnent la force de supporter ces épreuves. On sent en lui une piété profonde, un peu hautaine, hostile aux manifestations extérieures, rebelle à l'intimidation. Durant toute la période républicaine, il fait célébrer le culte en secret dans sa bibliothèque, suivant la liturgie de l'Eglise d'Angleterre, que les Presbytériens proscrivent. En se cachant, un pasteur donne la communion, prêche le jour de Noël, ce qui est sévèrement interdit, baptise le petit Richard.

Evelyn sait donc fort bien ce que sont les persécutions religieuses, comment on y résiste et ce qu'on y risque. Dans ces conditions, ses notes sur le protestantisme français sont dignes d'attention : il sait bien le français, connaît beaucoup de monde et se tient au courant du sort des religionnaires de France. Sa situation à la cour lui permet d'avoir des nouvelles récentes et de saisir toute leur portée. Il est bien informé et il contrôle attentivement les renseignements reçus.

Au temps où le culte était libre, Evelyn a connu les temples français. En 1644, il se trouve à Paris pour la première fois. « Le dimanche 6 mars, j'allai à Charenton, à deux lieues de Paris, pour entendre et voir un service de l'Eglise protestante française. Ils appellent *Temple* leur lieu de réunion : c'est une très belle salle spacieuse, en pierres de taille, très proprement décorée de peintures des Tables de la Loi, du Notre Père et du Symbole des Apôtres. La chaire se trouve à l'une des extrémités et au milieu, entourée de sièges enclos d'une balustrade, pour

les Anciens, les gens de marque et les étrangers ; le reste de l'assistance s'assied sur des banquettes ou des tabourets bas, mais non pas sur des bancs comme chez nous, et c'est grand dommage, car il y a beaucoup moins d'ordre, du fait que les tabourets et autres objets sont enlevés quand l'assemblée se lève. Leur harmonieux chant des Psaumes me plut beaucoup ; il les apprennent fort bien car on les enseigne à leurs enfants aussi consciencieusement que leur catéchisme (1) ». La différence entre les sièges de Charenton et ceux auxquels était accoutumé Evelyn semble prouver que les assemblées françaises ne s'agenouillaient pas : les bancs anglais ont une sorte d'accotoir qui permet de s'appuyer pendant les longues génuflexions que prescrit le rituel anglican. Autre particularité française : le pasteur parle toujours d'abondance. Evelyn sera suffoqué d'entendre Durell, un pasteur de Jersey qui a étudié dans une faculté de théologie française et a été consacré en France, bien que dans une chapelle anglaise, se servir de notes (2). L'allusion à la beauté du chant des Psaumes n'est pas à négliger : Evelyn aimait la musique et la grande harmonie de Goudimel ne pouvait que le toucher.

En 1649, il assiste à l'enterrement d'un M. Downes après un service célébré à la chapelle anglaise, celle de l'ambassade. Le corps est déposé à Charenton, « dans un jardin de choux », détail qui laisse supposer que le cimetière du temple était fort mal entretenu. Dans ce même lieu, on voit la tombe de « ce grand soldat, Gassion, sur laquelle on avait bâti un mausolée en forme de fontaine, de dessin et de substance assez misérables (3) ». Gassion était mort à Arras en 1647.

Quelques mois plus tard, Evelyn rentre en Angleterre, mais il ne cesse à aucun moment de s'intéresser aux

(1) T. I, p. 58. Edition Everyman. Il y a de nombreuses éditions du *Diary* : celle-ci est la plus accessible.
(2) T. II, p. 132.
(3) T. I, p. 252. Cf. *Bulletin pr.* 1895, p. 197 et 1863, p. 371.

affaires religieuses du pays dans lequel il a séjourné. Peu à peu, elles prennent un intérêt primordial : elles ne touchaient pas seulement la France ; l'Europe et, en particulier, l'Angleterre, en subissaient le contre-coup. Ici encore, le *Journal* d'Evelyn permet de suivre, presque jour après jour, l'évolution des idées et leurs inévitables conséquences.

En 1665 parvient en Angleterre la nouvelle des massacres des Vaudois. Evelyn note le 17 juin : « Il y a eu une prière pour les églises et les chrétiens persécutés en Savoie, derniers descendants des anciens Albigeois (1) ». A partir de cette date, et à intervalles assez proches, on trouve des notes sur les drames des vallées du Piémont. C'est là une première alerte, très inquiétante. Au même moment, Milton écrit son admirable sonnet sur *Les Massacres du Piémont*. Lui et Evelyn, irréconciliables ennemis politiques, se rejoignent cependant sur ce terrain religieux. Les persécutions dirigées contre les Vaudois et les protestants des Pyrénées éveillent dans l'esprit des membres du clergé anglican, des souvenirs de l'Apocalypse. Ces deux groupes de victimes sont « les deux témoins qui prophétisent » et que la Bête tue (Apoc. XI, 3 et 7) ce qui annonce le Jugement. L'évêque de Saint-Asaph, Taylor, et l'archevêque de Londres décident d'envoyer un pasteur français jusque dans les Pyrénées pour qu'il se rende compte de l'état des églises, car c'est là un pays où personne ne va (2). Le duc de Savoie, vaincu par ses victimes, cède ; il autorise les proscrits à rentrer ; il tente de se faire pardonner. L'évêque Lloyd donne alors un nouveau sens à la prophétie, et il fait repartir pour le Piémont deux pasteurs vaudois, leur payant leur voyage et les assurant qu'ils rentreront sains et saufs, et qu'ils retrouveront chez eux leurs frères exilés. C'est ce qui arrive, et l'évêque est de plus en plus persuadé de la

(1) T. I, p. 310.
(2) 26 avril 1689, T. II, p. 299.

justesse de son interprétation des textes et de la venue du jour du Jugement (1). Peut-être est-ce un peu naïf, mais c'est très émouvant. En 1699, « les Vaudois persécutés, bannis de Savoie, ont été accueillis par les princes protestants d'Allemagne » (2).

Du moment où reprennent les persécutions sanglantes, toute affirmation de la foi protestante prend son importance. Quelques prêtres catholiques français se convertissent à l'anglicanisme. L'un d'eux, Le Franc, semble avoir été catéchisé par Evelyn lui-même : « 6 mai 1656. J'ai amené M. Le Franc, un jeune Français sorboniste, prosélyte, au Dr Taylor (3) pour qu'il s'entretienne avec lui. Ils ont disputé sur le péché originel, en latin, au sujet d'un livre récemment publié par le Docteur, à qui le jeune homme a beaucoup plu ».

« 7 mai. — J'ai fait visite au Dr Taylor, et j'ai obtenu de lui qu'il présente M. Le Franc à l'évêque pour qu'il puisse prendre les ordres ; je l'avais récemment amené à admettre pleinement la doctrine et la discipline de l'Eglise d'Angleterre, au sujet desquelles il avait jusqu'alors élevé quelques objections. De ce fait, il a été ordonné diacre et prêtre ce même jour par l'évêque de Meath. J'ai payé les frais à sa Grandeur, qui était très pauvre et grandement dans le besoin : à telle nécessité est réduit notre clergé ! (4) ».

Plus tard, Evelyn se trouve en rapport avec un autre prosélyte, Francis Durant de Bréval. Il avait été l'un des Capucins de la reine Henriette-Marie. Converti en 1669, il avait été nommé, l'année suivante, chapelain du roi et pasteur de l'Eglise française de la Savoye, puis prébendaire de Rochester et enfin à Westminster. A sa mort, il fut enterré dans l'Abbaye. Bréval était un érudit : fait très

(1) 18 juin 1690, T. II, p. 309.
(2) T. II, p. 353.
(3) Jeremy Taylor, célèbre prédicateur et, en quelque sorte, directeur de conscience d'Evelyn.
(4) T. II, p. 316-17.

rare pour l'époque, il savait l'anglais et pouvait prêcher dans cette langue : Evelyn l'entend parler « très bien et avec beaucoup d'éloquence » à Westminster le 11 janvier 1672 (1). Il avait converti un juif italien très cultivé, prêché sur ce sujet en 1671 et publié son sermon : l'événement avait eu un grand retentissement. Comme tous les réfugiés, Bréval s'anglicisa rapidement. Son fils, né en 1688, fut, en Angleterre, un homme de lettres d'une certaine valeur, mais dont la vie fut traversée par quelques scandales.

Le cas de ces deux ecclésiastiques français convertis à l'anglicanisme n'est certainement pas isolé, mais d'autres exemples sont difficiles à trouver, car les travaux sur le Refuge en Angleterre ne les signalent pas, et, du point de vue de l'anglicanisme, ils se perdent dans la masse.

Les années passent. En France, la situation des protestants devient intolérable. C'est l'époque où M. de Ruvigny prévoit qu'un coup de force va se produire et se fait secrètement naturaliser Anglais. L'Angleterre est au courant des persécutions. L'opinion publique s'indigne et Charles II, qui pourtant ne faisait pas une grande place aux préoccupations religieuses au cours de la vie fort joyeuse qu'il menait, envoie une très belle lettre de protestation à Louis XIV : « Sire, je vous conjure, au nom d'Henri, dont le précieux sang coule dans nos veines, à tous deux, de respecter les protestants qu'il considérait comme ses enfants (2). » Mais le roi meurt le 4 février 1685. L'accession du catholique Jacques II au trône soulève bien des inquiétudes. Le 4 juin 1685, Evelyn fait la connaissance du chapelain français et protestant d'un ambassadeur danois. Voilà le récit qu'il entend : « On ne leur a pas laissé (aux protestants) plus de dix temples, et ceux-ci sont même menacés de démolition ; ils ont ordre de baptiser leurs enfants dans les vingt-

(1) T. II, p. 72.

(2) Cité par M. Mac Call ; *The Huguenots in Ulster*, Proceedings of the Huguenot Society of London, Vol. X, N° 3, 1919.

quatre heures qui suivent la naissance ; sinon, un prêtre papiste est envoyé et l'enfant est fait catholique. A certains endroits, ils sont à plus de trente milles d'un pasteur ou d'un lieu de culte. Cette persécution a mécontenté la partie la plus industrieuse de la nation, et ses membres se sont dispersés en Suisse, en Bourgogne (?), en Hollande, en Allemagne, au Danemark, en Angleterre et aux Iles (1) ». Quatre mois plus tard, Louis XIV réalise son grand dessein et révoque l'Edit de Nantes. L'effet est immense en Angleterre : « 3 novembre 1685 — En France, la persécution contre les protestants fait rage avec la pire barbarie ; elle dépasse même celles qu'infligeaient les païens : d'innombrables personnes de la plus haute naissance et possédant de grandes fortunes, abandonnent tous leurs biens terrestres, et s'échappent tout juste avec leur vie pour se répandre à travers tous les pays d'Europe. Le tyran français a révoqué l'Edit de Nantes qui avait été institué en leur faveur, et ceci sans cause ; d'un coup, on a démoli toutes leurs églises, on a banni, emprisonné ou envoyé aux galères tous les ministres, on a pillé les biens des gens et on les a exposés à tous les traitements barbares de soldats envoyés pour les ruiner et les dépouiller ; on leur a enlevé leurs enfants ; on a forcé les gens à aller à la messe puis condamnés comme relaps, en confisquant leurs biens. On a compté qu'il en a passé à travers Genève seule (par ruse, car toutes les routes normales de terre et de mer sont strictement gardées) 40.000 qui allaient en Suisse... La France est presque dépeuplée, les banquiers si près de la ruine que le revenu du tyran a beaucoup baissé, les manufactures ont fermé et tout le monde là-bas, sauf les Jésuites, abhorre ce qui a été fait ; les papistes eux-même ne l'approuvent pas. Ce qu'on projette d'autre, le temps le montrera, mais, sans doute possible, cela fait présager une révolution (2) ».

(1) T. II, p. 228.
(2) T. II, p. 245-6.

Et tout de suite une nouvelle note se fait entendre : « Bien qu'une multitude de fugitifs ait cherché asile en Angleterre et ait été reçue comme doivent l'être des chrétiens dans le malheur et des confesseurs de la foi, ils ont trouvé peu d'appui, par une fatalité des temps et par l'indifférence et le manque de charité de ceux qui auraient dû leur ouvrir les bras (1) ». Jacques II n'accueillait les fugitifs qu'avec une extrême mauvaise volonté et faisait tout pour détourner l'attention de son peuple des événements religieux de France : Evelyn note (2) que les gazettes, bien renseignées sur toute l'Europe, sont muettes sur ces questions, mais il n'ose pas encore se demander d'où viennent les ordres. Un évêque bien en cour, le Dr Turner, prêche sur la soumisssion absolue que l'on doit aux princes, et Evelyn, du fait des persécutions de France, s'indigne de cette platitude (3). En dépit du roi, l'opinion s'émeut et se passionne : « 24 janvier 1685 : Cruautés inouïes contre les protestants persécutés de France, telles qu'à aucune époque on n'en a vu de pareilles, même chez les païens (4) ». L'Eglise anglicane est indifférente au mot d'ordre de Jacques II : « 14 mars 1686. — L'évêque de Bath et Wells a prêché sur Jean VI, 17 ; sermon excellent et émouvant... ; il a exhorté à la constance dans le protestantisme, exécrant les cruautés inouïes de la France (5) ». Or, Thomas Ken, l'évêque en question, avait été suspecté de pencher vers le catholicisme. Puis, le 29 mars et le 25 avril 1686, on lit des prières pour les Français persécutés : l'ambassadeur de France avait longtemps travaillé pour les faire interdire (6). L'indignation se mêle à la pitié : Jacques II fait brûler un livre de Jean Claude et, vers la même époque, les massacres de Vaudois reprennent (mai 1688). Evelyn pousse alors un

(1) *Id.*
(2) T. II, p. 247.
(3) T. II, p. 250.
(4) T. II, p. 252.
(5) T. II, p. 254.
(6) T. II, p. 256.

cri tragique : « *Quod avertat D O. M !* Pas de foi dans les Princes ! (1) ». De ce jour, son loyalisme envers les Stuarts est mort. Sans grandes phrases, car il est sobre, il note l'écroulement de cette croyance qui avait survécu à la révolution de 1648. On sent l'approche d'une catastrophe inéluctable, car Dieu va frapper. C'est là un des innombrables drames de conscienee de la fin du XVII[e] siècle.

La liste tragique continue : « 12 Septembre 1686 — Les persécutions inouïes des pauvres protestants font plus que jamais rage (2) ». « 3 Septembre 1687 — Les persécutions font rage en France. Diverses églises incendiées par les éclairs, prêtres frappés, hosties détruites (3) » : jugement de Dieu contre les persécuteurs. « 23 Mars 1688 — Le Tyran français, voyant qu'il ne pouvait faire de convertis parmi les protestants de qualité et les autres qu'il avait fait jeter dans des cachots, enfermer dans des couvents et des monastères, les a libérés après cette longue épreuve et les a autorisés à sortir du royaume, mais en les privant de leurs biens et de leurs enfants... Cette Providence et la bonté de Dieu à l'égard de ceux qui avaient constamment résisté, agit si fortement sur les âmes des malheureux qui, pour éviter la persécution, avaient signé leur abjuration et étaient allé à la messe pour sauver leurs biens, que, réfléchissant à ce qu'ils avaient fait, leur conscience fut si frappée que, incapables d'endurer ce tourment, en grand nombre et dans toutes les provinces françaises, ils firent savoir aux magistrats et aux lieutenants qu'ils regrettaient leur apostasie et qu'ils étaient résolus à revenir à leur ancienne religion ; qu'ils n'iraient plus à la messe, mais qu'ils s'assembleraient paisiblement lorsqu'ils le pourraient, pour implorer le pardon de Dieu et l'adorer, mais sans armes, pour éviter toute apparence de rébellion ou de sédition, et ceci en les priant de les

(1 T. II, p. 256.
(2) T. II, p. 260.
(3) T. II, p. 272.

prendre en pitié et en commisération. De fait, lorsqu'ils s'assemblaient de temps en temps, les dragons missionnaires, les officiers catholiques et les prêtres les assaillaient, les assassinaient et mettaient à mort ceux qu'ils pouvaient saisir ; sans la moindre résistance ces malheureux accueillaient la mort, la torture ou la potence en chantant des psaumes et en priant jusqu'à leur dernier souffle pour leurs persécuteurs ; mais les survivants continuent toujours de se réunir dans les lieux déserts, souffrant avec une constance incroyable pour que, par la miséricorde divine, ils puissent obtenir le pardon de leur erreur. Depuis les persécutions de l'Eglise primitive, on n'a plus vu de tels exemples de conduite chrétienne et sans doute Dieu fera quelque chose si nous savons résister avec patience et résignation, et nous fier à Sa providence (1) ». Evelyn est bien renseigné sur les cultes du Désert.

Le 15 Avril de la même année, nouvelle note sur le nombre croissant des réfugiés (2). Il mentionne des prières pour les persécutés le 11 Janvier 1690 (3) ; ainsi de suite. Certainement, un groupe politique exploitait l'impression profonde créée par ces nouvelles : celui des adversaires de Jacques II. Mais Evelyn est un esprit indépendant, qui ne se laisse pas dicter ses opinions. On sent en lui une sincérité intense.

Il n'est pas le seul à s'indigner. L'Angleterre est horrifiée. Evelyn, en compagnie de l'évêque de Saint-Asaph, va voir l'archevêque de Londres ; ils parlent des persécutions et les deux dignitaires de l'Eglise anglicane concluent que « la Troisième Trompette (de l'ange du Jugement) sonne et que la Troisième Coupe se renverse (4) ». Ils interprètent les prophéties pour trouver la clé des problèmes tous les jours plus obscurs que pose

(1) T. II, p. 274.
(2) T. II, p. 276.
(3) T. II, p. 304.
(4) *Id.*, p. 299. Allusion à Apoc. XII-10 et XVI-4.

le monde, et voient en Louis XIV l'Antéchrist. L'évêque de Saint-Asaph va très loin dans ses prévisions. Il explique les événements qui vont se produire : « la ruine du roi de France, le prochain retour des juifs, mais la subsistance pendant 30 ans du royaume de l'Antéchrist ; après quoi le Christ commencera le Millenium, non en régnant en personne sur la terre, mais le monde connaîtra la vraie religion et la paix universelle (1) ». De tels soucis sont très anglais. Les persécutions qui sévissaient en France ont paru à tout le pays une sorte d'effroyable vertige qui annonçait la colère de Dieu et la fin du monde. De là viendra en premier lieu la révolution qui chassera la maison des Stuarts.

Evelyn ne s'élève pas toujours aussi haut. Lorsqu'il se laisse simplement porter par le cours de la vie, il note le nom des gens qu'il a reçus ou qui l'ont invité. Il avait de nombreuses relations et, très tôt, il se trouva en rapport avec un grand nombre de réfugiés. Il se plaît en leur société. Son esprit droit et grave devait convenir à ces gens très austères qui avaient tout abandonné pour leur foi. Evelyn savait bien le français. Il fréquente donc des pasteurs, des érudits, des grands seigneurs, et ses notes sont toujours précises.

Il est en relations avec Jean Claude (2), l'une des sommités du protestantisme français. A son arrivée en Angleterre, ce pasteur avait publié un livre sur les persécutions, et Jacques II, pour plaire à Louis XIV, l'avait fait brûler, ce qui déchaîna une véritable tempête d'opinion. Un soir de juillet 1686 (3), chez l'archevêque de Londres, Evelyn dîne avec Pierre Allix, l'ancien pasteur de Charenton, l'adversaire de Bossuet, le modérateur du dernier synode français, qui avait été chassé de Paris en quarante-huit heures après la Révocation. « Le Dr Allix est indiscutablement un homme très remarquable et très

(1) T. II, p. 309.
(2) T. II, p. 246 et 256.
(3) T. II, p. 259.

instruit. L'archevêque et lui ont causé en latin, très couramment ». Allix venait de fonder une église française avec un rituel anglican. Son fils, qui avait aussi pu fuir en Angleterre, après des études à Cambridge, entra dans l'Eglise anglicane. Les réfugiés ont des temples dans plusieurs quartiers de Londres. On connaît surtout celui de Greenwich, protégé par le marquis de Ruvigny. Evelyn semble l'avoir fréquenté. « A Greenwich, à la fin du service (anglais), il y eut un culte en français d'après la liturgie anglaise traduite en français, devant une assemblée d'une centaine de réfugiés, dont M. de Ruvigny était le chef. Il avait obtenu le droit de se servir de l'église après la fin du service. Le pasteur exhorta pathétiquement les assistants à la patience, la constance et la confiance en Dieu au milieu de leurs tourments, et il parla des récompenses infinies à venir (1) ». Le 12 Juin 1687, il y entend un sermon de « M. Lamot, éloquent prédicateur français, sur Prov. XXX-8-9, pour consoler les malheureux réfugiés pour la religion qui se sont échappés de France (2) ». C'est Claude Grostête de la Motte (1647-1713), né à Orléans, fils d'un ancien de Charenton (3), d'abord avocat, puis étudiant en théologie et pasteur à Lizy et à Rouen ; après la Révocation, il est nommé à Swallow Street, puis à Savoy Church, et il est aumônier du maréchal de Schomberg. Claude de la Motte, en Angleterre, recueillait des souscriptions pour les protestants libérés des galères (4).

Dès avant la Révocation, Evelyn se trouvait en rapport avec un grand nombre de Français qui fuyaient les persécutions. En 1683, chez lady Arlington, dame d'honneur de la reine Catherine de Bragance, il rencontre

(1) T. II, p. 269, 1687.
(2) T. II, p. 270.
(3) Il abjura ainsi qu'un autre de ses fils, qui était pasteur.
(4) La Motte a publié *Two discourses relating to the divinity of our Saviour* (1693) ; *The inspiration of the New Testament asserted and explained* (1694) et un traité pour défendre les prophètes camisards. Il était membre de l'Académie de Berlin.

un « M. de l'Angle, le fameux ministre de Charenton, qui s'est récemment enfui de France pour éviter les persécutions : il a parlé de la déplorable existence des protestants, là-bas (1) ». Samuel de Langle, docteur en théologie d'Oxford, venait de se réfugier en Angleterre après trente-cinq ans de ministère à Rouen et à Paris. Fait prébendaire de Canterbury et de Westminster, il semble avoir été profondément révéré par ses collègues anglais. Lors de la remise de son diplôme de docteur, à la House of Convocations, d'Oxford, tous les assistants s'étaient levés à son entrée, marque de respect qui n'est pas imposée par la tradition qui règle la cérémonie.

Evelyn ne fréquente pas seulement les pasteurs. Chez le marquis de Ruvigny (2), il fait la connaissance de « M. Le Coq, un réfugié français qui a abandonné de grands biens pour sa religion (3) ; un homme fort instruit et fort honnête ; il a épousé une sœur de la duchesse de la Force (4) ». Les renseignements d'Evelyn sont brefs mais toujours exacts. Le Coq, né près de Blois à la Ravinière, était Conseiller au Parlement de Paris Lui et sa femme furent emprisonnés lors des dragonnades puis, comme ils persistaient dans leur foi, autorisés à gagner l'Angleterre, mais sans rien emporter de leur fortune. Une heureuse chance, en 1695, leur fit gagner un lot équivalent à une pension de 1.000 £ dans une loterie d'Etat (5). Un épisode de la vie de Le Coq permet de connaître la grandeur d'âme de cet homme. Le jour de l'entrée à Londres de Guillaume d'Orange, l'ambassadeur de France, Barillon, fut chassé par la populace. Il se réfugia chez l'ancien Conseiller au Parlement qui l'abrita et le fit protéger jusqu'à Douvres, par des protestants français.

Evelyn fut particulièrement intime avec deux réfugiés

(1) T. II, p. 181.
(2) 20 octobre 1689. T. II, p. 303.
(3) Confisqués au profit de neveux catholiques.
(4) Marie de Beringhen.
(5) C'est aussi Evelyn qui le rapporte. T. II, p. 334.

de marque, Justel et Chardin. Henri Justel (1620-1693) avait été secrétaire de Louis XIV. Exclusivement érudit, possesseur d'une admirable collection de manuscrits, il s'était trouvé entraîné dans des polémiques religieuses, car il avait projeté une traduction de la Bible en français, dans un sens très large et sans annotations critiques ou religieuses, ce qui lui valut quelques épîtres tonnantes de Bossuet. En 1675, Locke, durant son séjour à Paris, alla le voir. Il était également en rapport avec Leibnitz, et Bayle le tenait en haute estime. Justel est l'un de ces intermédiaires entre les différents courants de pensée européens, comme on en trouve tant dans le dernier quart du XVIIe siècle. Il ne devait pas être très orthodoxe et il n'était pas en très bons termes avec les pasteurs. En 1675, il offre à la Bibliothèque Bodléienne trois manuscrits du VIIe siècle sur l'œuvre du Concile d'Ephèse ; en remerciement, on le nomme Doctor of Common Law d'Oxford. A peu de temps de là, il confie à un ami ses vives inquiétudes sur le sort qui attend les protestants français. En 1681, il vend sa bibliothèque et part pour l'Angleterre. Il fait, vers cette date, la connaissance d'Evelyn, qui parle souvent de ses visites à « ce grand et savant *virtuoso* » (1). Ils vont ensemble voir une collection de médailles. Un jour où la Tamise est gelée, Justel, sa femme (2) et Evelyn vont se promener à la foire qui se tient sur la glace, et ils se font faire des cartes de visite pour commémorer l'événement (3).

En Angleterre, Justel continue sa vie d'érudit. Il est nommé bibliothécaire du roi à St-James, et il garde ce poste sous Jacques II. « Je suis allé voir M. Justel et la bibliothèque de Saint-James, où cet érudit a rangé les manuscrits (qui s'y trouvent en grand nombre) dans un

(1) T. II, p. 197 et 204. Cf. sa Biographie dans ce *Bulletin*, 1929 et 1930 et *Revue de Littérature comparée*, juillet et octobre 1933.
(2) Charlotte de Lorme.
(3) T. II, p. 313. En 1674, Justel avait publié un *Recueil de divers voyages en Afrique et en Amérique.*

ordre parfait ; ils avaient été fort négligés pendant bien des années » note Evelyn le 3 mars 1691 (1). Justel sera membre de la Royal Society, probablement sur la présentation d'Evelyn.

Jean Chardin est beaucoup plus connu, du fait de ses *Voyages* en Perse, publiés pour la première fois en 1686. Six ans plus tôt, revenant de son troisième voyage en Orient, il s'arrête à Londres. La Royal Society, apprenant que c'était « un homme savant et curieux », délègue Evelyn, sir Joseph Hoskins et sir Christopher Wren pour le saluer et l'inviter (2) : « Nous le trouvâmes dans sa maison, en habit oriental. C'est un bel homme, fort affable, modeste, bien élevé, nullement enclin à faire des contes. Il parle latin et comprend le grec, l'arabe et le persan, après onze ans de voyage dans ces pays où il est allé en quête de pierreries et où il est devenu fort riche. Il semble avoir environ trente-six ans ». Chardin leur parle des ruines de Persépolis, qui sont admirables, plus belles que celles de Rome ou de la Grèce. Il y a pratiqué quelques fouilles, mais toute la ville ancienne s'est écroulée, étant bâtie en briques crues. Il vante la beauté des Géorgiennes, la fertilité de la Perse ; moins de cent ans avant ses voyages, on trouvait encore des amazones et la secte des adorateurs du feu compte toujours des adeptes. Mais il ne peut montrer les dessins qu'il a fait exécuter « par deux bons peintres » : les caisses qui les renferment sont à bord de son bateau, qui doit les amener en France. Mais il les rapportera sous peu à Londres — et ici le ton change — « car les persécutions ne laissent pas un instant de paix aux protestants, et il en est un : un séjour de onze années dans l'Orient musulman n'avait pas affaibli ses croyances. Effectivement, on retrouve Jean Chardin à Londres, à Montague House, le 10 octobre 1683 (3). Peu de temps après, il est *knighted* par

(1) T. II, p. 313.
(2) T. II, p. 149.
(3) T. II, p. 192.

Charles II et devient sir John Chardin. Evelyn l'aide à faire traduire et à publier son histoire de Persépolis, et à en faire graver les planches (1). Une amitié qui durera autant que leur vie se forme peu à peu. Ils se voient très souvent (2). En 1683, lorsqu'il réunit ses notes pour écrire ses *Voyages*, Chardin entretient longuement Evelyn des grands froids de l'hiver persan, de l'humidité du pays, si forte qu'elle empêche d'utiliser le fer dans les constructions, bien que, malgré cela, le climat soit fort sain (3). Evelyn est le parrain du fils de l'explorateur, qui est baptisé dans l'église française de Greenwich (4). Le 18 juin 1705, six mois avant sa mort, Evelyn visite l'admirable jardin que sir John a fait planter à Tarnham Green (5). Les notes rapides décèlent une réelle affection entre eux.

Peut-être faut-il aussi signaler que Evelyn patronne l'académie de Salomon de Faubert, maître d'armes et d'équitation qui a quitté la France en 1679, à cause de sa religion ; il le fait même recommander par la Royal Society (6). Faubert, plus heureux que la plupart de ses coreligionnaires, avait pu emporter son argenterie, ses tapisseries et ses livres.

Evelyn a connu certains exilés de la cour de France. Chez la comtesse de Rochester, au cours d'un grand dîner auquel assistait aussi la duchesse de Buckingham (7), on le présente à « Mme de Gouvernet, dont la fille a épousé le fils du marquis de Halifax (8). Elle me peignit le portrait du roi de France et du Dauphin, et me parla des persécutions : la plupart sont cachées au roi. Le Dauphin a si grand'peur de son père qu'il n'ose laisser paraître ses

(1) T. II, p. 199.
(2) T. II, p. 259 : visite d'Evelyn ; *id.*, p. 269 (2 mai 1687), ils dînent ensemble à l'ambassade de Hollande.
(3) T. II, p. 195.
(4) T. II, p. 272.
(5) T. II, p. 276.
(6) T. II, p. 163 et 173.
(7) T. II, p. 258, 7 juin 1686.
(8) C'était lady Elan.

sentiments... Cette dame est de très grande famille et fort riche ; elle s'est enfuie ici pour y trouver asile ». Esther d'Herwart, marquise de Gouvernet, veuve lors de la Révocation, avait été autorisée à se retirer en Angleterre auprès de l'une de ses filles, en emportant sa fortune ; mais ses autres enfants, une fille et trois fils, étaient restés en France : tous abjurèrent et l'un des fils entra même dans les ordres, ce qui fut un déchirement pour Mme de Gouvernet. En 1691, la marquise se fit naturaliser Anglaise. Membre influent de la haute société, elle y était hautement appréciée. Lorsqu'elle était déjà très âgée, lady Cowper disait d'elle : « Elle est la femme la plus charmante et la plus agréable du monde, sans aucune des sautes d'humeur que l'on a à quatre-vingts ans » (1). Elle mourut en 1722, à quatre-vingt-six ans, sans avoir revu ses enfants, son retour en France n'étant possible qu'au prix d'une abjuration (2).

Evelyn semble avoir été en relations assez intimes avec l'un des chefs des réfugiés, le marquis de Ruvigny, son voisin à Greenwich. Le 8 août 1686 (3), Evelyn emménage dans sa propriété, va saluer le marquis et note : « Il était député de tous les protestants du Royaume au Parlement de Paris, et a été souvent ambassadeur ici et dans d'autres cours ; un homme de beaucoup de savoir et d'expérience ». On connaît le rôle de premier plan joué par Henri de Massue, marquis de Ruvigny, député général des protestants, ambassadeur auprès de la cour de Saint-James en 1660, 1674, etc. Dès 1680, il s'était fait secrètement naturaliser Anglais, sentant bien que la situation des protestants était telle qu'il fallait s'attendre au pire. En 1685, il fut autorisé à quitter la France avec les siens. Il se fixa à Greenwich, où il fonda l'église française. Le marquis a été l'une des nobles figures de la période. Chez lui, Evelyn

---

(1) *Diary*, cité par Agnew : *Protestant Exiles in England.*

(2) Dans son testament, elle dresse une longue liste de ses pierreries, ses porcelaines, ses pièces d'argenterie, etc. *Cf.* Agnew, *op. cit.*

(3) T. II, p. 260.

rencontre Le Coq en 1689. Ruvigny mourut la même année et ce furent Le Coq et Sir John Chardin qui annoncèrent la triste nouvelle à son fils aîné, Henri de Ruvigny, le futur lord Galway.

Après la mort du marquis, Evelyn resta en relations avec sa famille et, de ce fait, il s'est intéressé à un épisode de l'histoire d'Angleterre dans lequel les réfugiés français ont joué un rôle de premier plan : la campagne d'Irlande de 1689-91. Les événements se passaient loin de Londres et, probablement, les nouvelles étaient rares ; les notes d'Evelyn ne sont pas abondantes, mais elles insistent sur les grands faits de cette campagne qui devait définitivement ruiner les espoirs des catholiques et de Jacques II. Le général en chef des troupes anglaises était un réfugié, Français d'adoption, Schomberg. « 19 juillet 1689. Le maréchal de Schomberg partit comme général pour l'Irlande, pour délivrer Londonderry (1) ». On sait que la ville, assiégée par les troupes jacobites de Tyrconnel, était défendue avec une grande énergie par le pasteur Walker, de Donalmore, qui avait levé un régiment dans le nord de l'Irlande et en avait été nommé colonel. La ville est dégagée, l'hiver passe ; les troupes de Guillaume d'Orange s'emparent de quelques places, puis le roi arrive en Irlande et, quelques jours après, remporte la victoire de la Boyne, qui met en complète déroute les troupes franco-irlandaises de Jacques II, mais Schomberg est tué (2). L'année suivante, l'armée de Guillaume d'Orange, dans laquelle se trouvent plusieurs régiments de réfugiés, attaque et enlève Limerick : « 19 juillet 1691. Le général français (qui commande un détachement des troupes de Jacques II) Saint-Ruth, qui a été si cruel pour les pauvres protestants, en France, a été tué (3) ». La nouvelle était fausse (4) : Saint-Ruth devait, quelques

(1) T. II, p. 302.
(2) T. II, p. 310.
(3) T. II, p. 317.
(4) Abel Boyer, dans son *History of King William III* (Londres, 3 vol., 1702) parle aussi de la mort de Saint-Ruth devant Limerick.

années plus tard, se faire de nouveau remarquer par sa férocité à l'égard des Camisards.

La guerre finie, Guillaume III donna des titres de noblesse irlandais à un grand nombre d'officiers français. Henri de Ruvigny, arrivé à l'armée d'Irlande après la Boyne, où son jeune frère avait été tué, avait succédé à Schomberg et dirigé les opérations. Il est alors fait lord Galway. En 1699, le Parlement chasse les étrangers de l'armée ; lord Galway quitte l'Irlande et ses terres pour rentrer à Londres. Evelyn va lui présenter ses hommages : « 22 Juin 1701. — Je suis allé féliciter de son arrivée ce digne et excellent seigneur, mylord Galway, récemment revenu d'Irlande où il s'était conduit avec tant d'honnêteté, à la suprême satisfaction de tous ; mais il a été chassé de là parce qu'il est Français, bien qu'il ne soit pas d'homme plus digne, plus vaillant, plus sage et plus sûr dans les deux royaumes, en qui on puisse se fier pour la conduite et les hautes aptitudes. Comme le marquis son père, il est de ceux qui ont amèrement souffert pour leur foi de protestants (1) ». De fait, la vie de Henri de Ruvigny avait été douloureuse : celle d'un homme qui, scrupuleusement fidèle à ses croyances, a dû, à tout instant, leur sacrifier sa carrière. Né en 1648, il se bat sous les ordres de Schomberg et de Condé dès l'âge de dix-sept ans. En 1675, il est colonel, mais, parce qu'il est protestant, on lui refuse le grade de brigadier. Lorsque son père cesse d'être député général, en 1683, on lui octroie ce titre mais, à cette date, ce n'est plus guère qu'une ironie. Après la Révocation, il est autorisé à quitter la France, mais, au dernier moment, il est menacé des galères pour avoir reçu chez lui, en sa qualité de député général, le consistoire de Charenton lors de sa dernière séance. Son frère est tué à la Boyne ; il prend du service et doit faire le sacrifice de tous ses biens restés en France, qui sont alors confisqués. Il se distingue devant Limerick,

(1) T. II, p. 366.

et en Flandre, préside un synode au Piémont, rachète aux barbaresques des captifs protestants, travaille à améliorer le sort des réfugiés. En 1699, il doit quitter l'armée et l'Irlande. On comprend l'amertume que dut lui causer cette dernière ingratitude. Plus tard, il est réintégré dans l'armée, il se bat au Portugal et meurt en 1720. Carrière glorieuse et dix fois brisée.

Jusqu'à la fin de sa vie, Evelyn est resté en contact avec les réfugiés. Son journal est plus qu'un miroir : c'est l'œuvre d'un homme qui pense et qui souffre. Indifférent aux côtés politiques de la question du refuge, ne s'embarrassant pas des polémiques soulevées en Angleterre et en Hollande, il saisit les éléments tragiques de la situation. Il entrevoit les conséquences de la Révocation, non seulement les toutes premières, l'exil des Stuarts, mais d'autres, plus lointaines, plus obscures : la ruine du principe d'autorité en matière politique. Vingt fois, en quelques mots très simples, il résume les déchirantes crises de conscience qui traversent un âge impassible en apparence. C'est ce qui fait la valeur exceptionnelle de ces pages disséminées dans son volumineux journal.

Claire-Eliane Engel,
Docteur ès-lettres.

DOCUMENTS

Les Dénombrements généraux de Réfugiés au Pays de Vaud et à Berne, à la fin du XVII[e] siècle (1)

(*Suite*)

N° 36 *Glerolle.*		**11**	
Barthelemy Arsset, sa fme, et sa belle sœur.	**Viv.**	3	Ind.
Magdelaine Romejonne.	**Cév.**	1	»
Louïse Rommejonne.		1	»
Magdelaine Meyer.	**Dauph.**	1	»
Magdelaine Roux, et son fils.	dud.	2	»
Magdelaine et Marie Portaz ses filles.		2	»
Margueritte Cousin.		1	»
N° 37. *Regnens et Mexeris* (Renens et Mézery).		**5**	
Le maître d'Ecole et sa fme.		2	Ind.
Jean Aubouïn et sa fme.	**Lang.**	2	»
Pierre Cario.	**Dauph.**	1	»

(1) Voir ci-dessus pages 35, 202, 331, 482 et suivantes.

Dans le *Bull.* 1933, p. 483, l. 8, au lieu de de Méjane lire d'Avejan. Mme la baronne de Charnisay nous donne à ce propos les renseignements ci-après : « Le 29 octobre 1668 noble *Jacques de Bane*, seigneur et comte *d'Avejan* baron de Ferreyoles ; *Denis de Bane*, son fils, lieutenant au régiment des gardes du Roi, demeurant au château d'Avejan (diocèse d'Uzès), ont été confirmés par jugement souverain ; (M. Bernard, rapporteur). Ils portent d'argent à une aigle de sable déployée, à une rose de gueules coupée d'une bande d'azur potencée et contrepotencée, de six pièces d'or.

Le ministre devait être le fils de Denis de Bane, seigneur d'Avejan, encore jeune et non marié en 1668. »

Une liste de gentilshommes nouveaux convertis (1686) signale « le s[r] *de Banne*, demeurant à Avejan, très vieux ; fait assez bien, c'est le père de M. d'Avejan, capitaine aux gardes » (*Bull. h. p.*, 1880, p. 353).

N° 38.	*Vufflens la Ville.*	4
Trois filles Refugiées.	**Dauph.**	**2 Ind. et 1 Ch.**
Plus une autre Refugiée.	**Viv.**	1 Ind.

N° 39.	*Morrens.*	8
François Reynod, sa fme, 2 enf., et leur oncle.	**Dauph.**	5 Ind.
Jeanne Alier leur serv.		1 »
Jean Vial.		1 Ch.
Marie Brizoc.		1 »

N° 40.	*Crissier.*	9
Jean Theolier, sa fme, et 1 fille.	**Viv.**	3 Ind.
Isaac Meoc, sa fme, et 2 enf.		4 »
David et Anne, chez Mr de Crissier.		2 »

Total dud. Baillage de Lausanne : 1.320 (Ind.) — 299 (Ch.) — 43 (P.) 1.662

A Arrau

Mr Jean Bruguier, sa fme, et 3 enf.	**Lang.**	5 Ind.
Susanne Ranguet sa serv.		1 »
Jaques Jonquier, et 2 enf.		3 »
François Barjon.		1 »
Jean Terme.		1 »
Moïse Pradel.		1 »
François Terot.		1 »
Tristan Caillaut.		1 »
Mre Durand, et Marie Molarde sa fme.		2 »
François Maurin.		1 »
Gabriele Bruguiere.		1 »
André Guy et sa fme.		2 »
Daniel Badouïn.		1 »
Pierre Reboul.		1 »
Abel Traupe.		1 »
Jeanne Triaire.		1 »
Jean Mengen, sa fme, et 2 enf.		4 »
Barthelemy Reboul.		1 »
Honoré Vitally.		1 »
Margueritte Martine.		1 »
Jean Felix, sa fme, et 2 enf.		4 »
De Marie Baliaste.		1 »
Jean Ollivier.		1 »
Pierre Salhan.		1 »

François Leris.	1 »
Alexandre Durand.	1 »
Mr Paul Favin, sa mère et un fils.	3 »
Pierre Brochet, son enf., et sa serv.	3 »
Jean Dumas.	1 »
Sr Henry Malbois.	1 »
Pierre Lafont.	1 »
François Paul.	1 »
Isabeau Imbert.	1 »
Susanne Treau.	1 »
Pierre Angelly.	1 »
(Page 29).	
Sr Salomon Ravanel et sa fme.	2 »
Sr Bedor.	1 »
Sr Abraham Dautun, sa fme, 1 enf.	3 »
Pierre Regner et	1 »
Isabeau Vasserote.	1 »
Mrs Jaques et Daniel Isnard.	2 »
Mr Perrodain.	1 »
Mr Poulet.	1 »
Caterine Lanes.	1 »
André Hayral, sa fme, et leur fille.	3 »
Jean Roux.	1 »
Mr Valabries de Massavargue.	1 »

Toutes les d. personnes sont presque toutes du Bas-Languedoc.

Total : 71 (Ind.) 71

A Berne (1).

La veuve de Mr Montillon, 5 enf. et une serv.	**Viv.**	7 Ind.
Sr Louïs Grand, sa fme et 5 enf.	**Dauph.**	7 »
Le Sr Paul St Hillaire.	**Montauban.**	1 »
Pierre Rioux.	**Viv.**	1 »
Le Sr Pierre Bieusse, et sa fme.	**Lang.**	2 »
Sr Jaques Allibert, sa mère et sa fme.	dud.	3 »

(1) Baehler (*loc. cit.*, Beilage I, pages 80-89) donne un « Etat des pensions fixées par les Seigneurs de la Chambre des Refugiez. 31 Okt. 1694 ». On y retrouve les noms de plusieurs des dénombrés de 1693, souvent accompagnés de détails complémentaires intéressants, sur les localités d'origine par exemple, détails qui seront ajoutés ici entre parenthèses, avec le millésime 1694.

Le Sr Rigaud, sa fme, 3 enf., et 2 autres filles.	dud.	7 »
Le Sr Papon, sa fme, sa belle mere et 2 sœurs.	**Dauph.**	4 »
Me Bery et une de ses parentes.		2 »
Dame Martel, et ses deux filles.	**Lang.**	3 »
Le Sr Marc Fovin.	**Dauph.**	1 »
Mr de Heur et son fils.	**Brie.**	2 »
Mad^le^ d'Aubonne, et mad^le^ Riviere.	**Dijon.**	2 »
Mr Pelissier et sa fme.	**Dauph.**	2 »
Pierre et Guillemette son frère et sœur.		2 »
Les 2 sœurs Angely.	**Lang.**	2 Ch.
Mre David Brunier et sa fme.	**Lang.**	2 Ind.
Pierre Tichier matelassier.	**d'Aubusson.**	2 Ch.
Mr Dufaur et sa fme.	**Guienne.**	2 Ind.
M^le^ de Toronac.	dud.	1 »
M^le^ Soulier.	dud.	1 »
Marie Hortinar.		1 »
Alix Bellugonne (1694. De Montpellier).	**Lang.**	1 »
Le Sr Carnac, sa fme et son frere.	**Sevenes.**	3 »
Madame Bordier et sa sœur.		2 »
Mad^e^ Aubert, sa sœur et sa fille.		3 »
Magdelaine Perier.	**Lang.**	1 »
Jeanne Lessy.		1 »
Marie et Elizabeth Gochin.		2 »
M^le^ Marie Dubois.		1 »
Mr Julien, sa fme, son enf., et sa serv.	**Dauph.**	4 »
Mr Guisquet, sa fme, et 2 enf.	**Lang.**	4 »
Susanne Chomel.		1 Ch.
Madame Favin, et 2 domest.		3 Ind.
Judith Fort. (1694. De St Auban en Dauph.).		1 »
Margueritte et Magdelaine Buou. (1694. De Marsillargues).	**Lang.**	2 »
Susanne Brun.	dud.	1 »
Rachel Gallissian.	dud.	1 »
M^r^ le Medecin Duncan.	**Montauban.**	1 »
Mr Payan, sa fille, et 2 petite-filles.	**Lang.**	4 P.
La femme du Sr Bourrelly, et 1 enf.	dud.	2 Ind.
Mre Hubert, sa fme, 3 enf. et une serv.		6 »

(Page 30).

Me Espagne, sa fme et son fils.	Lang.	3 »
Mr Dusimetiere, sa fme, sa mere, 2 enf., 2 serv. et 2 ouvriers.	dud.	9 »
Mr Roux, sa fme et 7 ouvriers.	dud.	9 »
Mre Alteire et sa sœur.		2 »
Me Mejan, sa fme, un enf., 1 serv.	dud.	4 »
Mr Onan, sa fme, 3 enf. ; et 4 autres de ses enf. doivent arriver au premier jour.	dud.	9 »
Mre Goffre et sa serv.		2 »
Mre Teissier, sa fme, 3 enf. 1 serv. et 3 ouvriers.	Lang.	9 »
Mre Paris, sa fme, 1 enf. et un Apranty.		4 »
Mre Loche, sa fme, 6 enf., et sa belle-mere.		9 »
Judith Bejaut, et un enf. en chemin qui la doit joindre.		2 »
Mle Jonquet, son fils, et 2 ouvriers.	Lang.	4 »
Mre Roure, sa fme et 2 enf.	dud.	4 »
Mre Metuel, sa fme, 2 enf. et 3 ouvriers.	dud.	7 »
Mre Viviez, sa fme et 3 ouvriers.	dud.	5 »
Mre Gossy et sa fme.	dud.	2 »
Mle Castanne, son enf. et 1 serv.	dud.	3 »
Mr Tillier, sa fme, 2 enf. et un ouvrier.		5 »
Mre Huet, sa fme, 5 enf., un enf. de sa sœur, 2 ouvriers, et sa sœur est en chemin avec 3 enf., venant de Genève.	Dauph.	14 »
Mre Blisson et sa fme, un ouvrier et sa fille, et l'enf. de sa sœur.	Lang.	5 »
Mre Goubin et sa fme.	dud.	2 »
Mre Jaques Dommergue, sa fme, sa sœur, une cousine, et un compagnon.	dud.	5 »
Mr Charles Cassagnac, sa fme et une serv., et son enf.	dud.	4 »
Mr François Roure et un compagnon.	dud.	2 »
Jean Guetton, sa fme et 2 garçons.	dud.	4 »
François Gallibert, sa fme, un enf., et 2 garçons.	dud.	5 »

Mre Pierre Bruguier Menuisier, sa fme et un enf.	dud.	3 »
Le S[r] Coudougnan.	dud.	1 »
M[le] Pradin.	**Paris.**	1 »
Jaques Chaffal.	**Dauph.**	1 Ch.
Susanne Ollivier et sa fille.		2 »
Daniel Vallon, sa fme et 4 enf. (1694. De St-Laurent).	**Dauph.**	6 P.
M[r] le Professeur Martel et sa serv.	**Lang.**	2 Ind.
M[r] Pierre Mourgue, sa fme et 5 enf.	**Lang.**	7 »
M[r] Abraham Collesson, sa fme, un fils, et deux serv.	**Vitri-le-François.**	5 »
M[lle] Berbeguier, 1 fils et 2 filles.	**Lang.**	4 »
M[le] Amar d'Auvergne.	**Auvergne.**	1 »
Deux filles de Jean Dupin.	**Chalon-sur-Saone.**	2 Ch.
D[e] Cellerier, et ses deux enf.	**Lang.**	3 Ind.
M[r] Vene.	dud.	1 »
M[r] Pierre Mesmyn, et ses deux sœurs.	**Paris.**	3 »
Madame la Baronne de Temelac et son fils, et sa serv.	**Lang.**	3 »
Mad[e] Jeanne-Marie Vial, et sa serv.	**Dauph.**	2 »
M[le] Jeanne-Marie Segaud sa nièce.	dud.	1 »
Marguerite Fontanese.	**Lang.**	1 »
Anne Privade.	dud.	1 »
Jean Codonian.	dud.	1 »
Caterine Vachar.	dud.	1 »
Françoise Vanier.	dud.	1 »
(Page 31).		
Catherine Bast.	**Dauph.**	1 »
M[le] Anne Constantin.	**Bresse.**	1 »
Jean Audoyer, sa fme, et sa fille.	**Lang.**	3 »
Margueritte Vendimiaire.		1 »
M[re] Jaques Mare.	**Dauph.**	1 Ch.
S[r] Claude Loriol, et sa fme.	**Lang.**	2 Ind.
M[le] Alard.	dud.	1 »
Seris Causid, et sa fme.	dud.	1 »
Marie Courante et ses 2 enf. (1694. Fille de Marie Brusselle).	dud.	3 »
S[r] Pierre Ageron.	**Dauph.**	1 »
Jaques Aubespin, sa fme, et un enf.	**Lang.**	3 »
Isabeau Brunette.	**Sevenes.**	1 »
Anne Charelle et sa fille.	**Lang.**	2 »

Magdelaine ROGERE.	dud.	1 »
Margueritte ROCAUTE. (1694. Marguerithe ROUCAUTE, de Nîmes).	dud.	1 Ch.
Isabeau ISSOIRE.	dud.	1 Ind.
Jaques BERARD.	dud	1 »
Jacob GIRARD.	**Champagne.**	1 Ch.
Mr Antoine AMALRIC. (1694. Mr A. A., sgr. de Durfort en Cév.)	**Lang.**	1 Ind.
Mr Jean AMALRIC, sa fme et 1 enf.	dud.	3 »
Jean-Pierre GOIN.	dud.	1 »
Jean CARRIERE, sa fme, et 1 enf.	dud.	3 »
Elie GRELET.	**Berry.**	1 »
Sr Jean DOMBRE.		1 »
Magdelaine GRASSE et son fils. (1694. Veuve de SIDRAC ROUGER, de Marsillargues).	**Lang.**	2 »
Pierre TRANCHAT.	**Lang.**	1 »
Suson CAUSID.	dud.	1 »
Sr Jean AUBOUÏN, sa fme, et 1 enf.	dud.	3 »
La sœur dud. Sr AUBOUÏN.		1 »
Mre Jean GIRARD et sa fme.	dud.	2 »
Mre DURAND VOLPELLIERE, et sa fme.	dud.	2 »
Jaques MOURGUES.	dud.	1 »
André PAIX, et sa fme.	**Dauph.**	2 »
Pierre SABATIER, sa fme, et 2 enf.	**Lang.**	4 »
Leonor GAILLARDE, et Antoinette COLOMBE.	dud.	2 »
Le Sr Jean PERIER.	dud.	1 »
Le Sr VAUTIER et sa fme.	dud.	2 »
Le Sr MONTAUBAN et sa fme.	**Dauph.**	2 »
Le Sr JALLAGUIER.	**Lang.**	1 »
Le Sr CHOMEL gantier.	**Viv.**	1 »
Le Sr BESSON, sa fme et leur fils.	**Viv.**	3 »
Les demles PENAIRE et PINSEAU.		2 »
Les demles Magdelaine et Marie PECCAT.	**Dauph.**	**1 Ind. et 1 P.**
Mle Anne JANOT.	**Viv.**	1 Ind.
Mle Marie JURUS.	dud.	1 »
Jaques CLAPAREDE, sa fme, et 2 enf.	**Lang.**	4 »
Jeanne DE CHIEVRE, et Lucresse DUPUI.		2 »
Isabeau SAROBERTE.	**Dauph.**	1 »

Jeanne TURQUAISE et son enf.	dud.	2 Ch.
Bastianne SIMEON et Louïse RULE.	dud.	2 Ind.
Mr le Medecin DUCHENE, sa mère, et sa sœur.	Bourgne.	3 »
Mr CRENIER et sa sœur. (1694. Mle Diane C., de Montélimar).	Dauph.	2 »
Antoine FAUCHIER, sa fme, et 3 enf.	Auvergne.	5 »
Sr Philippe CHENET et sa fme.		2 »
Mle DUVAL.	Païs de Gex.	1 »
Jacob FALQUIER DE ROUERGUE.	Roüergue.	1 Ch.
Demle Jeanne REGIS.	Dauph.	1 »
Mr GUIRAUD.	Lang.	1 »
Mle ARMANDE fme du Sr ABERT et 2 enf.	Dauph.	3 P.
Demles Jeanne, Madelon et Suson ARMANDES sœurs. (1694. D'Orpierre).	dud.	3 »
Dle Olimpe ABEILLE. (1694. D'Orpierre).	dud.	1 »
Louïs AUTARD, et ses trois enf. (1694. D'Orpierre).	dud.	1 Ind. et 3 P
(Page 32).		
Dle Margueritte ANDRÉ. (1694. De Montpellier).	Lang.	1 P.
La Veuve BEC et sa fille. (1694. Ester B., ses 2 filles et sa petite-fille. D'Espinoux).		2 »
Sr Theophile AGERON et son fils.	Dauph.	2 »
Ester ARCHINARD et son fils.	dud.	2 »
Mr Isaac BERMOND, Minist., sa fme et serv. (1694. De Vernoux en Viv. ; la serv. est Françoise BERTY).	Viv.	3 »
La Veuve GIRAUD.	dud.	1 »
Mr Sipion BESOMBE, Minist. sa fme, sa fille et son fils. (1694. Mr le Ministre Scipion DE BESOMBES, sa fme, son fils Samuel et sa fille Isabelle, de Lodève en Lang., avec Mlle DE GODON sa belle-sœur).	Auvergne.	4 »
Demle Judith GODON, sa belle-sœur.	dud.	1 »
Dles Jeanne et Gillette BRUN. (1694. De Sommière en Bas Lang.).	Lang.	2 »

D[le] Françoise BREMONT DE ROUSSET. (1694. De Gap).	**Dauph.**	1	»
Le S[r] Simon BOYER, sa fme, fils et fille. (1694. De Montpellier).	**Lang.**	4	»
La dem[le] DE BEAUJEU. (1694. M[le] Susanne B. de Malvoisin en Bourgogne).	**Bourg[ne].**	1	»
Jeanne et Eve BOSSIERES orphelines. (1694. J. et E. BOFFIÈRES, de Valdrome).	dud.	2	»
Margueritte BLANC et son enf. (1694. L'enf. de Margueritte REVIOLE veuve BLANC, du Pragelas en Dauph.).	dud.	2	P.
M[rs] COUDERC pere et fils, Ministres, et un autre fils. (1694. Les fils s'appellent Pierre et Jean).	**Cév.**	3	»
M[r] Louïs CROUSET, Ministre, aveugle, sa fme et 2 enf. (1694. De St-André de Lodève).	**Lang.**	4	»
M[r] Jean-Jaques CHATAIN, sa fme, 3 enf.	**Viv.**	5	»
Les Dames Susanne et Benigne DE LA CORNE. (1694. Sœurs jumelles, de Dyon).	**Bourg[ne].**	2	»
D[le] Susanne DE LA COUR et sa fille.	**Viv.**	2	»
D[le] Susanne CORNIERE. (1694. M[le] Suson CORNIER, DE St-Jean en Cév.).	**Cév.**	1	»
Jean CHAMBON.	**Viv.**	1	»
D[e] Jeanne CHAMBON, et 2 enf. (1694. Belle-sœur de Jean CHAMBON. De Glouiras).	dud.	3	»
Nannon CHAFFAL. (1694. De Die).	**Dauph.**	1	»
Ester CHEISSIERE. (1694. A Lausanne à cette date. D'Ourches).	dud.	1	»
Jeanne CAUMELE.	**Cév.**	1	»
Françoise COGNET et 3 de ses enf. (1694. De Montargis).	**Près Paris.**	4	»
Jean CORNIER, orphelin.	**Bresse.**	1	»
Antoine CALVAT et 3 de ses sœurs. (1694. De Corps).	**Dauph.**	4	»
Pierre CLOT et sa fme.	**Viv.**	2	»

Susanne Craponne veuve Combier. (1694. S. Cramponne veuve C.).	dud.	1 »
Jeanne Chuzin, en demence.	**Dauph.**	1 »
Alix et Judit Crouset sœurs. (1694. De St-Voy en Viv.).	**Viv.**	2 »
Mr Samüel Chandorat.		1 »
Dle Lucresse de Clusel. (1694. De Vernoux).	**Viv.**	1 »
Caterine Cordier et Marie Girard sa fille. (1694. De Givrin).	**Champagne.**	2 »
Jeanne Chauvel. (1694. J. Chauvet, de St-Bonnet en Dauph.).	**Dauph.**	1 »
Demle Susanne Bony et sa fille. (1694. De St-Jean en Cév.).	**Cév.**	2 »
Demle Margueritte Bourcet, et 5 enf. (1694. De Die).	**Dauph.**	6 »
Dle Jeanne Baziere et 2 de ses filles. (1694. Une des filles s'appelle Judith. De Pont de Veyle).	**Bresse.**	3 »
Demle Jeanne Bagard. (1694. De Grenoble).	**Dauph.**	1 »
Marie Broue. (1694. Du Pragelas).	dud.	1 »
Marie Brusselle.	**Lang.**	1 »
Gabriel Bernier, orphelin.	**Paris.**	1 »
Margueritte Bausse et sa fille. (1694. La fille est Marie. De St-Hippolyte en Cév.).	**Cév.**	2 »
Pierre Barbin, orphelin.		1 »
Mr le Ministre Berlie, sa fme, et fille.	**Lang.**	**1 Ind. et 2 P.**
Dle Susanne Bourcet.	**Dauph.**	1 **P.**
Marie Bourneville. (1694. De Vitry-le-François).		1 »
Antoine, Daniel et Magdelon Brunier. (1694. Orphelins, de Romans).	**Dauph.**	3 »
Sr Philippe Blanc, sa fme et 2 enf. (1694. De Marsillargues).	**Lang.**	4 »
La Veuve Passet et sa fille.	**Dauph.**	**1 Ind. et 1 P.**
Jean Bousquenait, aveugle. (1694. J. Bousqueinant, aveugle, de Vernoux).	**Viv.**	1 **P.**
David Baus, aveugle. (1694. De Castres).	**Lang.**	1 »

Sr Berton BLACHE, et 4 filles. (1694. De Montélimar).	**Dauph.**	1 Ind. et 4 P.
Mlle Marie MARTIN DU BESSET.	**Viv.**	1 P.
La Veuve BONNET, sa fille et son fils. (1694. De Laragne).	**Dauph.**	3 »
Dle Magdelaine BONTOUX. (1694. Dame M. B., de Grenoble).	dud.	1 »
La Veuve BESSIERE et 4 enf. (1694. De Claudine BESSIER et 3 enf., de Grenoble).	dud.	5 »
Mr Jaques CABRIT, Ministre, sa fme et 4 enf.	**Cév.**	6 »
Sr Jean BERENGER.	**Dauph.**	1 Ch.
Magdelaine AIMAN, et son enf.	dud.	2 »
Judit BERTIN et ses 3 enf.	dud.	4 »
Anne CASTANNE. (1694. De Saumiere en Bas Lang.).	**Lang.**	1 »
Victoire CHAFFAL et son enf. (1694. Du Diois).	**Dauph.**	2 »
Dles Susanne et Margueritte COUTELLE. (1694. De Nîmes).	**Lang.**	2 »
Susanne BLACHET.	dud.	1 Ch.
Dle Anne DE CHOUDENS.	**Païs de Gex.**	1 P.
Jean CUMINGE, sa fme et 4 enf. (1694. Du Haut Lang.).	**Lang.**	2 Ind. et 4 P.
(Page 33).		
La dame COUTURIERE et 4 enf. (1694. De Chalon).	**Bourgne.**	5 P.
Mr Theodore CABRIT, sa fme et 3 de ses filles, et 2 garçons. (1694. Ministre Th. C., sa fme et 2 enf. ; le fils François est apprenti sculpteur. De St-Jean en Cév.).	**Cév.**	7 »
Dle Anne COUDERC et 4 enf. — Lad. dle est morte.	**Lang.**	5 »
Magdelaine CORIAR et sa fille.	**Dauph.**	2 Ch.
La Veuve GRANDMAISON et son fils.	**Païs de Gex.**	2 »
Charles BARET.	**Dauph.**	1 P.
Mr Jeremie DUPUY. (1694. Du Haut Lang.).	**Lang.**	1 »
Dle Caterine DUPIN, et ses 2 enf. (1694. Les enf. sont Isabeau et Louis. De Nyons en Dauph.).	**Viv.**	3 »

Dle Laurence Duclaux et 2 filles. (1694. De Privas).	dud.	3 »
Dle Caterine Duret.	dud.	1 »
De Susanne Duprat et 2 filles. (1694. D'Aubusson en Marche).	**La Marche.**	3 »
Dr Sara Duchene et son fils. (1694 De Sedan).	**Champagne.**	2 »
Victoire Duval, orpheline.		1 »
Jean Dupin et sa fme, et 2 filles. (1694. De Chalon s. S.).	**Bourgne.**	2 Ind. et 2 P.
Magdelaine Durand.	**Lang.**	1 P.
De Lucresse Daille et sa fille. (1694. De Grenoble).	**Dauph.**	2 »
Mr Abraham Aymet et sa fme. (1694. Mr l'avocat A. Eymet, de Grenoble, et sa fme).	dud.	2 »
Sr Jean Pierre Estorgue. (1694. Chirurgien, de Privas).	**Viv.**	1 »
Dle Sara Expert et sa fille. (1694. S. Espert et sa fille Marie, de Puylaurens).	**Lang.**	2 »
Marie Erisman et 2 enf. (1694. Veuve, avec 2 filles).	**Champagne.**	1 Ch. et 2 P.
Gabriel Einardon, sa fme, et 1 enf. (1694. De St-Etienne en Dauph.)	**Dauph.**	3 P.
Judith Estre. (1694. D'Orpierre).	dud.	1 »
Dle Magdelaine de Fassion et sa fille. (1694. Mle M. de F. et sa fille Mariane de Beaurepaire).	dud.	2 »
Dle Bonne Faisan. (1694. Mle B. Faison).	dud.	1 »
Dle Louïse Obré de Fortonie.	**Guienne.**	1 »
Marc Fort et ses 2 enf.	**Dauph.**	3 »
Susanne et Claudine Fauchier. (1694. De Leymartre en Auv.).	**Auvergne.**	2 »
Lucresse Felix, et son fils. (1694. De Laragne).	**Dauph.**	2 »
François Frezal et sa fme.	**Lang.**	2 »
Isabeau Felis et 2 enf. (1694. I. Felix veuve Marin et sa fille Dorothée, de Laragne).	**Dauph.**	1 Ch. et 2 P.
Abraham de Bourdau, orphelin.	dud.	1 P.
La Veuve Morel.	dud.	1 »
De Rose Fereole.	**Paris.**	1 »

De Margueritte Fegny, et 3 enf.	**Béarn.**	4 »
Sr Josüé Joliment.	dud.	1 Ch.
Sr François Fontanier, sa fme, et 3 enf.	**Cév.**	5 P.
Madame Magdelaine Gaudemard, et sa fille. (1694. De Laragne).	**Dauph.**	2 »
Madame Givor et sa fille. (1694. De Pont-de-Veyle).	**Bresse.**	2 »
Mle Isabeau Giraud. (1694. De Die).	**Dauph.**	1 »
Madame Margueritte Guillemat. (1694. De Puylaurens).	**Lang.**	1 »
Mle Philipe Guichenon, et ses 4 filles.	**Bresse.**	5 »
Sr Jean Guichenon et ses 2 enf.	dud.	3 »
Mle Margueritte Gautier. (1694. D'Annonay).	**Viv.**	1 »
Mr Jean Gilbert, sa fme et 2 enf. (1694. De Montagnac au Bas Lang.).	**Lang.**	**1 Ind. et 3 P.**
Dles Anne, Isabeau et Marie Gautier. (1694. Anne et Isabeau sont sœurs de Margueritte G. qui précède).	**Viv.**	3 P.
Margueritte Giraud. (1694. De Serre).	**Dauph.**	1 »
Marie Girard et son fils. (1694. De Claven en Haut Dauph.).	dud.	2 »
Jean Gourand, orphelin. (1694. De Claven).	dud.	1 »
David Girard, orphelin. (1694. De Trièves).	dud.	1 »
Jean Grisail, sa fme et 3 enf. (1694. De Die).	dud.	5 »
Magdelaine Lagrange.	**Quercy.**	1 »
Anne Guillot, ses 2 filles, et sa petite fille. (1694. A. Roux, veuve G.).	**Dauph.**	4 »
Catherine Guyot et son fils. (1694. Le fils est Thomas. Du Pragelas).	dud.	2 »
Anne Girard. (1694. De Besse en Haut Dauph.).	dud.	1 »
Susanne Girard et ses 3 enf.	dud.	4 »
Antoine Girard, et son enf.	**Cév.**	**1 Ind. et 1 P.**
Anne Grelet orpheline.	**Berry.**	1 P.

La Veuve Bernard et son enf. (1694. Magdelaine B. et son enf., de St-Sauveur).	**Dauph.**	2 »
La Veuve Lantelme. (1694. Du Pragelas).	dud.	1 »
Esprit Ginoux et sa fme. (1694. D'Ausselon en Dauph.).	dud.	2 »
Marie Giraud.	dud.	1 »
Mr Pierre de Grandbois Ministre.	**Guienne.**	1 »
Catherine Guillet.	**Dauph.**	1 »
Jean-François Galles, sa fme et 4 enf.	**Païs de Gex.**	6 »
Jeremie et Catherine Georges, orphelins.	**Bresse.**	2 »
Susanne Gavanon.	**Cév.**	1 »
Margueritte Gresse.	**Dauph.**	1 »
Simon Guilbaut, orphelin. (1694. De Grenoble).	dud.	1 »
Marie Guyot et son enf. (1694. Du Pragelas).	dud.	1 »
(Page 34).		
Marie Guyot et 2 enf.	**Dauph.**	3 »
Me Anne de Hautpoul, et sa pętite fille. (1694. La petite-fille est Madle de Camaret. De Puylaurens).	**Lang.**	2 »
Dame Marie Jamet et 3 enf. (1694. De Montbrun).	**Dauph.**	4 »
Susanne Jouve. (1694. De St-Voy).	**Viv.**	1 »
Catherine Jaquier. (1694. Enfant abandonnée).	**Dauph.**	1 »
Jaques Jouserand, sa fme, et 2 enf. (1694. Du Velay en Viv.).	dud.	4 »
Dle Elisabeth Joucerand et 2 enf.	dud.	3 »
De Anne Lovie. (1694. De Montélimar).	dud.	1 »
Dle Margueritte Laurent et 4 enf. (1694. De Die).	dud.	5 »
Isabeau Lobenac. (1694. I. Lobenas).	dud.	1 »
Joseph Lombard, sa fme, et 5 enf.	dud.	5 Ch. et 2 P.
Pierre Lantelme, impotent. (1694. Du Pragelas).	dud.	1 P.
Jean-Pierre Leoson, sa fme, 5 enf. (1694. De Loriol).	dud.	1 Ind. et 6 P.

Isabeau et Marie LION.	dud.	2 P.
Anne GLEISETTE et 3 enf. (1694. La vieille A. GLEISET, Catherine, Isaac et Anne, trois de ses enf.).	dud.	4 Ch.
Françoise MEYER. (1694. Du Châteauqueiras).	dud.	1 P.
Sr Charles MARTINET. (1694. D'Orpierre).	dud.	1 »
Adam MICHEL et sa fille. (1694. D'Orpierre).	dud.	2 »
Jean LEMORE et sa fille. (1694. Mr J. LE MORE et son enf., de Beaurepaire).	dud.	1 Ind. et 1 P.
Marie MEYER. (1694. Du Pragelas).	dud.	1 P.
Sr Pierre BOREL, sa fme et sa fille.	dud.	1 Ch. et 2 P.
Anne LAFONT.	**Cév.**	1 P.
Louïse GROS. (1694. De Veyne).	**Dauph.**	1 »
Mle Magdelaine MARCEL, et 2 enf. (1694. De Corps).	dud.	3 »
Mle Anne MARCOMBE.	**Bresse.**	1 »
Judith MARTIN. (1694. D'Abriès en Dauph.).	**Dauph.**	1 »
Anne MALEVILLE et 2 enf. (1694. A. MALLEVILLE, de Castres).	**Lang.**	3 »
Dauphine MEJAN et un de ses enf. (1694. D. DUMASSE fme de MEJAN, de Nîmes).	dud.	2 »
De Jeanne MENAGERE. (1694. De Calvisson).	dud.	1 »
Mle Judith MARCHAT. (1694. D'Annonay).	**Viv.**	1 »
De Magdelaine MADIOT et son fils. (1694. De Gap).	**Dauph.**	2 »
Margueritte MOURGUES et sa fille.	**Lang.**	2 »
De Marie DEMAISEAU. (1694. Mle M. DU MAISEAU DE LA GRANGE de Chalon s. S.).	**Bourgne.**	1 »
Isabeau MANOUEL.	**Cév.**	1 »
Charlot, Thomas et Leonar MARTIN.	**Lang.**	3 »
Ester MASORY.	**Berry.**	1 »
Mr Pierre MORDAIGNE.	**Lang.**	1 »
Bastiane MONIER.	**Dauph.**	1 »
Jeanne MANDRY.	**Païs de Gex.**	1 Ch.
Jeanne MOURAND.	**Dauph.**	1 »

D^e Jeanne OLLIVIER et 4 enf. (1694. De Nîmes).	**Lang.**	5 P.
Laure et Margueritte OZIERES. (1694. Les sœurs Margueritte, Laure et Amelie OSIERE, d'Orange).	**Orange.**	2 »
Marie et Jeanne OGIER. (1694. Marie et Anne OGIÈRES sœurs, de Roybon).	**Dauph.**	2 »
Louïse ORIOLE. (1694. D'Orpierre).	dud.	1 »
Marie et Susanne ORIOLES. (1694. D'Orpierre).	dud.	2 »
D^le Ester NIVARD. (1694. De Châtonay en Dauph.).	dud.	1 »
Claire NICOLAS et sa petite fille.	dud.	1 »
Judith NAUDE.	**Lorraine.**	1 »
Susanne OLLIVIER et ses 4 enf.	**Dauph.**	5 Ch.
Mr Louïs PLANTE Ministre, sa fme, et 2 enf. (1694. De Trièves).	dud.	4 P.
Mr Denis PECCAT. (1694. De Grenoble).	dud.	1 »
Mr Jean-Jaques PERRODET, et sa fme.	**Païs de Gex.**	2 »
Marc PEILLON, et sa fme.	**Viv.**	2 »
Cesar PELAT.	**Dauph.**	1 »
D^le Jeanne PASCAL, et sa fille. (1694. D'Annonay).	**Viv.**	2 »
D^e Bonne PONCETTE et ses 4 enf. (1694. Du Bas Dauph.).	**Dauph.**	5 »
Suson, Marie, Jeanne et Magdelon PONCET. (1694. Suson, Marion et Madelon P., nièces de Bonne PONCETTE. De Beaurepaire).	dud.	4 »
Gabriele PINET.	**Viv.**	1 »
D^le Silvie PREVOT, et un enf. (1694. Le fils est François. De Châtelleraud).	**Poytou.**	2 »
Ester PINCHARDE.	**Dauph.**	1 »
Jeanne PASTRELONG et sa fille. (1694. La fille est Jeanne. Du Pragelas).	dud.	2 »
Judith PITEAU et sa fille. (1694. J. PYTEAU, d'Issurtille).	**Bourg^ne.**	1 Ch. et 1 P.
Anne PAPON. (1694. Du Pragelas).	**Dauph.**	1 P.

D^{le} Marie Perol, et 3 enf.	**Lang.**	4	»
Antoinette Pelissier.	dud.	1	»
Pierre Payan. (1694. De Die).	**Dauph.**	1	»
Marie Passet et ses 4 enf. (1694. De St-Laurent).	dud.	5	»
Isabeau Macaire. (1694. De Grenoble).	dud.	1	»
(Page 35).			
Aimé Natay, sa fme et un enf.	**Païs de Gex.**	3	Ch.
Magdelaine Pinet et ses 2 enf.	**Dauph.**	3	»
Mr Paul Thomé de Quincius.	**Viv.**	1	P.
Victoire Roux.	**Dauph.**	1	»
Sr Antoine Roche, sa fme, et 6 enf. (1694. De Saillens).	dud.	7	»
D^{le} Isabeau Roche, et son neveu Rochat. (1694. De Saillens).	dud.	2	»
D^{le} Margueritte Rodier. (1694. De St-Jean en Cév.).	**Cév.**	1	»
Anemonde et Isabeau Rolandes. (1694. I. Roland, de Grenoble).	**Dauph.**	2	»
Le Sr de Rocaute. (1694. Mr Jaques de R.).	**Cév.**	1	»
D^{le} Isabeau Respet et sa fille.	**Dauph.**	2	»
D^{e} Louïse Revolte et ses 5 enf. (1694. De Die).	dud.	6	»
Marie Riege. (1694. M. Ricque, du Piémont).	**Piemont.**	1	»
D^{e} Salomé Rioux, et son enf.	**Viv.**	2	»
Judith Roland.	**Dauph.**	1	»
Les deux jeunes Marion Regis. (1694. Cousines germaines. De Châtonay).	dud.	2	»
Jeanne Richard. (1694. Jeanne et Margueritte R., d'Aurel en Diois).	dud.	1	»
D^{le} Catherine Remond et sa fille. (1694. D'Argentière).	dud.	2	»
Magdelaine Romb et son fils. (1694. De Veyne).	dud.	2	»
Pierre Rioux, orphelin. (1694. Pierrot Roux, de St-Voy).	**Viv.**	1	»
D^{e} Louïse Roy et ses 2 filles. (1694. De Die).	**Dauph.**	3	»

Dle Catherine Revel.	**Viv.**	1	»
Dle Jeanne Roux et sa fille. (1694. Mle J. Raoul et sa fille, de Calvisson).	**Lang.**	2	»
Marie Ronchal, et sa fille. (1694. Du Pragelas).	**Dauph.**	2	»
Susanne Rafine.	dud.	1	Ch.
Louïse Roland et son fils.	dud.	2	P.
La Veuve Grimaud et son enf.	dud.	2	»
Dle Margueritte Saillens.	**Cév.**	1	»
Jean Simon, orphelin.	**Normandie.**	1	»
Le Sr Guillaume Saligné, sa fme, et 3 enf. (1694. Mr G. Parlier Sr. de Saligné).	**Cév.**	5	»
Phelise Saunier.	**Dauph.**	1	»
Jean Sabon, sa fme, et sa fille. (1694. De Montpellier).	**Lang.**	3	»
Dle Isabeau Sabatier. (1694. Du diocèse de Nîmes).	dud.	1	»
Mr le Medecin Segaud.	**Bourgne.**	1	»
Mr Elie Tripoteau. (1694. De Coutrac en Guienne).	**Guienne.**	1	»
Dle Marie Tiers et 3 enf. (1694. Un des enf. est Antoine. D'Orpierre).	**Dauph.**	4	»
Dle Lucresse Terrasson et 3 filles. (1694. De Die).	dud.	4	»
Dle Jeanne Terrasson, sa belle-sœur.	dud.	1	»
Dle Marie Textor, et son fils. (1694. Le fils est Pierrot).	**Bresse.**	2	»
Susanne Tertianne.	**Dauph.**	1	»
Eve et Susanne Talon sœurs. (1694. De Die).	dud.	2	»
Marie Tourniere et 2 enf. (1694. Deux enf. de la veuve M. T.).	dud.	3	»
Isaac Tournier, infirme vieillard.	dud.	1	»
Sa femme.		1	»
Trois enfans de Mr Tichier.	**La Marche.**	3	»
Margueritte Tron. (1694. M. Tronc, Piémontaise infirme).	**Piemont.**	1	»
David Tatin, et Margueritte sa sœur.	**Dauph.**	2	»
Moïse Tournier, orphelin.	dud.	1	»

Pierre Taillot, orphelin. (1694. De Saillens).	dud.	1 »
Le Sr Taveillon, et ses 2 sœurs. (1694. Mr Denis Aberlinc de T. et ses 2 sœurs, d'Alès).	**Cév.**	3 »
Dlle Marie Teule et sa fille.	dud.	2 »
Ester Troupelle. (1694. D'Uzès).	**Lang.**	1 »
Mr Alexandre Vialat, sa fme, et 2 filles.	dud.	4 »
Sr Jean Vernet, sa fme et enf. (1694. De Loriol).	**Dauph.**	3 »
Marie Valançan. (1694. De Die).	dud.	1 »
Isaac Vacher, sa fme et 4 enf.	dud.	5 »
Susanne Veirasse. (1694. De Nîmes).	**Lang.**	1 »
Antoine Vicat, orphelin. (1694. Jaques Vicas, orphelin [le même ?]. De Roybon).	**Dauph.**	1 »
Dle Antoinette Vigouroux.	**Roüergue.**	1 »
La Veuve Gramont et sa fille. (1694. De Lydie G. et sa fille, de Castres).	**Lang.**	2 »
Nannete Angely.	dud.	1 »
Alexandre Theoger, sa fme et 2 enf. (1694. La fme et 2 enf. d'A. Féogier, de Privas).	**Viv.**	4 »
Susanne Roure.		1 »
Pierre Borel.	**Dauph.**	1 »
Isabeau Lagier et son enf.	dud.	2 »
Lucresse Truffot.	dud.	1 »
La Veuve Gros, et 2 enf.	dud.	3 Ch.
(Page 36).		
De Marie Ferrier, veuve Muzer. (1694. De Pont en Royans).	**Dauph.**	1 P.
Susanne Bluot. (1694. D'Issurtille en Bourgogne).	**Berry.**	1 »
Catherine Damas.	**Dauph.**	1 Ch.
Antoine Rugey.	**Guienne.**	1 »
Marie Michelon, et 1 enf.	**Viv.**	2 »
Judith Lacour vieille fme.	dud.	1 »
Dauphine Chebar et sa fille.	**Dauph.**	2 »
Olimpe Boisset.	dud.	1 »
Magdelaine Moulard.	dud.	1 »

Catherine RAMASSE. (1694. De Manosque).	**Prov.**	1	»
Isabeau ISSOAR.	**Dauph.**	1	»
Isabeau, Judith et Cesar GUIGUE. (1694. De Valdrôme).	dud.	3	»
Uranie LAGIER. (1694. De Die).	dud.	1	P.
Louïse REBOUL, et son enf. (1694. L. Rebaul, de Nîmes).	**Lang.**	2	»
Michel GONON, sa fme, et 3 enf. (1694. Il est †).	**Dauph.**	5	Ch.
Françoise et Helene MONNERONT.	**Païs d'Aunis.**	2	»
Susanne BART et ses 2 filles. (1694. Du Mondelan).	**Dauph.**	3	»
Jeanne HERETIERE. (1694. De St-Voy).	**Viv.**	1	»
André ROME.	**Dauph.**	1	P.
Sr Daniel RANG.	dud.	1	»
Mathieu GAROUSSE.	**Lang.**	1	»
Jaques COTTIN.	**Guienne.**	1	»
Henry MONTEILS.	**Lang.**	1	»
Isaac COURIER. (1694. I. CORIER et sa fme, de Roybon).	**Dauph.**	1	»
Pierre PONCET.	dud.	1	»
Pierre JELAT et sa sœur.	dud.	2	»
Catherine VASSEROT.	dud.	1	»
Marie FOUGUEYROLE.	**Cév.**	1	»
Pierre ARNAUD.	**Lang.**	1	»
Susanne BARET. (1694. De Corps).	**Dauph.**	1	Ch.
Margueritte et Antoinette VALON.	dud.	2	»
Jeanne MICHEL. (1694. De Freissinières).	dud.	1	»
La Veuve Louïse CLAIR et ses 2 filles. (1694. De Bressieux).	dud.	3	»
Bonne ODIER.	dud.	1	»
Claudine LEYGAS.	**Viv.**	1	P.
Margueritte OLLIVIER.	**Prov.**	1	»
Judith BERNAUD. (1694. De Villeperdrix).	**Dauph.**	1	Ch.
Jeanne et Eve RAFFY.	dud.	2	»
Judith LUBAC.	**Viv.**	1	P.
Jeanne CROCHAT.	**Pais-de-Gex.**	1	Ch.
Margueritte MOURG.	dud.	1	»
Lucresse PARC.	**Dauph.**	1	»
Pierre PELEGRIN.	**Dauph.**	1	»

Mad^e^ Paris, et Mad^le^ Dubois-Poisson.	**Paris.**	2 Ind.
Les 2 dem^les^ Guillaumet sœurs.	**Lang.**	2 »
Mr Cabrol, sa fme, et sa serv.	dud.	3 »
Antoine Mege et sa fme.	dud.	2 »
La servante de Mr Mourgue Marchand.	dud.	1 »
M^le^ Guiraud, chez M^r^ le Ballif Viladin.	dud.	1 »
Mr Guillauman.	dud.	1 »
Mr Moran, sa fme et sa fille.	**Dauph.**	3 »
Mr Duval, chez Mr Englar.	**Païs de Gex.**	1 »
Deux Compagnons Marchands.		2 »
Vincent Gabriel, et sa fille. (1694. De Marsillargues).	**Lang.**	2 P.

Total pour la ville de Berne :
388 (Ind.) — 101 (Ch.) — 564 (P.)............. **1.053**

(Page 37). **Au Baillage d'Echallens.**

	Echallens.	**3**
Le Regent d'Ecole, et sa fme.		2 Ind.
Une fille servante au Château.		1 »
	St Bartelemy.	**9**
Quatre personnes chez Mr Pollier.		4 Ch.
Le Regent d'Ecole, sa fme, et 3 enf.		5 Ind.
	Puliez le grand.	**2**
Le Regent d'Ecole et sa fme.		2 Ind.
	Orbe.	**76**
Noble Daniel d'Abrenathée Ministre, avec dem^le^ Anne de Leiris sa nièce.	**Lang.**	2 Ind.
Le Sr Hector Brun, Ministre, sa fme et une serv.	**Lang.**	3 P.
Le Sr Jean Pagesy, Ministre, sa fme et une fille.	**Cév.**	3 Ind.
Benjamin Vidal, sa fme et une fille.	dud.	3 »
Le Sr Pierre Colombier, sa fme, 5 enf.		7 »

Le Sr Louïs GENEVOIS, sa fme et 4 fils.	**Dauph.**	6 »
Sr Pierre GUEYLE, sa fme, et 2 enf.	dud.	4 »
Sr Jean GUEYLE, sa fme et 2 enf.	dud.	4 »
Marc-Antoine DELURE, sa fme, et 2 enf.	**Roüergue.**	4 »
Pierre POUJOL, et sa fme.	dud.	2 »
Louïs MATHIEU, sa fme, et 3 enf.	**Dauph.**	5 Ch.
Pierre BRETON.	**St Rausely.**	1 Ind.
Antoine DELESSERT, sa fme et 1 enf.	**La Ferté.**	3 »
Louïs DELESSERT son frère, sa fme et 1 enf.	dud.	3 »
Jacob BALLEY, et sa fme.	**Bresse.**	2 »
Jean REYNAUD, sa fme, et 3 enf.	**Dauph.**	3 Ind. et 2 Ch.
Thomas PASTRE, sa fme et 2 enf.	dud.	4 Ind.
Jaques BOREL, sa fme et un fils.	dud.	3 »
Marthe PASTRE veuve, et 3 filles.	dud.	4 »
Paul ALHAUD, et sa fme.	dud.	2 »
Françoise BOUQUET, et sa sœur.	dud.	2 »
Charles BOUVIER.	**Lang.**	1 »
François PELISSIER.	dud.	1 »
Claude SABATY.	**Cév.**	1 »
Catherine ARNOU.	**Dauph.**	1 Ch.

Total dudit Baillage d'Echallens : 75 (Ind.) — 12 (Ch.) — 3 (P.)................................... **90**

Il a été obmis dans ledit Denombrement les personnes suivantes :

Mr Philippe Christophle DE LIVRON, sa fme et fille.	**Païs de Gex.**	3 P.
Mr DE CHOUDENS DE BADIAN, et 4 enf.	dud.	5 »
Etiennas DUBOURG.	dud.	1 »
Jeanne-Marie PENIER et sa fille.	dud.	2 »
Elisabeth MERCIER et ses 2 enf.	dud.	3 »
Françoise JOLY et ses 3 filles.	dud.	4 »
Claudine CAMPAGNOLE et son petit fils.	dud.	2 »
Les trois orphelins de feu la Dame Margueritte CARLOT.	**Dauph.**	3 »
Pierrot FERRIER, orphelin.	dud.	1 »
Madame DEFINOD, et 5 enf.	**Païs de Gex.**	6 »
Olimpe LALLE.	**Dauph.**	1 »

Sr Jean LANTELME, et son enf.	dud.	2	»
Mr DE LA COLOMBINE et sa fille.		2	»
Claire OLANIERE.	**Dauph.**	1	»
Gabriele ROC.	**Païs de Gex.**	1	»
David REBOUL et ses 3 enf.		4	»
Mr Guillaume BARJON, Ministre, sa fme, 4 enf., sa belle-sœur, et sa serv.	**Lang.**	8	»
Mr le Ministre Jean ROURE, sa fme, et 4 enf.	**Lang.**	6	»
Mr CARLOT, sa fme et son fils.		3	»
Mr le Ministre AMBLARD, sa fme et enfans.		4	»
Mr le Ministre Antoine CAPIEU et sa fme.	**Roüergue.**	2	»
Mle Jeanne DE CARITA.	**Dauph.**	1	»
Sr Pierre GUYON.	**Lang.**	1	»
Sr Jean VERNET et sa fille.	dud.	2	»
De Benoite CHARPENEL.	**Dauph.**	1	»
De Susanne FOURNIER.	**Bourgne.**	1	»
Deux petit-fils d'Isaac TOURNIER.	**Dauph.**	2	»
		72	(P.)

(Page 38, blanche).

(Page 39). **Sommaire dud. denombrement.**

Baillages où sont les Refugiez.	Nombre des Refugiez qui subsistent de leurs rentes, ou par leur industrie.	Nombre de ceux qui vivent des charitez, et qui n'ont pas de pensions fixes.	Nombre des Refugiez dont les pensions sont fixées.	Total des Refugiez en chaque Baillage.
Bonmont..........	125	17	16	158
Nion..............	488	154	9	651
Romainmostier....	101	49	—	150
Morges............	599	94	29	722
Aigle........... ..	115	47	—	162
	5 familles	2 familles		7 familles
Vevey......... ..	515	101	24	640
Oron..............	8	6	1	15
Moudon...........	108	81	—	189
	2 familles			2 familles
Payerne....	44	42	—	86
Avenche..........	18	12	14	44
Yverdun..........	139	48	15	202
Grandson.........	37	13	2	52
Morat......... ...	21	10	—	31
Lausanne.........	1320	299	43	1662
Arrau.............	71	--	—	71
Berne.......	388	101	564	1053
Eschallens........	75	12	3	90
Obmissions.....	—	—	72	72
TOTAL......	4172 et 7 familles.	1086 et 2 familles.	792	6050 et 9 familles dont le nombre des personnes n'est pas exprimé.

La pièce se termine par le sommaire partiel, inscrit au dos de la feuille de couverture, du dénombrement de 1698 pour quelques bailliages vaudois parmi les plus importants et pour la ville de Berne ; il se monte à 8.454 personnes ; mais en ajoutant à ce chiffre ceux des autres états connus, on obtiendrait un total, très près de la réalité, de 10.402 réfugiés résidents :

Denombrement de 1698

	Total	
Bailliage de Morges	1236	Persones
d'Yverdun	624	
de Lausanne	2828	
à Berne	2132	
à Vevey	1634	
Some totale de ces cinq denombrem[ts]	8454	

Persones assistées « 806 ».

Emile PIGUET
D[r] ès sciences.

(A suivre.)

Listes de Réfugiés vers 1700
dans le Margraviat de Bade-Durlach

Vers la fin du XVII[e] siècle de nombreux réfugiés pour la foi sont arrivés dans le margraviat de Bade-Durlach (1). Le margrave luthérien Frédéric VII leur assura la liberté de conscience et de culte.

En 1699 les villages de Friedrichstal et Welschneureut furent fondés par des réfugiés français ; d'autres s'établirent à Auerbach, Kleinsteinbach, Langensteinbach, Pforzheim ; les traces d'autres encore se trouvent à Mühlburg, Graben, Staffort et Spœck ; (dans le duché voisin, en Würtemberg, des groupes se fixèrent à Dürrmenz, Schœnenberg, Corres, Pinache, Pérouse, Grossvillars, Kleinvillars, et à Palmbach, en 1806 annexé à Bade).

A Welschneureut s'établirent des Vaudois des hautes vallées du Piémont et de la Savoie, arrivés par la Suisse. D'autres réfugiés étaient des Wallons de Liège et du Brabant, d'abord établis pendant trente ans à Billigheim et Marlenheim près Landau dans le Palatinat ; ils remontèrent plus haut dans la vallée du Rhin lorsque leur sécurité fut menacée dans leur premier lieu de refuge.

Outre Friedrichstal, qu'ils fondèrent, ils s'établirent dans presque toutes les autres localités du margraviat.

Les réfugiés de Bade et du Würtemberg furent groupés sous l'autorité d'un même Synode réformé. Des luthériens vivaient au milieu d'eux. Depuis l' « union » de 1821 il n'y a plus de différence entre luthériens et réformés badois.

A partir de la deuxième ou troisième génération la connaissance du français se perdit. Peu de noms français subsistent encore. Les familles ont disparu, ou émigré, ou ont germanisé leurs noms, (*Horne* est devenu *Hornung, Roux Ruh,* etc.). Par contre, des scribes français ont souvent francisé les noms allemands (par exemple en 1713 à Friedrischstal, on écrit *Chendaler* pour *Schœntaler*).

Voici quelques noms remontant au Refuge de 1699-1710, qu'on trouve encore : à Friedrichstal *Barié, Borel, Borell, Calmez, Giraud, Gorenflo, Herlan, Horne* (Hornung), *Lacroix, Thibaut ;* à Welschneureut *Bœuf, Crocoll, Clour,*

(1) En 1527 le pays de Bade avait été partagé en deux margraviats : le margrave de Baden-Baden (au sud) restant catholique tandis que celui de Baden-Durlach adopta la Réforme. Durlach, capitale jusqu'en 1724, est à 4 kilomètres à l'est de Carlsruhe, fondée alors ; fidèle allié de Napoléon I[er] le margrave Charles Frédéric reçut en 1803 le titre d'électeur, puis celui de grand-duc, et ses domaines furent étendus bien au delà des limites des siècles précédents (*N. D. L. R.*).

Durand, Dunké, Gros, Herlan, Hueber, Marsch, Niclas, Ukele ; à Eggenstein *Desmarez* (autrefois *De Marais*), *Gros* ; à Carlsruhe *Herlan, Gorenflo, Gros, Lacroix, Borel, Borell, Bœuf, Durand, Crocoll, Dunke, Demarez, Marsch* ; à Auerbach *Allion, Gay, Zechiel* ; à Langensteinbach *Gay, Zechiel* ; à Pforzheim les réfugiés n'ont fait que passer : des *Lacoste* s'y trouvaient encore au début du XIXe siècle. A Waisenhaus une tentative pour fixer quelques familles en établissant des métiers à tisser échoua. Les invasions de troupes françaises et l'appauvrissement qui s'ensuivit empêchèrent d'organiser méthodiquement l'établissement des réfugiés dans le margraviat comme ce fut le cas en Würtemberg : de ce pays-ci émigrèrent au XIXe siècle dans celui-là beaucoup de descendants de réfugiés : *Arlaud, Armand, Ayasse, Barat, Biletter, Common, Fachon, Friton, Garagnont, Herion, Heritier, Huguenin, Irion, Jouvenal, Maneval, Mondon, Richardon, Rivoir, Surdes, Talmon, Trommer, Vallon, Vinçon, Vinnai.* L'industrie attira de Genève et de Hanau les *Bujard*, les *Jourdan*, etc.

On trouvera ci-après les noms des réfugiés établis dans les parties du Würtemberg annexées à Bade en 1806 : à Untermutschelbach *Berger, Balzer* (Balcé), *Barall, Braun* (*Brun*), *Gigas* (*Guigas*), *Konstandin* (*Constandin*), *Roux* ; à Palmbach subsistent les noms de dix familles (sur vingt-deux primitivement établis) : *Baral, Berger, Granges, Guigas, Jourdan, Piston, Raviol, Roll, Soulier, Tron* (1).

Nous avons relevé les actes ci-après transcrits dans divers fonds (indiqués pour chaque série) aux Archives badoises de Carlsruhe (Generallandesarchiv). Nous avons reproduit l'orthographe des noms propres telle qu'elle se trouve dans les documents originaux.

Hermann JACOB,
Instituteur à Carlsruhe.

---

(1) On trouvera plus de détails dans les monographies sur Spœck par Hauer (Katz, à Bruchsal, 1923) ; Mühlburg par A. Thoma (J. J. Reiff à Carlsruhe, 1903) ; Welsch-Neureut par Askani (evang. Schriftverein, Carlsruhe, 1924) ; Palmbach, Mutschelbach par Meerwein ; Gochsheim par E. Weiser (Katz à Bruchsal, 1912). Voir aussi le *Pfælzisches Museum*, 1932, p. 259 : *Immigrations dans le Palatinat à la fin du XVIIe siècle* ; *Volk u. Heimat*, 1924, p. 18 ; *Un village huguenot : Friedrichstal* ; Ibid. 1923, n° 29 : *Teutsch und Welschneureut* ; *Karlsruher Tagblatt*, 8 août 1928 : *les Vaudois de Palmbach*, par Wilkendorf ; ib., 12 janv. 1920 : *Friedrichstal* ; *Karlsruher Zeitung*, 19 mai 1913 : *Friedrichstal* ; *Zeitschrift des Vereins der Finanzassistenten* 1894-95 : *Friedrichstal-Blankenloch* ; *Evang. Gemeindebote* (*le Messager de l'Eglise*), Friedrichstal, 6 années ; *Quelques récits historiques sur Friedrichstal*, par O. Hornung, 1932 (pour le Jubilé du chœur).

1. — *Estat des Familles qui composent une Colonie sous la dominati*

N°	Nom du réfugié	Profession	Agé de ans	Natifs de
1	Piere Maillet	m^tre talieur d'abits	42	*Dye province du Dophin*
2	Jeane Martine	— environ	35	*Ganges prov. du Languea*
3	Jean Cotty	batelier	31	*Cleirac en la Guiene*
4	Samuel Marche	cordonier	43	*Castilion proche de Bou*
5	Jean Sagne	regent de cate	34	*Fogères en Langue doc*
6	Jean François Prieur	laboureur	30	*Goulion*
7	Bernard Corco	cordonier	35	*Senssere*
8	Nicolas Roy	feseur de chaux et charbon	40	*Cotrei en Lionois*
9	Isac Barere	tiserent	35	*Nerac dans la Base Guie*
10	Jean Iaques Piliau			
11	Renet Maillet	laboureur	41	*Dye prov. de Dophine*
12	Susane Faure	—	40	*de la Beaume Cornilianе du Dophine*
13	Jeane Faure	—	30	*Valedromme prov. du Do*
14	Isac Casobon	cordonier	36	*Neyrac en la Base Guien*
15	Estie (?) Blane	marchand	36	*proche de Sisseron en vance*
16	Bol Castagneret	m^tre talieur	30	*Chalancon en Vivarets*
17	Francois Salees	laboureur	72	*St-Fortunat en Vivarets*
18	Jean Martin	treseur	33	*Marignac proche de D phine*
19	Daniel Bonard	cordonier	62	*Dye en Dophine*
20	Anne Beson	laboureurs veufue de Pierre Pomerat	51	*Bais prov. du Vivarets*
21	Francois Aymar	laboureur	57	*Cairas prov. du Dophiné*
22	Claud Aymar	laboureur	22	*Cairas prov. du Dophiné*
23	Marie Maurelle	—	52	*Cairas prov. du Dophine*
24	Madelaine Simonde	—	22	*Cairas prov. du Dophiné*
25	Marie Dalmaze	—	23	*Cairas prov. du Dophiné*
26	Marie Aymar	—	24	—
27	Estiene Jean	laboureur	30	*Dye en Dophiné*

…ltesse serenisime Monseigneur le Margrave de Baden-Dourlach (1699) (1)

…e …n	Séjour à en	ans	Sorti	Membres de famille	Personnes
	à Yverdun en Suisse	14	de S. 30.8.1699	sa fame, 1 fils de 14 ans, 1 fille de 10 ans	4
	à Yverdun	14	» 30.8.1699	—	1
	à Yverdun	12	» 30.8.1699	sa fame, 1 fille de 8 ans, 3 fils de 4, 2 ans, 19 mois	6
	il a demeuré	12	» 30.8.1699	sa fame	2
	en Suisse	12	» 30.8.1699	sa fame, 2 fils de 1 1/2 ans, 1 mois	4
	en Suisse	3	» 30.8.1699	sa fame, sa mere	3
	à Genève et en S.	14	» 30.8.1699	sa fame, 3 fils de 12, 10, 6 ans, 1 fille de 3 ans	6
	en Suisse	14	» 30.8.1699	sa fame, 3 filles de 15, 10, 6 ans, 1 fils de 2 1/2 ans	6
	il a demeuré au service de sa Maiesté britanique 8 années et le reste il a demeuré à Yverdun en Suisse.		» 30.8.1699	—	1
					1
	en Suisse	4	» 30.8.1699	sa fame, 1 fille de 12 ans, 1 fils de 9 ans	4
	en Suisse	13	» 30.8.1699	—	1
6	en Suisse	13	— 30.8.1699	—	1
7	en Suisse	12	» 15.4.1699	sa fame	2
7	en Suisse	12	» 24.6.1699	sa fame et 4 anfans	6
2	en Suisse	7	» 24.6.1699	sa fame, 1 fille de 9 ans	3
7	en Suisse	12	» 22.8.1699	sa fame, 1 fils de 18 ans	3
592	en Suisse	7	» 14.6.1699	sa fame, 1 fille de 2 ans, 1 fille de 4 ans	4
7	en Suisse	12	» 14.6.1699	—	1
7	en Suisse	12	» 14.6.1699	3 enfans et sa sœur de 42 ans	5
599	en Suisse	—	» 24.6.1699	sa fame, 4 fils de 22, 19, 15, 13 ans	6
699	en Suisse	—	» 24.6.1699	sa fame	2
699	en Suisse	—	» 24.6.1699	sa fille de 23 ans	2
699	en Suisse	—	» 24.6.1699	—	1
699	en Suisse	—	» 24.6.1699	—	1
699	en Suisse	—	» 24.6.1699	avec sa sœur de 23 ans	2
7	il a demeuré un an à Genève le reste service de S. M. B. tant en Piemond que sur le Reins.		» —	—	1

Spezialia Mühlburg Amt, Convolut 1.

N°	Nom du réfugié	Profession	Agé de ans	Natifs de
28	Leonard Benefont	tisereur	30	*Semieres de Greson proch Sainte-Foy en Perigord*
29	Pierete Bataliard	—	40	*Pons de Velle en Bresse*
30	Bertrant Dutour	marchand	32	*Salians en Dophiné*
31	Pierre Pansu	laboureur	50	*St-Gervais du Dophiné*
32	Bartelemi Phelippe	laboureur	35	—
33	Laurens Phelippe	laboureur	30	—
34	David Loriol	manifaturier de las	30	*Chalancon en Vivarets*
35	Pierre Cavvet	m^tre^ talieur d'abits	—	*Chairac en la Basse Guien*
36	Poul Bruyere	marchand	40	*Livron en Dophiné*
37	Daniel Maillet	cordonier	55	*Dagi*

2. — *Role des Familles qui viennent de Gochs*

1	Jean Renaud	metre tisereur	58	*Dophiné*
2	Pierre Laidier	—	30	—
3	Noe Laurens	laboureur	35	—
4	Alexandre Refier	charpentier	33	—
5	Zacarie Peis	pegneur de laine	36	*Provance*
6	Andre Peis	ouvrier en drape	56	*Dophiné*
7	Marc Faure	laboureur	45	*Dophiné*
8	Jaques Chafard	cordonier	54	—
9	Jean Vial	tisereur	36	—
10	Alexandre Clemens	»	36	—
11	Alexandre Clemend	potier	67	—
11	Daniel Clemend	—	34	—
12	Anthoine Enpeitei (?)	laboureur	30	—

e n	à	Séjour en	ans		Sorti	Membres de famille	Personnes
		en Suisse	4	de S.	12.6.1699	—	1
		en Suisse	12	»	14.6.1699	—	1
		en Suisse	14	»	22.8.1699	sa fame, 2 fils de 2, 1 ans	4
		en Suisse	12	»	22.8.1699	sa fame, 3 fils de 17, 13, 11 ans, 1 fille de 3 ans	6
99		en Suisse	—	»	16.9.1699	sa fame, 4 fils de 18, 15, 12, 8 ans, 3 fille de 10, 8, 3 ans	9
99		en Suisse	—	»	16.9.1699	sa fame, 2 fille de 12, 10 ans	4
		en Suisse	14	»	2.2.1699	sa fame	2
		en Suisse	14	»	15.6.1699	sa fame, 1 fils de 9 ans	3
		il a demeuré aux Valées de Luzerne pendent les gueres et en dernier lieu une anee en Suisse.		»	19.9.1699	—	1
		—		»	5.3.1699	sa fame, son fils de 23 ans, sa fille de 27 ans	4

etté Congédiées par son Altesse serénissme (1699) (1)

Séjour en	ans		Sorti	Membres de famille	Personnes
en Suisse	13	de S.	2.8.1698	sa fame, 1 fils de 16 ans	3
il a demeuré au service de S. M. B. et le reste en Suisse.	6	»	28.5.1699	sa fame	2
il a demeuré au service de S. M. B.	10	»	—	sa fame, 1 fille de 3 ans, 1 fils de 1 an	4
il a demeuré 3 anées en Suisse, le reste au service de S. M. B. 8 ans tant en Piemont que sur le Reins.		»	—	sa fame, 1 fille de 9 mois	3
il a demeuré 3 ans en Suisse et 8 ans au service de S. M. B. tant en Piemont que sur le Reins.		»	—	—	1
en Suisse	11	»	29.4.1699	sa fame	2
en Suisse	12	»	29.4.1699	sa fame, 3 fils de 17, 14, 6 ans, 1 fille de 2 ans	6
en Suisse	11	»	29.4.1699	sa fame, 1 fille de 10 ans	3
il a demeuré 3 ans en Suisse et service de S. M. B. tant en Piemont que sur le Reins.		»	—	sa fame	2
en Suisse	12	»	29.4.1699	sa fame	2
en Suisse	12	»	25.9.1699	—	
—	—	»		et sa sœur	3
il a demeuré en Suisse 3 ans, le reste au service de S. M. B. en Flandres.		»	—	sa fame	2

Spezialia Mühlburg Amt, Convolut 1.

Nº	Nom du réfugié	Profession	Agé de ans	Natifs de
13	Enemond FAURE	laboureur	50	*Dophiné*
14	Pierre TURQUAIS	foulandier	50	»
15	Estiene GACHET	laboureur	38	»
16	Jean BARET	»	35	»
17	Anri ROUVRIERE	»	42	»
18	Estienne BOREL	»	40	»
19	Pierre ROUSELET	marchand	45	»
20	David MAILLET	cordonier	35	*Langue doc*
21	Iudy FAURE	talieuse	34	*Dophiné*
22	Marie CABOT	marchande	55	*Quersi*
23	Piere CACHET	laboureur	45	*Dophiné*
24	Samuel CHAUMONNAU	marchand	31	*Champagne*
25	Jean Piere SAUNIER	laboureur	30	*Vivarets*
26	Marie GABI	marchand veuve de Isac Berson	58	*Chatelereau en Poitou*

3. — *Role de seux qui sont absans et*

Nº	Nom du réfugié	Profession	Agé de ans	Natifs de
1	Piere MARTIN	—	35	*Marignal proche de Dye Dophiné*
2	Bol DAGALIÉ	laboureur	34	*Pont de Velle en Bresse*
3	Jeremie REYMOND	—	40	*Reysouze en Bresse*
4	Michel REIMOND	—	35	» »
5	Moye CONTE	marchand	35	*Pont de Velle en Bresse*
6	Pierre CONTE	metre taneur	35	» »
7	Jean TISERANT	—	60	*Reysouze en Bresse*
8	Jean COMIER	—	50	*Pont de Velle en Bresse*
9	Judi BATALIARD	—	55	» »

ie n à Séjour en	ans	Sorti		Membres de famille	Personnes
il a demeuré quelque tens en Suisse ; le reste à Erlan.		de S.	--	sa fame	2
en Suisse	12	»	2.8.1699	sa fame, 2 fils de 12, 3 ans, 1 fille de 6 ans	5
il a demeuré en Suisse 4 ans, le reste au service de S. M. B. tant en Piemond que sur le Reins.			—	sa fame, 1 fils de 3 ans	3
il a demeuré en Suisse 3 ans, le reste au service de S. M. B. tant en Piémont que sur le Reins.		»	—	sa fame, 1 fils de 3 ans, 1 fille de 12 ans	4
il a demeuré au service de S. M. B.		»	—	sa fame, 2 filles de 11, 3 ans	4
il a demeuré en Suisse 3 ans et le reste au service de S. M. B. tent en Piemont que sur le Reins.		»	—	sa fame, 1 fille de 8 mois	3
il a demeuré au Palatinat		»	—	sa fame	2
en Suisse	9	»	25.5.1699	sa fame, 3 enfans	5
en Suisse	12	»	29.5.1699	—	1
à Genève	8	»	17.10.1698	—	1
en Suisse		»	2.5.1699	sa fame, 1 fille de 3 ans	3
en Suisse	4	»	15.3.1698	sa fame, 3 filles de 9, 7, 4 ans	5
il a demeuré en Suisse 3 ans, le reste ayant servi Sa M. B. tant en Piémond que sur le Reins.		»	15.4.1699	sa fame	2
au Palatin		»	15.8.1699	1 fils de 30 ans	2

...venir dens la Colonie (1699) (1)

en Suisse	14	de S.	—	sa fame, 4 fils de 12, 8, 4, 2 ans, 1 fille de 1 ans	7
en Suisse	12	»	—	sa fame, 1 fils de 3 ans, 2 filles de 6, 2 ans	5
en Suisse	2	»	—	sa fame, 2 fils de 6, 4 ans, 1 fille de 10 ans	5
en Suisse	13	»	—	—	1
en Suisse	14	»	—	—	1
en Suisse	14	»	—	—	1
en Suisse	2	»	—	sa fille de 20 ans	2
en Suisse	12	»	—	sa fame, 3 fils de 6, 4, 1 ans, 1 fille de 10 ans	6
en Suisse	2	»	—	1 fils de 15 ans, une fille de 20 ans	3

...pezialia Mühlburg Amt, Convolut 1.

N°	Nom du réfugié	Profession	Agé de ans	Natifs de
10	Pierre Lourt (?)	—	34	*Dye en Dophiné*
11	Daniel Brunier	drapier	35	*Livron en Dophiné*
12	Judy Brunier	—	30	— —

4. — *Rolle de ceux qui sont venus depuis le rolle presedent et qui s… Margraf de Ba…*

1	Pierre Adrian	mtre tiserent	26	*Vauein en Lorene*
2	Jeremie Laurens	—	45	*Beauquemon en Verdunois*
3	Isaac des Finos	metre charpantier	60	*Colonges*
4	David Armand	drapier	35	*Aaulignan en Dophiné*
5	Paul Gros	—	34	*du lieu d'Esprenet en Doph…*
6	Michel Rouvrierre	cordonier	26	*Montélimar en Dophiné*
7	Pierre Nicolas	—	30	*Dye en Dophiné*
8	Alexandre Boes	—	35	*Sagne en Vivarets*
9	Matieu Coineau	—	30	*Puis en Gascogne*
10	Jaaques Maisonneufue	—	31	*Bofre en Vivarets*
11	Isaac Bourgea	—	25	*Luras en Vivarets*
12	Anri Arnaud	—	26	*Luseren en Dophiné*
13	Jean Signoret	—	35	*Sagnes en Vivarets*
14	Jean Aliaud	—	34	*Roure en Dophiné*
15	Jean Rivier (1)	—	—	*St Paul au 3 chateaus en …phiné*
16	Michel Vinson	—	—	*Roure en Pragala*

(1) D'abord réfugié à Neu-Steinbach près Todtenhausen (principauté de Marbourg) où il… ancien de l'Eglise française ; il mourut à Auerbach dans le margraviat de Dourlach, en 1715 (Cf. … Rivier, *La famille Rivier*, Lausanne, 1916, p. 29, et ci-après § 1er et § 17, page 89).

de en	à	Séjour en	ans	Sorti		Membres de famille	Personnes
		en Suisse	2	—	—	sa fame, 1 fils de 1 ans, 1 fille de 3 ans	4
		il a demeuré dans les Venitiens 6 anées, dans le regiment du prince de Bares et le reste en Piemont.		—	—	—	1
		en Suisse	2	—	—	—	1

dis sous la domination de son Altesse serenisime Monseigneur le
lach (1700 ?) (1)

de en	à	Séjour en	ans	Sorti		Membres de famille	Personnes
699		en Suisse		de S.	10.2.1700	—	1
8		en Suisse		—	30.10.1699	sa fame, 2 fils de 12, 10 ans, 1 fille de 18 ans	5
4		à Genève		—	14.5.1699	sa fame, 2 fils de 20, 15 ans	4
9		en Suisse	10	—	20.10.1699	sa fame	2
9		en Suisse	10	—	20.10.1699	sa fame	2
6		en Suisse	13	—	2.9.1699	—	1
5		il a servi S. M. B.		—	15.10.1699	—	1
		il a servi dans le regiment de Loche en Piémont et sur le Reins.		—	—	—	1
		a servi dans le regiment de Cornaud.		—	—	sa fame	2
		a servi dans le regiment de Chomberg en Piemont.		—	—	—	1
		a servi dans le regiment de Loche, set retiré avec que son conget.		—	—	—	1
–		il a servi dans le regiment de Galouey (2).		—	—	—	1
–		a servi dans le regiment de Miremand en Piémond au service de S. M. B.		—	—	—	1
–		il a servi S. M. B. tant en Piémont que sur le Reins iusques en l'anée 1698.		—	—	sa fame, 1 fille de 3 ans	3
–		il a servi S. M. B. tant en Piemond que sur le Reins iusques en l'anée 1697.		—	—	sa fame	2
–		il a servi S. M. B. tant en Piémont que sur le Reins iusques en l'anée 1697.		—	—	—	1

(1) Spezialia Mühlburg Amt, Convolut 1. — (2) Gallway (Ruvigny).

N°	Nom du réfugié	Profession	Agé de ans	Natifs de
—	—	—	—	—
17	Francois GUERIMENT	—	—	*Chateau dou Lile en Dophin*
	Piere GUERIMENT son frere	—	—	—
18	Susane RAFINE	—	55	*Dorpierre en Dophiné*
19	Pierre AGNAU	—	14	*Provance*

5. — *Role des familles qui veulen*

1	Pierre FOURNAISE	charpentier	36	*Doy* (1) *Province de Tirach*
2	Estienne PERRIN	laboureur	50	*Pays de Veaux*
3	Jean RIVIERE	drappier	34	*la Province du Dauphiné*
4	Daniel CLEMENT	laboureur	37	*Doy Province de Tirache*
5	David de LATE	»	—	*pays de la Leuvre* (2)
6	Jean VALLAR	fileur de laine	—	*Chiveaux Province de Sedan*
7	Antoine de VENIE	laboureur	—	*Pays de la Callevre en Flan dres*

13. — *Roolle des famillie nouvellèment arrivée de Françe et de Suisse Durlach a Auerbach*

1	Moyze GUIREMAND	laboureur	33	*Livron en Dauphiné*
2	Esperit CLEMENT	—	17	*Dorpierre en Dauphiné*
3	Abraam Louys MORAND	horlogeur	41	*Pays de Gex*
4	François CREUASSAT	—	37	*Languedoc*
5	Abraam DUPUY	—	15	*Pays de Gex*
6	François CAUMER	travailleur de terre	39	*Livron en Dauphiné*
7	Claude ORANGE	laboureur	54	*Nion en Dauphiné*
8	Isaac Adam TANEUR	—	39	*Picardie*
9	Pierre Maurisse TANEUR	—	30	*Clerac en Agenois*
10	Jaques DESCOMVELL. (3)	travailleur de terre	27	— —

(1) Ohis en Thiérache.
(2) De l'Alleu ?
(3) Ou *Decourcelle* ?

de en	à	Séjour en	ans	Sorti	Membres de famille	Personnes
—	—	—	—	—	—	—
–		—	—	—	—	1
–	qui a aussi servi S. M. B.		—	—	—	1
88	en Suisse		—	3.9.1699	—	1
–	—			sorti 4.10.1699	pour venir isi servir dieu en pureté	1

ir à Graben (1700 ?) (1)

dans le Palatin	17	—	sa fame Marguerite de Late, âgée de 31 ans	2
—		—	1 enfant de 14 ans, sa fame Mary Gonin	3
iusques icy entre les trouppes du roy d'Angleterre.		—	sa fame Esterre Gonin	2
demeuré iusques ici en Palatinat.		—	sa fame Mary Barbe	2
—		—	sa fame Marguerite Salomé et 3 enfans	5
demeure dans le Brandebourg et Palatinat.		—	sa fame et 3 enfans	5
dans le Palatinat		—	sa fame et 4 enfans	6

ylys sous la protection de S. A. S. Monseig. le Margrave de Baden gensteinback 1700 (1)

96	24.7.1700	—	1
98	15.8.1700	—	1
97	14.6.1700	sa femme agée de 36 ans, son fils agé de 7 ans, sa fille agée de 5 ans	4
98	9.5.1700	sa femme agée de 30 ans et sa fille agée d'un mois	3
96	6.5.1700	—	1
86	28.9.1700	Suzanne Guerimand sa femme agée de 30 ans, Suzanne Marie agée de 10 ans, Izabeau de 6 ans, Gabriel Barthelemy de 4 ans	5
87	4.5,1700	sa femme agée de 48 ans et son fils agé de 16 ans	3
89	1699	sa femme agée de 30 ans, 2 fils de 15, 8 ans, 1 fille de 10 ans	5
1700	—	—	1
1700	—	—	1

) Spezialia Mühlburg Amt, Convolut 1.
) Spezialia Langensteinbach C. 2.

6. — *Rolle de tous les habitans qui sont dans la colonie de Neureut,* 1701 (1).

N°	Nom	Qualité
1	Antoine Hanpaita (2)	Réfugié
2	Paul Chastagniare	»
3	David Loriol	»
4	Jsaac Cacaubon	»
5	Piere Caubet	»
6	Jean Coutil	»
7	Nicolas Roy	»
8	Jean François Brieur	Suisse
9	Jsaac Barere	Réfugié
10	Jane Martine	»
11	Samuel Marche	»
12	Bernard Croco	Natif de Genève
13	François Salee	Réfugié
14	Jaque Marot	»
15	Rainet Maillet	»
16	Glaude Haimart	»
17	Francois Creuasa	»
18	Goichi Pommeras	»
19	Piere Pansu	»
20	Estiene Jean	»
21	Jean Lafont	»
22	Jane et Susane Faure	»
23	Jean Piere Sangnier	»
24	Paul Gros	»
25	Moiyze Boimien	»
26	David Armant	»
27	Caterine Arberge	»
28	Samuel Colon	
29	Jean Changion	Réfugié
30	Pierre Canpredon	»
31	La veufe de Jean Bonhomme	
32	François Armand	Réfugié
33	Jaque Caubet	»
34	Mr le pasteur (Daniel Lautier)	Réfugié
35	Gaspar Friche	Suisse
36	Abraham Dros	Suisse
37	Francois Generoux	»
38	Dagniel Maliet	
	ceux des dernier venus	
39	Piere Brun	Suisse
40	Picre Gy	»
41	Jonas Huber	»
42	David Maillie	Réfugié
43	Antoine Olive	»
44	Marie Cabos	»
45	Michel Rouvier	»
46	Suzane Caubet	»
47	Jaque Durant	»
48	Piere Mailliet a Millebour	»
49	Louis Le Sene	Suisse
50	Jean Jaque Resin	»
51	Jsaac Bourgas	Réfugié
52	Marie Haimard	»
53	Martin a Millebour	»
54	Jaque Rigardiere	»
55	Hainar a Millebour	»
56	Charle Lanblin	Valon
57	Glaude Piecou	Suisse
58	Piere Nicolas	Réfugié
59	Jane Laprounansale	»
60	Jean Sagnie a Millebour	»
61	Jaque Bos	Suisse
62	Jaque Folie	Réfugié

Sur une autre liste de la même année 1701 manquent les N°s 13, 14, 18, 27, 28, 29, 57, 59, 60, mais on y trouve les nouveaux noms ci-après :

1 Jean Piere Salee
2 La veufue Poumeras
3 La veufue Changion
4 Le mestre de cole
5 Jean Piere Tibaut
6 Hetor Gontar
7 Jane Buet

7. — *Liste des hommes et garsons audesseus de* 15 *Ans de La Colonie de Neyreuth, Le* 25 *Jeullet* 1709 (3).

Monsr Le pasteur Daniel Lautier
Pierre Maillet maitre de chole
Aiene (?) Ceret
Aictor Gontat

(1) Spezialia Welschneureut Convolut 1.
(2) Aujourd'hui *Empeyraz.*
(3) Baden Generalia, fascicule 5025.

Piere Voison
Jacques Resin
ys Blene (?)
ue Larigardie
ue Maraut
toine Bexard
ue Durant
nel Rouvierre
de Michelin
que Caubet
ncois Generont
oard Frische
re Canpredont

Paul Gros
Glaude Aimard
David Aermen
Jacques Pansu
Mathieu Gouynau
Francois Maillet
Francois Crebesac
Bernard Crocol
Samuel Marché
Isaac Baraire
Jean Couty
Pierre Caubet
Jean Caxoubon

Lionard Benefont

Les garsons audeseus de 15 ans

Jean Caubet
Nouel Pansu
Jean Abrand Crocol
Paul Blen (?)
Jean Durand
Pierre Durand

Francois Rouquille
bourgue mestre

8. — *Colonie de réfugiés à Friedrichstal*, 1702.

acques Gorenflo
ean Pierre Gireaux
La veuve Herlan
François Toubier
La veuve Toubière
6 Pierre Toubier
7 Abraham Herlan
8 Nik Gorenflo
9 Abraham de Hue
10 Philipp Toubier
11 Isac Herlan
12 Michael Salingre
13 Robert Horne
14 Jacques Simonér
15 La veuve de Girardin

(*Das Hardtdorf Spock*, par A. Hauer, p. 43.)

9. — *Colonie de réfugiés à Friedrichstal*, 1704.

Abraham Herlan, Bourgmestre, et sa femme
Witwe Jean Girardin, 7 enfants.
Caspar Chare, sa femme, 2 enfants
Isac Herlan
Abraham Desreux et sa femme
6 Jacques Sezain, et sa femme, 2 enfants
7 Bernard Lerique et sa femme,
8 Nicolas Gorenflo
9 Jacques Simonér, et sa femme, 2 enfants et un frère
10 Jean Baptiste Desmarais
11 Witwe Pierre Herlan, 4 enfants.
12 Jean Pierre Giro, et sa femme, 3 enfants
13 Jacques Gorenflo, maire, 4 enfants

(*Das Hardtdorf Spöck*, par A. Hauer, p. 46.)

10. — *Specification de Friedrichsthal* 1705 (1).

rre Herlan
Baptiste de Mars
ques Barriez
c Herlan
par Chaire
rre Corbau
iel Baudemont
vefue Gerardin

Jacques Sezain
Abraham Desreux
Jean Henry Giro
Bernard Laloûette
Nicolas Gorenflo
Jacob Gerardin
Jean Borelle
Jacques Simonet

Abraham Herlan
Jean Baptiste Desmarait
La vefue Herlan
Jean Pierre Giro
Jacques Gorenflo

(21 familles)

Fridrichthal 11 novembre 1705 : Jacques Gorenflo, Schoulteis.

(1) Spezialia Mühlburg Amt, Convolut 1.

11. — *Friedrichstal,* 1713 (1).

Piere Herlan
Batiste Demars
André Curnex
Isaac Herlan
Gaspar Chérer
Piere Corbau
Daniel Baudemont
Daniel Bonet
Piere Quilet
Jean Lambert
Daniel Loyseau
Piere Hornung
Daniel Jacob
Daniel Chendaler
Abraham Dereux
Jean Henry Giraud
Bernard l'Alouette
Jean Borel
Jacques Barié
Jacques Symonet
Jacob Herlan
Jean Piere Giraud
Abraham Herlan
Jacob Girardin
Jacob Hégler
Jacob Frets
Jean Ségrist
George Küpfer
Jean Chmuclé
Jacques Sezin

12. — *Rolle des familles vaudoizes qui souhaitent de se Retablir dans le pays de Torlax, fait (Torlax) le 24 aoust* 1700 (2).

Personnes

6 Anthoine Balu
7 Jean Balu F. Janet
5 Jean Raviol
5 Jean Balu F. Antoine
7 Michel Roux
3 Jean Brun F. Jean
5 Jaxon Jordan
5 Michel Piton
3 Etienne Piton fils
3 Jean Roux fils
3 Pierre Brun F. Jean
5 Jean Bertalot
2 Anthoine Bertalot
3 Pierre Brun F. Pierre
4 Jean Brun la balme
3 Jean Barral F. Pierre
3 Anne Piton vefue
2 Jean Barral F. Jaques
6 Etienne Barral F. Turin
3 M. David Berger
3 Jaques Berger
4 Anthoine Jordan
4 Jean Jordan
2 Etienne Barral F. Jaques
5 Etienne Piton F. Pierre
4 Claude Vincon
3 Pierre Roux
6 Pierre Berger
4 M. Etienne Roux
2 Etienne Roux fils
4 M. Jean Roux
2 Jaques Brun F. Jaques
4 Thoumas Aillaut
5 Marc Moutoux
3 Pierre Berger F. Pierre
5 Lorans Berger
4 Pierre Bounin
2 Marie Piton vefue
2 Jaques Berger F. Pierre
3 Anthoine Bonin
3 Etienne Jeuvenal
6 Pierre Jeuvenal
3 Michel Raviol
3 Etienne Raviol fils
4 Etienne Brun
5 Etienne Chatelain
4 M. Pierre Berger F. Jean
3 Jean Tron le perre
2 Jean Ressant
2 Pierre Gay
6 Etienne Roul
2 Jean Roul Piton
2 Caterine Gay vefue
3 Etienne Talmon
3 Jaques Talmon F. Jean
2 Etienne Talmon F. Jaques
6 Jaques Tron Dauphiné
3 M. Jean Guigas
1 Jean Guigas son couzin
6 M. David Gaudoul
5 Jean Contandin
2 Jaques Talmon F. Pierre
2 Anne Aillaut vefue
4 M. Bartelemy Jeuvenal
5 Jaques Tron charpantier
4 Thoumas Gay F. Francois
4 Pierre Cinquet
5 Jean Cinquet
3 Michel Sezanne
4 Jean Sezanne fils
7 Jean Sezanne pere
9 Abran Raviol
4 Pierre Contandin
3 Jaques Aillaut
5 David Gaudoul
5 M. Jaques Micol
7 Jacques Tron le vieux
3 Thoumas Tron de Garnier
2 Pierre Raviol du Bois
2 Marie Roul

308

Nombre des familles cy dessus manssionés, composés de quatre vints familles
Fait par moy Ballu, Laurons Berger (3).

(1) Speziala Mühlburg Amt, Convolut 3.
(2) Spezialia Pforzheim Stadt u. Amt, fascicule 228.
(3) Ces 80 familles attendaient à Mœrfelden en Hesse la permission de s'établir dans le Margraviat de Bade-Durlach et d'y travailler les terres incultes.

14. — *Roolle des famillie qui souhaitte de S'établir à Langen Steinbach* 1700 (1).

ıavoir :
Barieton
ıne Gachest
: Arnaud
:ois Cueriman
e Cueriman
ndre Faire

François Turqua
Jean Rivier
Pierre Cachest
Alexandre Böés
Matthieu Coinaud et sa f^e
Jaque Maisonneufue
Henry Arnaud

Jean Signores
Daniel Vauguion et sa f^e et 3 enfans
Jeremie Laurens et sa f^e et 3 enfans
Pierre Adriam

Que cette copie à son original soit trouvé par tout conforme T. Bachmann, Rgteur de S. A. S^me de Baden et Hochberg.

15. — *Rolle Des Bourgois et fils de Bourgois de la Collognie de Auerbach* 1709 (2).

ndre Riffier Schol-
ıs
Ailliaud
l Vincon
e Baudouin
Puy
Fort
Mayallon
Martin

Daniel Guerin
Jean Gay Leyné
Pierre Gay
André Pez
Estienne Borel
Jean Bonnet
Jean Gay
Francois Clavel
Pierre Adriam

Jean Vial
Daniel Clements
Anthoyne Fourny
Alexandre Clements
Jean Ducros
Jean Boudemon

(24 personnes)

Riffier, Scholtheis ; Jean Rivier, Anvalte ; Michel Vincon, Bourguemaistre.

16. — *Estat ou Liste de bourgeois et garçons de la Colonie de Kleinensteinbac*, 1709 (3).

ıe Brun, ancien
Barat
ıe Talmon
Talmon
Tron
s Tron
Gai
l Sezane
Beaumin

Estiene Roul
Jean Sinquest
Jean Brun
Estiene Brun
Michel Sezane

Garçons

Michel Tron
Piere Beaumin

Thomas Beaumin
Jean Roul
François Roul
Thomas Roul
Thomas Tron
Piere Tron
Jaques Sinquest

(23 personnes)

Jean Sinquest, bourgemaitre ; Jaques Tron.

17. — *Rolle des Bourgois et fils de Bourgois de la Collognie de Dangenstinbach*, 1709 (2).

Rivier anualte
Carles
elemy Agnaud
e Orange

Pierre Orange
Pierre Agnaud
Estienne Gachet
Pierre Guirement

Pierre Palin

(9 personnes)

A. Riffier, Scholteis ; Jean Rivier, Anvalte ; Etienne Gachet, Bourguemestre.

---

1 Spezialia Mühlburg Amt, Convolut 1.
2 Baden Generalia, Fascicule 5025.
3 Baden Generalia, Fascicule 5028.

18. — *La Colonie d'Auerbach*, 1719 (1).

1 Icker, pasteur
2 Alexandre Riffier
3 Jean Ailleau
4 Michel Vincon
5 David Puy
6 Jean Rainau
7 Francois Guerimont
8 La veufve Badovin
9 Paul Mayasson
10 Daniel Guerin
11 Jaques Martin
12 La veufve du Marc Fort
13 Jean Gay
14 La veufve Gay
15 Andre Pez
16 Jean Bonnet
17 Lazare Dusson
18 Noe Laurens
19 La veufve Sial
20 Antoine Fourny
21 Francois Cavel
22 Piere Adrian
23 Jaques Gachet
24 Alexandre Clement
25 Piere Gueriment

19. — *La Colonie de Langensteinbach*, 1719 (2).

1 Piere Adrian
2 Lazare Dusson
3 Jean Ailleau
4 Moysse Gueriment
5 Piere Lorange
6 Les heretieres de Jean Laynau
7 Piere Laynau
8 Piere Gueriment
9 Jaques Gachet
10 Paul Mayasson
11 Bartholemy Laynau
12 Jeremie Laurens
13 Francois Gueriment
14 Sylvester Sickinger
15 Piere Pallin

20. — *La Colonie de Kleinsteinbach*, 1719 (3).

1 Estienne Brun, fil d'Abram
2 Estienne Brun fil de Jean
3 Jaques Troun
4 Pierre Troun
5 Jean Talmont
6 Pierre Bonin
7 Jean Bonin
8 Jean Cinquet
9 Michel Cezane
10 Jean Baral
11 Thomas Troun
12 Estienne Roll
13 Jean Roll
14 Catharina la veuve Jaques Troun

21. — *Les Réfugiés a Pforzheim*, 1709 (4).

1 Paul Jean
2 David Loriol
3 Jean Tholousan
4 Alexandre Aischer
5 Claude Michelin
6 Pierre Barnier
7 Pierre Cavayer
8 Pierre Rousson
9 André Curnex
10 Hyeronimus Lacost Rothischer Feldscher und Bürger zu Pforheim (du Languedoc)

---

(1) Spezialia Kleinsteinbach, Convolut 4.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) Baden Generalia, fascicule 5025.

22. — *Actes arettés dans l'Assemblée Eclesiastique des Eglises Chretiennes de Vaudois et Francées Etablis dans le Duché de Wirtemberg, Margraviat de Dourlach et autres Etas qui sont dans le voisinage de Francfort : Convoqués à Knitlingen, le* 1er *dAoust* 1703 *et jours suivans.*

Colone des Eglises	Colone des Pasteurs	Colone des Anciens
ngen (1)	Jean DUMAS	Pierre GAYDE et Simon SALVAY
rg (2) et Neureut (3) s le Margraviat de rlach	Daniel LAUTIER	Jean Pierre SALÉE
enheim	Jean GUEMAR	Jean PEIROT
ïntz (4)	Henry ARNAUD	Anthoine SIMON et Barthelemy ALBERT
che (5)	Jean GIRAUD	Jacque GALET et Barthelemy GAYDE
berg	Cirus SEION	Charles GARNIER Jean ARCHINAUD
osem (6)	David JAVEL	David MEURIS
at (7)	Sans Pasteur	Paul BANE
theim (8)	Sans Pasteur	Alexandre EUSTACHE
aeim (9)	Abel CONZAL	Jean AYASSE
rbach (10) et Moutelbach (11)	Sans Pasteur	Jean BALSE Anthoyne BALSE
heimb (12) dans le graviat de Dourlach	Jean WERNEIOUL	André CURNEX
bach (13) dans le mespays	Abraham SANDOR	Jean CHARLES

glises Etablis dans le voisinage de Francfort
elden (14) et Loden-wald (15) dans le Pays de Hesse-Darmstat
aausen (16) dans le Pays de Hessen-Homburg
appel (17) dans le Pays de Nassau-Schaumburg
oourg (18) dans le Pays de Issenbourg-Offenbach
enbourg (19) dans le Pays d'Issenbourg-Vesterbach

Jacques PAPON Francois PISTON au nom de touttes ces Eglises
Jean FAUCHER, cy devant ministre a Fridrichstahl dans le Margraviat de Dourlach
Les ministres du Camp quy ont assistés dans nostre Assemblée
Jean Pierre LAFITE, Past. du Reg. suisse Sturler
Jonas FAUCHEREAU, Past. du Reg. du marquis de Wareme (20).

Knittlingen. 2) Mühlburg (aujourd'hui quartier de Carlsruhe). 3) Welschneureut. 4) Dürrmen... rnsheim. 6) Heimsheim. 7) Cannstatt. 8) Gochsheim (depuis 1806 badois). 9) Simmozheim. ünwettersbach (depuis 1806 badois). 11) Untermutschelbach (depuis 1806 badois). 12) Pforzheim. erbach. 14) Walldorf près Mörfelden. 15) Probablement les trois communautés de refugiés à ach, Rohrbach et Hahn im Odenwald. 16) Holzhausen. 17) Holzappel. 18) Isenburg. aldenburg. 20) Spezialia Mühlburg Amt, Convolut 3.

La Réforme à Alençon

Deux notes inédites

Il existe aux Archives départementales de l'Orne (1) un petit registre qui, à ma connaissance, n'a encore été utilisé par aucun chroniqueur ou historien. Il porte comme titre : *Liste des abjurations de l'hérésie* 1666-1684 et renferme, notées au jour le jour par la même main, celle du Supérieur de la Maison des Nouveaux Catholiques (2), la mention presque toujours très brève et sans commentaire de 79 conversions de religionnaires d'Alençon ou des paroisses voisines.

Ce carnet oblong (28 cm × 9 cm) ne saurait avoir l'importance documentaire d'une pièce officielle ; il ne porte aucune signature ; il ne donne certainement qu'une liste incomplète des abjurations, celles auxquelles le supérieur a

---

(1) Les archives protestantes d'Alençon sont renfermées dans une série de 25 liasses (C. 607 à C. 631) contenant un total de 1.922 pièces, de 1666 à 1789.

(2) La Maison des Nouveaux Catholiques fut confirmée, en même temps que celle des Nouvelles Catholiques par les lettres patentes de Louis XIV en date d'octobre 1679. « Nous avons agréé et authorisé, agréons et authorisons par ces présentes signées de notre main, l'établissement de deux Maisons pour l'un et l'autre sexe des catholiques nouvellement convertis, sous le titre de l'exaltation de Sainte-Croix desquelles, pour les garçons, M. Rémy Mairot, prêtre, aura le soin et de l'autre, pour les filles, la dam^elle de Farcy, qui seront appuyés par personnes pieuses composant la Compagnie de la foy, à l'exemple de Paris, Lion, Grenoble et autres, sous la direction néantmoins et l'authorité du dit sieur évesque de Sées comme supérieur naturel ainsi qu'il se pratique ès autres maisons de pareils establissements, pour y recevoir tous ceux et celles qui auront volonté de se convertir et leur rendre toute assistance spirituelle et temporelle. » (Arch. dép. de l'Orne, C. 607.)

Le rédacteur de la « liste des abjurations » est sans contestation possible le prêtre *Rémy Mevrel* (parfois orthographié *Meverel*) ; cela résulte des nombreuses pièces, lettres de l'évêque et registres de dépenses des Nouveaux Catholiques qui portent son nom. C'est à une erreur manifeste de rédaction qu'il faut attribuer le nom de Mairot (ou peut-être Manot) qu'on lit dans le texte de l'acte dont nous donnons un extrait, texte qui est une copie « collationnée à l'original » par le commissaire secrétaire du roi, Mensot.

assisté ou qui ont eu lieu dans la chapelle des Nouvelles Catholiques et celle des nouveaux Catholiques, puis quelques autres dont il a eu connaissance sans s'être livré, semble-t-il, à aucune investigation. Nous y rencontrons des mentions assez curieuses, en particulier celles d'enfants de 12 à 13 ans, de 10 ans, de 7 ans, dont l'abjuration est obtenue (on devine par quels moyens) une ou deux semaines seulement après leur entrée au couvent.

Mais ce qui nous paraît mériter d'être reproduit *in extenso* ce sont deux notes, restées jusqu'à ce jour inédites, qui ajoutent l'une et l'autre un détail nouveau à des faits connus de l'histoire de la Réforme à Alençon.

I

La première est relative à la démolition du temple que les protestants avaient construit au centre de la ville vers l'année 1603 en application légale de l'Edit de Nantes (1).

« Il y eut arrest définitif, dit Elie Benoît, le 20e jour d'octobre 1664 qui ordonnait la démolition du vieux temple, dans un mois, permettait de disposer des matériaux pour payer les frais de la démolition si les réformez ne la faisoient pas eux-mêmes, et les renvoyoit à en bâtir un autre à l'extrémité du faubourg, sur le lieu qui seroit jugé le plus commode par l'intendant, à condition que le fonds n'appartînt pas à l'Eglise et qu'ils dédommageassent les propriétaires. »

Une lettre de l'intendant Morangis au Contrôleur général en date du 1er mai 1679 nous apprend que « *les gens de la R. P. R. ont vendu il y a* 15 *ans* (soit au lendemain de l'arrêt de 1664) *la place où était leur temple en cette ville* (2).

Nous savons, d'autre part, que les protestants achetèrent dès 1664 un emplacement à 600 mètres de la ville, près de la fontaine Sainte-Isige sur le chemin de Damigny et que les travaux de construction commencèrent aussitôt (3).

---

(1) Il était situé dans la rue qui a conservé le nom de rue du Temple, probablement où se trouvent aujourd'hui de vastes écuries et remises qui ont remplacé le magasin à sel qui fut édifié après la disparition de l'édifice. (Adhémar LECLÈRE : *La Commune d'Alençon*, p. 442).

(2) Arch. nat. C. G. 71, cité par P. PASCAL : *Elie Benoît et l'Eglise Réformée d'Alençon*, p. 30, en note.

(3) Odolant DESNOS (*Mémoires Historiques sur la ville d'Alençon et ses seigneurs*, Alençon, chez J.-Z. Malassis-le-Jeune, 1787), rapporte à propos de la construction de ce temple un curieux incident qui en retarda quelque peu l'achèvement : « Quelques catholiques fanatiques,

La note que nous lisons dans notre petit registre nous apprend que le temple dont la démolition avait été ordonnée dans le délai d'un mois à la fin de 1664 était encore debout en 1666. Elle est ainsi conçue :

« Le lundi... de may 1666 l'arrest de la démolition du temple qui était dans la ville d'Alençon fut signifié aux ministres assemblés qui tenaient leur Synode (1) (*sic*) dans la maison de M. du Hamel, avocat, rue du Bergail (2) affin qu'ils eussent à y obéir, avec sommation d'y obéir — et pour la contravention faitte en commenceant le Synode au dit lieu, assignation à eux donnée par devant M. de Marle (3), intendant, lequel n'a point encore vuidé l'affaire. L'exploit leur fut fait avec la signification par Gaultier Sergeant.

L'exploit est parmy mes arrests et papiers de religion. »

La véracité de l'auteur de cette note, contemporain du fait qu'il rapporte (fait dont il possède le témoignage officiel) ne peut guère être mise en doute. Il reste à trouver une explication du long délai qu'elle accuse entre le décret qui ordonne la démolition du temple le mois suivant et l'exécution de ce décret qui n'avait pas encore eut lieu deux ans plus tard.

Quelques considérations peuvent être émises à ce sujet : L'attitude de l'intendant Favier du Boulai est connue ; il nous est représenté par Elie Benoît comme un « *rusé courtisan* », hostile aux protestants, mais heureux de donner l'impression du contraire parce qu'il entretenait avec plusieurs d'entre eux d'agréables relations. On le vit bien dans cette séance du Conseil du 20 octobre 1664 ; il préconisait comme solution l'éloignement du futur temple d'Alençon

---

» à la faveur des ténèbres, cachèrent dans la nouvelle maçonnerie de » petites Notre-Dames, pour avoir un jour un prétexte de susciter de » nouvelles affaires aux protestants. Ils en eurent vent. On démolit, » on découvrit le piège et il en fut dressé procès-verbal. » (Acte déposé au Notariat du Chevin) (Od. Desnos, I, p. 95.)

(1) Il n'y eut pas de synode à Alençon à cette date ; il s'agit probablement d'une assemblée consistoriale. Les ministres d'Alençon, en 1666, étaient Le Sauvage et Elie Benoist, ce dernier avait été nommé l'année précédente.

(2) Rue du Bergail — ou mieux du Bercail — parce qu'il s'y tenait un marché aux moutons. Cette courte rue qui débouche en face du portail de l'église Notre-Dame a conservé ce nom qui lui fut donné au XVIIe siècle. Elle s'appelait antérieurement : rue *de la Personne*, terme par lequel on désignait *le curé*, le presbytère étant l'un des principaux édifices de cette rue.

(3) Bernard-Hector de Marle, seigneur de Versigny, fut intendant de la Généralité d'Alençon de 1666 à 1671.

à dix kilomètres de la ville (1) ; le Conseil, plus modéré, autorisa la construction à l'extrémité du faubourg. « Alors, ajoute Benoît, il tâcha de persuader aux protestants que l'extravagance de son avis avoit été un effet de la bienveillance qu'il avait pour eux » ! On se représente, dès lors, Favier, qui pressentait sans doute en 1665 son départ prochain d'Alençon, évitant d'indisposer les meilleurs de ses administrés par des mesures de coercition rigoureuse. Ne pouvait-il alléguer, du reste, que la construction de leur nouvel édifice religieux par les protestants était un témoignage suffisant de leur soumission ? Et si cette construction était trop lente (ils ne prirent possession du temple qu'à la fin de l'année 1665) fallait-il leur en tenir rigueur ?

Hector de Marle qui succéda à Favier dès le début de l'année 1666, n'avait point à garder les mêmes ménagements vis-à-vis des protestants. « *Il n'oublia rien, dit Benoît, pour leur susciter des ennuis au sujet de leur temple* ». Cette phrase fait probablement allusion à la *Signification* adressée aux pasteurs au mois de mai.

Pour expliquer la longue tolérance dont les protestants d'Alençon furent l'objet en cette circonstance, il faut faire état de l'influence considérable qu'ils exerçaient alors dans la ville et dans tout le baillage. Ils détenaient beaucoup de charges publiques ; les meilleures maisons de commerce et d'industrie étaient entre leurs mains ; leur capacité dans les professions libérales, leur honnêteté dans les affaires les faisaient jouir de l'estime et de la considération générales. Et quant au nombre, qu'il nous suffise de rappeler que quinze ans plus tard, en 1682, l'intendant Morangis, dans son rapport officiel, signalera dans l'Election d'Alençon 600 familles protestantes dont 25 appartenant à la noblesse.

Toutes ces considérations, reconnaissons-le, ne devaient avoir qu'une valeur secondaire quand l'application rigoureuse des édits royaux en vue d'une prompte destruction du Protestantisme devint l'unique règle partout imposée. Mais nous ne sommes qu'en 1666 et quelques années s'écouleront encore avant que ne soit manifestée et donnée comme inspiration à tous les intendants du royaume la « grande pensée du règne de Louis XIV ».

(1) A mi-chemin entre Alençon et Séez, l'édifice devant être utilisé par les protestants des deux Eglises.

II

La seconde note que renferme notre petit registre est relative au pasteur La Conseillère ; c'est un compte rendu, fait au jour même et par un assistant, de la comparution de ce pasteur devant l'intendant Michel Colbert (1) en exécution de l'arrêt du Conseil qui l'avait condamné à se rétracter publiquement de certains propos tenus en chaire et jugés offensants pour l'Eglise et pour le roi.

Nous connaissons les circonstances qui provoquèrent et accompagnèrent cette condamnation ; elles sont relatées tout au long par Elie Benoît (2). Le texte même de l'arrêt est conservé aux Archives nationales (3) ; j'ignore si le procès-verbal officiel *de la rétractation* y est annexé. Voici en tout cas la relation précieuse de notre témoin oculaire :

« Le samedy 22e d'août 1676, Le ministre La Conseillère se dédist des propositions qu'il avoit advancées contre le Pape et le Roy. Il avoit avancé dans ledit presche, le caresme dernier, que les catholiques estoient idolastres et que le concille de Lattram (*sic*) leur ordonnoit d'adorer le pape comme Dieu mesme, que l'on estoit pas obligé d'obéir à un Roy idolastre. L'affaire estant poussée, il s'en est suivi un arrest du Conseil du 17e juillet 1676 portant qu'il se dédirait de ses susdites propositions en présence du P. Jérottée (4) et de plusieurs autres catholiques, des 2 autres ministres de cette ville, nommés Le Sauvage et Benoists. Lesquels y ont été présents au dédit, chez M. de Colbert et ont signé le procès-verbal avec les 3 anciens. Présence de 25 religieux ou prestres et de plus de 123 autres catholiques. L'arrest imprimé et publié par les ruës dont on trouvera la coppie collationnée et du procès-verbal signé desdits témoins catholiques et huguenots. »

Ajoutons comme renseignements que La Conseillère fut, par le même arrêt, exilé à Nantes pour 6 mois avec défense d'y remplir les fonctions de ministre. Il fit imprimer le

(1) Michel Colbert, fils d'Oudart Colbert, conseiller au Parlement de Paris, et cousin du grand Colbert, fut intendant d'Alençon de 1671 à 1676. Son administration défectueuse et sa négligence lui valurent bien des reproches. Révoqué en décembre 1676, il fut, plus tard, enfermé au grand Châtelet pour crime de stellionat et y mourut en 1694.

(2) *Histoire de l'Edit de Nantes*, t. IV, p. 335.

(3) Série T T C. 270.

(4) Le père Gérotée, capucin de Mortagne, dénonciateur de La Conseillère.

sermon incriminé et le fit précéder d'une longue préface destinée à sa justification (1).

Quelques années après sa réintégration comme pasteur à Alençon, La Conseillère fut une seconde fois poursuivi pour un motif analogue et banni à tout jamais de son poste. Le 10 août 1681 « jour fixé par les Eglises de Normandie pour implorer le secours du Ciel », pendant le service divin au temple de Lancrel à Alençon eut lieu une violente émeute de la populace catholique qui se manifesta par des vociférations, des hurlements de menace, des vitres brisées. Les assistants attendirent la fin de la prière qu'Elie Benoît continua avec sérénité, mais sortirent ensuite et, poursuivant les assaillants, les malmenèrent quelque peu à coups de canne.

L'intendant, Barillon de Morangis, devant qui l'affaire fut portée, saisi de plaintes des deux côtés, décida de ne pas « l'approfondir » ; toutefois, pour donner quelque satisfaction à la duchesse de Guise qui poursuivait les protestants d'une haine implacable (2), il convint qu'il y avait lieu d'adresser un blâme public au ministre La Conseillère. « Je n'estime pas, dit-il dans son rapport au Contrôleur général, que l'on puisse passer sous silence ce que le ministre La Conseillère avança dans son presche du jour de l'émotion, d'autant plus qu'il est desjà tombé dans une faute à peu près semblable comme il vous paroistra par l'arrêt que je vous envoie. C'est un homme d'un esprit hardi et fort éloigné de la modération qui paroit dans les discours des deux autres ministres qui sont icy (3) ».

---

(1) Le Synode provincial d'Alençon, le 5 juillet 1678, crut devoir infliger un blâme au ministre et au Consistoire. Le commissaire du roi, délégué au Synode, le rapporte en ces termes : « La compagnie ayant pris de nouveau connaissance de l'affaire du sieur de la Conseillère, conformément à l'arrêté du dernier Synode, s'est contentée de la peine qu'on lui avait donnée et l'a confirmé dans l'exercice de son ministère, après lui avoir fait des remontrances et exhortations. Et le Consistoire d'Alençon a été censuré de ce qu'il n'avait pas pris l'avis des principales Eglises de la Province pour savoir comment il se fallait conduire dans une affaire de cette importance, suivant l'article 2 du chapitre IV de la Discipline. » Elie Benoist, qui fut cependant secrétaire de ce Synode, n'en fait aucune mention. (P. Pascal : *Elie Benoist et l'Eglise réformée d'Alençon*, p. 44.)

(2) La duchesse de Guise ne tint aucun gré de cette concession ; mécontente de la modération dont avait fait preuve Morangis dans l'affaire de l'émeute, elle mit tout en œuvre pour hâter son déplacement qui eut lieu l'année suivante (1682).

(3) L. Duval : *Etat de la généralité d'Alençon sous Louis XIV*, p. LI.

Un second procès fut donc intenté à ce pasteur ; il se termina, dit Elie Benoît, « par des défenses qui lui furent faites d'exercer le ministère dans les provinces de Normandie et du Maine ».

La Conseillère (Pierre Méhérenc, sieur de L. C.) se retira à l'étranger, fut quelque temps pasteur de l'Eglise française de Copenhague puis de celle de Hambourg. Pendant son ministère dans cette dernière Eglise, il fut accusé de socinisme par Jurieu et fut obligé de se justifier au Synode de Rotterdam qui « l'admonesta d'être plus circonspect à l'avenir ». Son fils, du même nom que lui, eut une certaine célébrité comme docteur en médecine ; il exerça à Alençon à partir de 1710 et y mourut en 1732 (1).

B. ROBERT.

Manuscrits des Bibliothèques publiques

Le tome XLVIII du catalogue général (Paris, Plon, 1933, in-8°) renferme quelques cotes de documents concernant le protestantisme.

Bibliothèque de Rouen

966-70. Amende au pasteur *J. de Baillehache* à Criqueville (1663).

653-20. Abjuration au Petit-Quevilly de Francine *Saint-Laurent* (14 juin 1684).

1233. « Considérations sur l'Alsace, en égard à ses habitants protestants. Affaire *Roger* (1822) ».

890. Conversion de *Jean Thayer,* pasteur à Boston, à Rouen (1783).

1120. *L'Hérésie de Calvin à la gesne,* poème ms. par le curé de Sainte-Honorine.

1121. « Assemblées de fanatiques en Vivarais, 1689 » ; — prise de *Des Hubas,* etc.

659-17. Fondations pour l'entretien du culte protestant aux Essarts (Calvados), 14 juillet 1619, 14 avril 1658.

Bibliothèque d'Amiens

1028-26. Certificat de consécration au Saint Ministère de M. E.-O. Douen, à Sains (Aisne), le 5 octobre 1853 (cette

(1) Odolant DESNOS : *Mémoires hist. sur Alençon,* tome II, p. 383, en note.

précision concernant la biographie du savant bibliothécaire de la Société biblique de Paris ne se trouvait pas dans la notice rédigée par lui-même pour l'Encyclopédie Lichtenberger, t. XIII).

1029-23. Procès au cadavre de « deffuncte *Suzanne Truffet,* femme de *Jean Josse,* mulquignier, demeurant à Proisy..., accusée d'avoir déclaré qu'elle vouloit mourir dans la religion prétendue réformée » (1686).

Le dossier précédent (1028-22) est un procès intenté à « *Abraham de Lannois,* marchand hostelain, demeurant au Nouvion-en-Thiérache, pour raison de s'estre voulu destruire soy-mesme » (1686). On peut se demander si ce n'était pas un nouveau catholique honteux de son abjuration.

1132, p. 116 *bis.* Abjuration de Catherine George, fille de Paul George, pasteur (Guise, 14 janvier 1678).

Bibliothèque de Metz

1428. Ouvrage satirique du « pouvre *Nourry* » écrit en 1541 à l'occasion d'une dispute entre protestants et catholiques.

1429. « Recueil de ce qui s'est passé... dans la cité de Metz » (1656-74) par *Joseph Ancillon* (ms. publié en 1860 par M. Chabert).

1116-106. Arrêts du Parlement concernant la R. P. R.

1201. Lettres autographes de Bossuet, Ferry, etc. sur la réunion des Eglises (1666).

Papiers P. Ferry : 1288. Les enceintes de Metz. — 1128. Factums (procès *Abraham Marchand* et *Philippe de Vignaille* ; succession *Villarnoul* ; *Gédéon du Chat* (1625), etc. — 1070 à 1086. Sermons, de 1612 à 1615 (17 cartons). — 1069. Traduction des psaumes. Sermon du pasteur *du Vigneulle* ; succession *Villarnoul* ; *Gédéon du Chat* (1625), etc. *Anne de Talange* malade.

Archives départementales 1930 et 1931 (1)

L'archiviste de l'Ain signale à Gex aux archives municipales une liasse « Gex sous les Bernois ».

Les arch. dép. des Ardennes ont acquis 38 pièces (à partir de 1635) dont plusieurs relatives à l'Académie de Sedan ; celles des Bouches-du-Rhône un dictionnaire de

(1) D'après la *Chronique des Archives* publiée en 1933.

14.000 noms : gradués de l'université d'Aix depuis le XVIe s.

A Caen le parquet a versé des documents sur l'élection de Guizot à Lisieux (1830). A La Rochelle deux notaires ont remis des liasses remontant à 1563 et 1620. Les archives communales en Charente-Inférieure renferment des registres d'état-civil protestants : de 1678 à 1685 au Douhet ; 1752-1786 à Saint-Sulpice-de-Royan ; 1669 et suivants à Saint-Seurin-d'Uzet.

A Nîmes on a classé le fonds d'Assas (titres d'Aubais, etc.) ; l'archiviste signale à la mairie de La Salle les registres protestants depuis 1561 ; à Soudorgues des promesses de mariage entre protestants de 1661 à 1684.

A Bordeaux dans les registres de la paroisse de Saint-Mariens se trouve le « livre de la confrérie du Saint-Sacrement » établie en 1743. A Montpellier se trouvent par erreur des registres de notaire de Saint-André-de-Valborgne.

Aux archives dép. de la Haute-Loire la commune des Vastres a déposé des registres de baptêmes et mariages protestants du Velay et du Haut-Vivarais (1773-1792).

L'archiviste départemental de l'Aisne signale qu'à Parfondeval les premiers registres paroissiaux catholiques sont de 1642 ; les premières délibérations d'habitants, de 1788.

A Tarbes on a reçu une lettre du cardinal d'Ossat sur sa mission à Rome lors de l'absolution de Henri IV.

A Strasbourg ont été réintégrés 150 registres concernant l'administration du Comté de Hanau-Lichtenstein (à Bouxwiller, etc.) au XVIIIe siècle. Dans les archives communales de Bouxwiller les registres protestants datent de 1580, les catholiques de 1686 seulement ; à Brumath les reg. protestants depuis 1685 ; à Ingwiller depuis 1614 ; à Haskirchen depuis 1710 ; à Labroque depuis 1688 ; à Niederbronn depuis 1766 ; à Oberhausbergen depuis 1685) ; à Rothau depuis 1742 ; à Sarre-Union, luthériens depuis 1668, réformés depuis 1771 ; à Soultz, protestants depuis 1788 ; à Wasselonne depuis 1685 ; à Wissembourg depuis 1596.

L'archiviste des Deux-Sèvres signale des registres d'abjurations à Chavagné, Fressines, Niort, Pamproux, Saivre, Salles, Surin, Saint-Denis, Saint-Maixent et Thorigné ; celui de Montauban a acquis des livres de raisons, comptes, etc. de la famille *Natalis*, de Montauban, concernant l'histoire du protestantisme en Bas-Quercy ; il signale à Monteils deux registres de la confrérie du Saint-Sacrement (1730 ; 1788).

A Poitiers : dossiers sur les Remefort (instructions par Renée de France, 1559).

VARIÉTÉS

Les Destinées d'une famille Cévenole en France, en Suisse et ailleurs pendant cinq siècles (les Ausset)

I. — Jusqu'a la Révocation

Le nom « Ausset »

Depuis le début du XVIe siècle — sans doute longtemps déjà auparavant — ont vécu dans la région entre Saint-Germain-de-Calberte (aujourd'hui dans la Lozère) et Saint-Jean-de-Gardonnenque (aujourd'hui Saint-Jean-du-Gard) des Cévenols appelés *Ausset*.

D'après le Dr Malzac, de La Salle, les Ausset ont d'abord vécu dans les montagnes de la Lozère, au Mazet, près Saint-Julien-d'Arpaon, à l'est de Florac, puis quelques-uns sont descendus dans la vallée, au sud.

En langue d'oc *ausset* signifie *ourlet* : mais le nom propre (d'après M. Ch. Bost) est plus probablement une corruption d'un autre mot : *aussel,* qui signifie *oiseau.*

Les renseignements ci-après concernent deux branches de cette famille qui offrent un intéressant exemple des relations maintenues pendant trois siècles entre les membres restés en France et les membres réfugiés en Suisse après la Révocation de l'édit de Nantes.

Le berceau commun à ces deux branches est Saumane, village de cinq cents et quelques habitants sur les bords du Gardon d'Anduze, dans le canton de Saint-André-de-Valborgne (Gard).

La Valborgne

Depuis le col du Maqueirès, à 1.000 mètres d'altitude (1) jusqu'au cirque de Peyrolles en amont de Saint-Jean-du-

(1) Par où la route va à Florac.

Gard, la vallée, sur une trentaine de kilomètres de longueur, s'appelle la Valborgne. Elle est souvent fort étroite (d'où le nom de l'Estréchure donné, en aval de Saumane, au village proche de l'ancien prieuré de Saint-Martin-de-Corconac). Les affluents du Gardon sont des ruisseaux débouchant au sortir d'un étroit défilé, dans le fond de la vallée, et s'élargissant alors au milieu des champs, des maisons rurales (mas), des hameaux. Il y avait là des pâturages où on élevait quelques moutons. D'où l'industrie locale : à domicile, on tissait une serge de laine grossière appelée *cadis*.

Un habitant de ce pays en a ainsi décrit le caractère pittoresque : « La Valborgne surprend par l'abondance, l'originalité, la diversité, le merveilleux arrangement, la rare coloration des sites. Ce qui surprend, impressionne, c'est la lumière toute particulière, constamment franche. Des femmes ont conservé jusqu'au XX[e] siècle la « cagnotte » (bonnet blanc en toile ou en dentelle) et la robe à plis de l'ancien costume local ; des hommes aux longues moustaches retombantes sont encore coiffés de l'ample feutre noir d'Anduze, et vêtus de la blouse bleue aux gaies broderies blanches » (1).

Saumane est à un carrefour. La route de Nîmes remontant la vallée depuis Saint-Jean-du-Gard, s'enfonce ensuite, au sortir de la Valborgne, dans les Cévennes vers Florac. En aval de l'Estréchure elle est rejointe, au bas du col du Mercou, par le chemin de la Salle, longtemps simple piste qu'un intendant de Montpellier, au XVII[e] siècle, estimait la plus commode voie d'accès, en venant de Saint-Hippolyte, pour atteindre le centre des Cévennes. Un autre chemin montant au delà de la rive gauche du Gardon conduit de Saumane à Saint-Roman-de-Tousques en pleine montagne. Un illustre avocat nîmois devenu pasteur du Désert, qui connaissait bien tout ce pays pour en avoir parcouru les grands et les petits chemins, Claude Brousson, écrira un jour au maréchal de Schomberg : Saumane, « c'est à peu près le cœur des Cévennes » (2).

---

(1) M. de Bousquet de Florian, de Vignelongue à Saint-André-de-Valborgne ; notice inédite.

(2) Ch. Bost, *Les Prédicants,* etc., I, 411. Au temps de Bâville, pour aller à Saint-André-de-Valborgne depuis Saumane, je crois que *par le chemin royal* il fallait monter à Saint-Romans et descendre (plus loin) sur Saint-André depuis la route Saint-Jean-du-Gard-Florac. (Note de M. Ch. Bost).

L'Eglise de Saumane, ses pasteurs du milieu du XVIe au milieu du XVIIe siècle

On trouve une Eglise réformée de Saumane organisée dès le milieu du XVIe siècle, d'abord jointe à celle de Saint-Martin-de-Corconac toute proche (l'Estréchure). Le premier pasteur connu est en 1568 *Guilhaume Boubiller* (*Bouviller* ou *Bouvillard*) « ayant femme et enfants », auquel est alloué un traitement trimestriel de 60 livres tournois (1). Puis viennent *Pierre Frézal* (1579), *Paul Turc* de 1596 à 1617 (c'est-à-dire avant et pendant l'application de l'édit de Nantes), *Jean de la Bastide* vers 1626-1637 (au temps des campagnes de Rohan) ; Saumane faisait alors partie du colloque de Saint-Germain-de-Calberte, dans la « province » synodale des Cévennes.

Premiers Ausset protestants (1554-1642)

Or les plus anciennes mentions de personnages portant le nom d'Ausset dans le voisinage de Saumane remontent précisément à cette première période (du milieu du XVIe au milieu du XVIIe siècle).

Dès 1554 *Jehan Ausset* ou *Aucet*, de Saint-Germain-de-Coberte (Calberte) est reçu habitant de Genève (2) : voilà un premier Ausset réfugié pour cause de religion, que d'autres suivront en Suisse, pour la même cause, à la fin du siècle suivant.

En 1568, sur cet « état général des ministres » où nous avons trouvé pour la première fois celui de Saumane, voici inscrit « M. *Ausset*, ayant femme et enfens, servant à Genoilhac » (3). Est-ce le même que le réfugié ? nous ne savons. Il mourut, semble-t-il, avant 1596 (4).

Quelques années plus tard voici un autre *Ausset* (5),

(1) *Etat général des personnes des ministres*, etc., dans la viguerie d'Anduze (Bull. h. pr., 1872, p. 131 ; 1900, p. 568).

(2) *France protestante*, 2e éd., I, 586. M. Ausset, premier proviseur du lycée d'Alais, de 1888 à 1906, était originaire des environs de Saint-Germain. *J. Ausset*, agriculteur, et *D. Ausset* de la Rouvière étaient anciens du Consistoire de Saint-Germain (*Annuaire* de Rabaut, p. 54).

(3) *Bull. h. prot.*, 1872, p. 133. Bibl. prot. fr., ms. 592-1, fol. 13, au mot *Ancet* (= *Aucet*).

(4) Registres du Consistoire, X, 479 ; 561, 576 ; XII, 39, 145, 151 ; 397.

(5) Car nous pensons, avec la *France protestante* (2e éd., I, 586) qu'il faut lire *Aucet*, et non *Ancet*, et identifier avec *Ausset*, le personnage dont parlent les registres du Consistoire de Nîmes, X à XIV, cités par le ms. 569-1, fol. 31, de la Bibl. du prot. fr.

peut-être deux, nommés dans les registres du Consistoire de Nîmes en raison de différends avec plusieurs personnes : en 1612, écolier en philosophie, il est censuré pour paroles injurieuses contre les pasteurs ; en 1613 il est suspendu de la Sainte Cène pour avoir mal parlé du Synode national ; il fait réparation ; en 1621, étudiant en théologie, il est suspendu de nouveau, pour avoir battu un condisciple, *Dumas* ; mais on surseoit, et il est admis à la Sainte Cène ; en 1623 il est admis aux séances du consistoire. Est-ce le même Ausset, ou un parent, « de Nîmes », qui est encore étudiant en théologie en 1630, accusé d'avoir écrit un libellé contre M. Olivier ?

Il est censuré et fait appel (1). Quatre ans plus tard il est de nouveau poursuivi, cette fois par Mme Olivier ; l'affaire traîne jusqu'en 1636 : il demande que « Mlle d'Olivier » soit appelée pour dire ses raisons. Elle menace d'agir par voie de justice. Finalement il y a ordonnance de non lieu sur l'accusation portée contre Ausset au sujet d'un libelle (1636), et en 1637 il est inscrit comme pasteur de Saint-Quentin et Montfrin, sur le « rôle » établi lors du Synode national. Ces deux Eglises sont dans la province du Bas-Languedoc et le colloque d'Uzès, comme l'était celle de Genolhac, desservie au XVIe siècle par un autre pasteur du même nom : ce qui laisse à penser qu'ils étaient parents.

En 1641 et 1642 il assiste aux séances du Synode du Bas-Languedoc à Nîmes et à Uzès (2).

Revenons aux pasteurs de Saumane, ses contemporains.

Pasteurs de Saumane de 1644 *à* 1684

Sous le règne de Louis XIV voici *Jacques Bedey* (1644), puis — toujours pasteur de « Saumane et Saint-Martin » (3) ; *François Guisard* (1654-1661) ; les *Guibal* père et fils (1662-1663), *Jean Clet* (1663-1664), *Justin Coste* (1664), puis de nouveau un *Guisard, Henry,* probablement frère du précédent (1672-1674) (4). Tous ces pasteurs restent peu d'années dans ce coin écarté : *Simon Pascal* à peine deux ans (1674-1675) (5), *Jacques Combes* de 1675 à 1677, *Pagé-*

(1) *Registres,* XIII, 390, 393, 395 ; XIV, 128, 235 ; 238 ; 246.

(2) Bibl. prot. fr., ms. 569-1, fol. 31 v°.

(3) Epoux de *Judith de Chastaumal,* mort à Anduze en 1683 (*B. h. p.,* 1899, p. 657).

(4) Né à Nîmes, époux de *Gervaise de Falguairole,* il venait d'Aulas (*Bull. h. pr.,* 1900, p. 604).

(5) Rôle des Eglises réformées en 1660 (*Bull. h. pr.,* 1866, p. 15).

sy en 1677. A diverses reprises (1665-1669) l'Eglise reste vacante (1).

Pourtant, les protestants continuaient à constituer la grande majorité de la population dans cette région: Après une tournée épiscopale du 8 juillet au 26 septembre 1675 l'évêque de Nîmes, Mgr Séguier, constate à regret : « à Saint-Jean-de-Gardonenque l'ancienne église est abattue, il n'y a pas plus de vingt catholiques communians ». Mais il ne monte pas jusqu'à Saumane (2), où, vers 1665, cinq catholiques seulement vivaient au milieu de trois cents protestants (3).

Le dernier pasteur avant la Révocation fut à Saumane *Etienne Grongnet* ou *Grognet.*

Derniers temps de l'Edit de Nantes

Vers 1683 beaucoup de temples ont déjà été fermés, et souvent détruits, en Languedoc. Un mouvement de résistance légale est organisée par Claude Brousson. Une assemblée de ministres, de gentilshommes et de bourgeois cévenols, à Anduze, en septembre, proteste de sa soumission envers le roi mais réclame le droit de remplir librement les devoirs envers Dieu. Le pasteur de Saumane est accusé devant le présidial de Nîmes de favoriser les projets de Brousson, et d'avoir prêché à ce sujet sur les ruines du temple de Saint-Hippolyte.

Brousson s'enfuit de Nîmes en Suisse : il est pendu... en effigie, à Nîmes le 3 juillet. Ce même jour Etienne Grongnet est condamné par défaut au même supplice. Mais il s'était aussi échappé en Angleterre d'abord, en Suisse ensuite (4). Dès le printemps 1684 l'Eglise de Saumane se trouva donc sans pasteur un an et demi avant l'édit de

(1) Actes des Synodes des Cévennes, 24 juin 1665, 19 juin 1669 ; le 8 octobre 1670 le Synode se réunit à Saint-Germain (Bibliothèque du prot. fr., ms. 554-1, fol. 357 et 590, fol. 133 v°).

(2) *Bull. h. pr.*, 1873, p. 231.

(3) Gachon, *Quelques préliminaires de la Révocation*, Pièces justific., p. XXXII.

(4) Après avoir, le 7 septembre 1683, représenté l'église de Saumane à l'assemblée de Colognac (Cf. Ch. Bost, I, p. 20).

Fr. prot, 2e éd., III, 238 ; *Bull. h. pr.*, 1899, p. 663. Réfugié en Angleterre, *Stephanus Grongnetus*, V. D. M. (Verbi Dei Minister) signe à la fin de 1685 ou au début de 1686 une supplique aux archevêques et évêques anglicans afin d'obtenir quelques secours (*Bull. h. pr.*, 1885, p. 477 ; 1900, p. 605).

Révocation qui ordonnait à tous les ministres d'abjurer ou de sortir de France.

Le temple fut sans doute détruit peu de mois après.

En ce qui concerne deux temples voisins, ceux de Saint-Jean-de-Gardonnenque et Saint-André-de-Valborgne leur destruction fut ordonnée par jugements des 10 et 15 février 1685, portant interdiction de la religion prétendue réformée, et adjudication (attribution) des matériaux du temple à l'église catholique de la localité (1).

Après l'édit de révocation (octobre 1675) les « prétendus réformés » n'eurent que le choix entre deux alternatives : abjurer ou quitter la France.

II. — Après la Révocation

Les Ausset de Saumane et des Cabriéroux

De quels membres se composait en 1685 la famille Ausset ? Nous ne savons quelle parenté unissait ceux de Saint-Germain-de-Calberte, Genolhac, etc. dont il a été question ci-dessus, avec la famille de Saumane dont deux lettres du XVIIIe siècle ont conservé la généalogie (2).

Au début du XVIIe vivait *Jean Ausset* de Saumane (même prénom que celui de 1554). Il eut deux fils *Pierre* et *Jean,* qui épousèrent deux sœurs : *Jeanne* et *Marie Bordarier,* des Cabriéroux ou Cabrieyroux.

C'est un hameau de la commune de Peyrolles, à six kilomètres de Saint-Jean-du-Gard, à l'est de l'Estréchure, bien exposé au midi, sur la hauteur qui sépare la Valborgne de la Val Francesque. Par là on s'en va vers les régions lozériennes où nous avons trouvé les plus anciennes traces des Ausset, et où le nom existe encore.

Lorsque, à défaut de pasteurs, des « prédicants » entreprennent d'encourager leurs coreligionnaires en convoquant des assemblées secrètes, au péril de leur vie, la première de ces réunions qui groupa un auditoire de quelques centaines de personnes autour de l'ancien maître d'école François Vivent, eut lieu dans la nuit du 18 janvier 1686 sur la pente septentrionale du mont Liron, du côté de Saumane, et trois ans plus tard, lorsqu'après un voyage en Hollande il revient dans les Cévennes, c'est entre Saumane et les Cabriéroux,

(1) *Bull. h. pr.*, 1877, p. 551. Le temple de Saumane était au Vaissiguier, près du gouffre dit Gourd des Huguenots ; un cimetière, au même lieu ; un autre au Sollier.

(2) Pièces justificatives n° I, IV et VI.

dans un bois près de la maison du sieur Teule, que Vivent rencontre un prédicant de la Lozère, David Quet, en août 1689. Et le mois suivant, lorsque Vivent convoque une assemblée pour la nuit du 23 septembre à la Cam de l'Hospitalet, vaste plateau près du Pompidou, tandis qu'un nommé Puech est chargé de prévenir les protestants de Saumane, c'est *Jean Bordarier* ou « Bourdarier du Cabriéroux » qui est chargé d'avertir ceux de Saint-Jean-du-Gard (1). Ainsi les Ausset sont alliés, par une double union, à un des Cévenols les plus militants en ces temps tragiques (2).

Après l'assemblée et l'émeute, Vivent se réfugie dans des bois et des maisons sûres, autour de Saumane (3).

A Saint-Jean-du-Gard en 1686

Les noms d'*Ausset* et de *Bordarier* ont figuré côte à côte dans une circonstance où l'on voit une partie des protestants restés dans la région, intimidée, docile en apparence aux ordres des autorités civiles et ecclésiastiques, instruments des volontés du roi.

Le 17 novembre 1686 les habitants de Saint-Jean-du-Gard, assemblés en « conseil général », sont forcés de promettre qu'ils regarderont tous ceux qui manqueront à leur devoir, (soit messe, prédication, catéchisme, instruction ou autre exercice catholique), comme des ennemis jurés de la religion de l'Etat.

Pour « mieux reconnaître les violateurs des ordonnances divines et humaines », ils choisissent pour le quartier des Cabrieiroux les sieurs André *Bordarier*, J. Roquier, *Ausset*, et P. Boudoin.

Ils « s'obligent à mettre des espions à toutes les avenues de la paroisse pour éviter et empêcher les assemblées de quelques fugitifs ».

Chaque premier dimanche d'octobre, « qui est le temps à peu près auquel le plus grand nombre des habitants dudit lieu fit abjuration », ils feront dire une messe solennelle (4).

---

(1) Dès le 6 mars 1689, une assemblée est découverte dans une « claie » à Saumane. Cf. Ch. Bost, *Prédicants protestants,* I, 101, 317, 318 et 331.

(2) Un autre Puech de Saumane, *Jean-Louis,* a trahi dans la nuit du 21 janvier 1688 le prédicant Berthezène au moment où il commençait une assemblée au-dessus de la métairie de Cabanes près Saint-Martin-de-Corconac (*ibid.,* p. 293).

(3) Bost, I, p. 343.

(4) *Bull. h. pr.,* 1882, p. 278.

C'est à cette époque, entre octobre 1685 et novembre 1686, qu'il faut placer la séparation en deux groupes des membres de la famille Ausset, les uns restant en France au prix d'une abjuration apparente, un autre émigrant à l'étranger pour professer librement sa foi.

Le curé de Saumane s'appelait alors Rolin. Il reçut notamment l'abjuration de trois frères nés à Saint-Martin-de-Corconac en 1662, 1669, 1672, les frères Plan. Mais bientôt, repentants, on les trouve dans les rangs des plus courageux prédicants, en rapports avec un autre enfant de la Valborgne, *Henri Portal* ou *Pourtal* (1).

Henri Portal ou « Henric de Saumane »

Il était né vers 1666 au mas de Bourgnolles à côté de Saumane, et vers sa vingtième année s'attache avec ardeur aux prédicants.

En août 1687 il quitte la France avec une bande de vingt-deux cévenols. A ce moment là il ne restait dans le pays qu'un seul prédicant, un cardeur de Saumane, Jean Mercier. Il fut pris et déporté aux colonies par ordre de l'intendant du Languedoc, Basville (2).

Bientôt Henri Portal rentre au pays natal. En août 1689 il est reconnu par Vivent et Quet parmi une douzaine de fidèles auxquels ils exposent leur projet d'exode, vers le Dauphiné d'une troupe de fugitifs cévenols (3).

De 1690 à 1692 le jeune « Henric » s'attache particulièrement à la personne de Claude Brousson. Un document officiel le qualifie « valet ». Le jeune prédicant était plutôt le fidèle disciple et ami, le compagnon dans les périlleuses courses missionnaires de l'éloquent et courageux pasteur, plus âgé de vingt ans.

Celui-ci prêcha en 1691 à Saint-Martin [de Corconac], Saumane et Rieumal, un sermon (sur S. Jean, 6, 35) dont le manuscrit est conservé dans son dossier aux Archives de l'Intendance, à Montpellier (4).

Une affiche qu'on put lire sur les murs de Saumane,

(1) *Bull. h. pr.*, 1897, p. 506.

(2) Brousson, *Relation des Merveilles*, p. 9, et Bost, I, p. 212 et 213 ; *Bull. h. pr.*, 1857, p. 384.

(3) Bost, I, p. 318.

(4) C. 191. Les noms de ces trois localités se lisent à la huitième ligne d'une note ajoutée au bas de la dernière page. Cf. *Bull. h. pr.*, 1933, p. 507. Le *Rieumal* mentionné ici est un hameau de Saint-Martin-de-Corconac, différent du *Rieumal* indiqué plus bas (Note de M. Ch. Bost).

comme dans tout le Languedoc, en 1692, mettant à prix la tête de Brousson, et quatorze autres, donne ce signalement de « Henric » : « d'assez grande taille, les cheveux roux frisés et longs, le visage plein, picoté de vérole, fort taché de rousseur, le nez grand, les yeux petits, la barbe rousse et assez épaisse, vêtu de gris de fer, les dents blanches » (1).

Arrestation et mort de Portal (1696)

Sans doute les Ausset et les Bordarier le virent-ils entrer mainte fois à l'improviste, la nuit, dans leurs maisons de Saumane et des Cabriéroux, jusqu'à ce mois de juin 1696 où il fut arrêté à Nîmes tandis qu'il copiait un sermon de Brousson sur *La réjection des tièdes*. On saisit sa Bible avec les psaumes : un petit volume couvert de peau noire et fermé par des agrafes de cuivre. Et voici ses réponses à l'interrogatoire :

« Il n'a d'autre profession que celle de prier Dieu ; il est du lieu de Saumane près la Salle en Cévennes. Il y a environ onze ans que, ne pouvant plus faire l'exercice de sa religion réformée, il se retira dans les bois et sur les montagnes pour y prier Dieu ; et partout où il trouvait des fidèles de sa religion, il se joignait à eux pour prier et s'entretenir de Dieu... Il n'a jamais eu l'intention de désobéir au roi, pour lequel il a toujours prié Dieu, et pour toute la famille royale.

» Quelle était sa profession, et s'il a étudié ?

» Il s'occupait de travailler la terre et n'a jamais étudié, ayant seulement appris à lire et à écrire... Par le respect qu'il avait des personnes d'autorité, et pour ne point donner des soupçons de sa conduite, il n'a jamais convoqué d'assemblées passant 30 à 40 personnes. Il a toujours exhorté les assistants à la fidélité qu'ils doivent au roi, et détesté la conduite de ceux qui portaient des armes... Il était reconnu dans le pays pour un de ceux qui portaient la consolation aux personnes affligées pour leur religion...

» Où il se retirait ?

» Il a toujours demeuré dans les bois et depuis onze ans il n'a pas couché à couvert six mois. Les bonnes gens pourvoyaient à ses nécessités parce que tout ouvrier est digne de son salaire » (2).

Portal fut roué vif à Montpellier le 22 juillet 1696.

Ces réponses montrent quel était le ministère des prédicants, et dans quel milieu ils l'exerçaient, autour de Sau-

---

(1) *Bull. h. pr.*, 1902, p. 412.

(2) Dossier Pourtal aux *Archives de l'Intendance* à Montpellier, C. 173 ; dans Bost, *Prédicants*, II, 147.

mane en particulier. « Henri de Saumane », était « toujours fort sage et modéré », ainsi que le dit à juste titre un autre prédicant (1).

Mais tous les protestants n'avaient pas la même répugnance à prendre les armes contre les persécuteurs ou les traîtres. En 1690 un certain Carbonel est assassiné entre Saumane et Sumène, au col de l'Asclié par où passaient les fugitifs, à 980 mètres d'altitude. En 1691 au maréchal de Schomberg (qui, à la tête d'officiers et soldats réfugiés, vient de conquérir une partie de l'Irlande) Brousson envoie un plan de campagne pour que des troupes débarquant à Aigues-Mortes viennent délivrer les Cévenols : « Elles passeraient proche de La Salle et pourraient aller du côté de Saumane, à deux petites lieues de La Salle, où elles pourraient s'arrêter : le peuple se ramasserait de tous côtés » (2).

La famille Ausset divisée en nouveaux convertis et réfugiés

A ce moment habitait encore à Saumane la plus grande partie de la famille Ausset.

Une lettre écrite de Saumane un siècle plus tard montre par la disposition même d'un trait vertical, le dédoublement, la « dichotomie » qui s'opéra après 1685 dans mainte famille protestante.

La généalogie donnée en 1797 paraît remonter au début du XVIIe siècle : « Jean Ausset du lieu de Saumane eut deux enfants, Pierre et Jean... Pour rendre cette généalogie plus intelligible je vais la continuer sur deux colonnes :

« *Pierre Ausset* du lieu de Saumane et *Jeanne Bordarier* eurent de leur mariage un enfant appelé *Jean* qui se maria avec Marguerite Coulet. »	« *Jean Ausset* de Saumane marié aux Cabriéroux avec Marie Bordarier, eurent (*sic*) trois enfants appelés *David, Pierre et Jean.* « *Pierre* mourut célibataire » (avant la Révocation semble-t-il). « *Jean* sortit de France pour cause de religion à l'époque de la Révocation et passa en Suisse » ; (nous l'y retrouverons dans la suite). « *David* marié à Louise Boudon eut un fils appelé *Jean.* »

(1) Bost, II, 260.
(2) Bost, I, 392 et 411. La lettre, interceptée, fut remise à Basville.

Ainsi la branche aînée et la cadette, sauf son dernier rejeton, sont restées en France ; on ne sait si c'est le fils unique de la branche aînée, Jean, qui est désigné sans prénom (avec un Bordarier, son parent) dans l'acte de novembre 1686 cité ci-dessus concernant les « nouveaux convertis » de Saint-Jean-du-Gard et environs.

Dans un lieu aussi écarté que Saumane, où avant 1685 presque tous les habitants étaient protestants, on pouvait plus facilement signer un acte d'abjuration pour rester en paix dans le royaume, mais ensuite se soustraire aux « exercices » de la religion catholique, sans être aussitôt poursuivi comme « ennemi juré de la religion de l'Etat ». Ainsi firent sans doute les Ausset, comme beaucoup d'autres dont « Henri de Saumane » peu de mois, avant son martyre, déplore la conduite dans une lettre adressée à Brousson le 1er janvier 1696 :

« Il y a des endroits dans les Cévennes où les gens se sont relâchés dans la piété et tellement pervertis qu'ils sont en foule dans le temple des idoles pour faire bénir leurs mariages, pour faire baptiser leurs enfants, pour éviter de souffrir quelque chose pour la gloire de Dieu » (1).

Mais d'autres membres de la famille Ausset — des femmes notamment — ont été parmi ceux qui ont « souffert » pour leur foi.

Une « dame Ausset » est emprisonnée à Alais dès 1688 (2). Trois ans après, une autre, de Saint-Jean-du-Gard, née vers 1651, fait preuve d'une grande fermeté dans les circonstances que voici.

Antoinette Ausset emprisonnée (1691)

Jean Martin, cardeur au mas de Rieumal (qui se trouve au pied du célèbre château de Cornély), et sa femme *Antoinette Aussette* ont au moins quatre enfants baptisés par le pasteur entre 1672 et 1683, et presque toujours un membre de la famille Ausset (celle de Saint-Jean) est parrain ou marraine (3).

---

(1) *B. h. pr.*, 1885, p. 461

(2) *France prot.*, 2e éd., I, 586.

(3) 21 février 1672, baptême de *Jeanne*, née le 18 décembre 1671 ; parrain *André Martin* ; marraine *Jeanne Aussette* ; ministre : *Portal* (Moïse, sans rapport avec Henri de Saumane). Elle mourut en 1677.

3 février 1677 : *Suzanne*, née le 28 janvier. Parrain *Jean Ausset*.

1er décembre 1680 : *Jeanne*, née le 23 novembre. Parrain *Pierre Martin*, marraine *Jeanne Aussette*.

3 novembre 1683 : *Pierre*, né le 31 octobre (Registres d'état civil protestant, Archives municipales de La Salle).

Antoinette Ausset est-elle la « dame Ausset » emprisonnée à Alais dès 1688 (1) ? Cela est peu probable, car il eût été question de cela dans l'interrogatoire qu'elle subit lors d'une arrestation, certaine celle-ci, en 1691.

Elle est emprisonnée dans le fort de Saint-Hippolyte, et sa fille (*Marie Suzanne*, âgée de seize ans) « souhaitant de voir sa mère, étant entrée par la permission de M. le gouverneur lui-même (qui lui promit en foi d'homme d'honneur qu'il la lui ferait voir, et qu'il ne lui serait fait aucun déplaisir), y a pourtant été arrêtée et mise dans une basse-fosse par ordre du sieur Daudé, juge au Vigan ». Ainsi s'exprime, dans une lettre adressée à l'intendant du Languedoc Basville, Claude Brousson, qui paraît avoir bien connu Antoinette Ausset (2).

Ce même juge, Jacques Daudet (ou Daudé) de la Coste, interroge Antoinette Ausset le 12 novembre 1691, et elle oppose de constantes négations à toutes les questions posées : on l'accusait d'avoir assisté à des assemblées tenues par Vivent et autres, d'avoir donné asile à plusieurs prédicants et à Brousson lui-même, notamment le jour où Mlle de Cornély serait arrivée de Saint-Jean après la mort de son mari (3).

Pittoresque détail qu'aurait connu Antoinette Ausset : Brousson aurait été caché dans une chambre du château de Cornély pendant qu'un vicaire consolait la jeune châtelaine veuve (4).

En lisant cet interrogatoire et ce refrain répété une douzaine de fois : « A répondu et dénié le dit interrogatoire », on a l'impression que, d'une part, les faits allégués devant le juge commissaire étaient pour la plupart exacts, et que, d'autre part, l'accusée feint l'ignorance, presque la stupidité, avec une fermeté remarquable. Le document finit par ces mots : « A persisté, et n'a su signer ». Ne *savait*-elle réellement pas écrire, ou ne *voulait*-elle pas signer ?... On ne sera jamais fixé sur ce point, tandis qu'on découvrira peut-être un jour la suite de cette affaire, au-

(1) Page précédente.

(2) Lettre du 20 décembre 1691, « Au désert ». Cf. Ch. Bost, *Prédicants*, I, 546 ; II, 507

(3) Une liste des gentilshommes nouveaux convertis en 1686 mentionnait à La Salle « le S[r] de Cornély. A deux fils de 18 ans et un plus jeune » (*Bull. h. p.*, 1880, p. 355). Sur Mlle de Cornély en 1704, cf. les documents publiés par Mme de Charnisay (*Bull.*, 1927, p. 219) : *Dernières semaines et mort de Roland.*

(4) Pièces justificatives, I, p. 127 ci-après.

jourd'hui ignorée. Antoinette Ausset, femme Martin, aurait-elle été emprisonnée à la Tour de Constance ? Une tradition de famille disait qu'une Ausset avait été parmi les compagnes de Marie Durand, mais jusqu'à ce jour aucun document ne permet de l'affirmer.

Testament de Jean Ausset (1703)

Voici encore un autre membre d'une famille Ausset suspect d'être favorable aux « Camisards » et emprisonné.

« Il est », nous écrit M. Ch. Bost, « du nombre des protestants de Saumane et environs enlevés par Jullien (66 hommes ou jeunes gens, 109 femmes ou filles, 89 enfants) le 30 mars 1703, comme ayant reçu dans le village les camisards. De Montpellier les gens arrêtés furent conduits à Perpignan. Beaucoup ne revinrent chez eux qu'au début de 1705. »

Dans la caserne St-Jacques à Perpignan Ausset est avec d'autres protestants, p. ex. le notaire de Mialet. Bel exemple de devoir professionnel, ce notaire a continué à instrumenter, en prison. En tête de son registre, sur les trois premières pages, à la date du 14 août 1703 se trouve le testament d'un Jean Ausset qui est de Saint-Marcel-de-Font-Fouillouse (hameau de la commune des Plantiers) à seize kilomètres de Saint-André-de-Valborgne. Je ne pense pas qu'il s'agisse de Jean Ausset, époux de Marie Coulet, car les souvenirs de la famille Ausset de Saumane ne portent pas trace de cette incarcération.

Le testateur est « gisant dans son lit malade » lorsque, « comme chrétien il se recommande à Dieu, ... le priant, son âme étant séparée du corps, la placer en son sein et royaume de paradis, voulant son corps être enseveli à l'endroit où il décédera, en la forme des chrétiens » (1).

Un Ausset assassiné (1747)

Nous savons peu de choses sur les destinées des Ausset de Saumane pendant la première moitié du XVIII[e] siècle (2). « Pour vivre heureux, vivons cachés », c'était le meilleur

---

(1) Pièces justificatives, II. Un an plus tard, le 14 août 1704, fut tué le célèbre chef camisard Laporte, dit Roland, dont les agissements étaient cause de l'incarcération du notaire, de Jean Ausset et de leurs compagnons en 1703.

Parmi les cent camisards partis en 1704 avec Cavalier, arrêtés et emprisonnés à Vieux-Brisach, figure « Abdias Ausset, de Marsillargues, âgé de vingt ans, cheveux noirs, moyenne taille » (*Bull. h. p.*, 1884, p. 238).

(2) Les registres paroissiaux de Saumane remontent à 1712.

principe à pratiquer pour les protestants de cette époque lorsqu'ils n'étaient pas de ceux qui héroïquement sacrifiaient tout à la défense de leurs libertés et à la profession de leur foi.

La branche aînée, fixée à Saumane, prospérait. C'était une des maisons « les plus riches de ces contrées » (1). Jean Ausset avait épousé la fille d'un gentilhomme, Léonore Lacour de Montcase. Mais sa fortune fut cause de sa perte. il fut assassiné par son fermier en 1747 (2). D'où procès qui aboutit à l'exécution du meurtrier, mais coûta fort cher aux plaignants. En 1749 le frère de la victime, Pierre Ausset, épousa, à Saumane, Jeanne Dide.

La branche cadette, fixée au Cabriéroux, était représentée par un Ausset (encore un *Jean*) plus riche encore, marié à Marie Dumas.

Les protestants et le pasteur de Saumane (1762-1775)

Près d'un siècle après la Révocation, les protestants composaient encore la grande majorité de la population de Saumane. En outre ils étaient les plus riches : sur 105 chefs de famille « cotisés à la taille », c'est-à-dire payant l'impôt sur les terres et les revenus, Rabaut Saint-Etienne constate qu'il y a un seul catholique (3).

Saumane était alors dans le « département » du pasteur *Charles Bourbon*, né en 1735 à Saint-Roman-de-Tousque et revenu du Séminaire de Lausanne en 1762. Il habitait à Saint-André-de-Valborgne (4).

Nous ne savons de quel Ausset il s'agit lorsqu'en mars 1775 le colloque des Hautes-Cévennes, réuni à Saint-Germain-de-Calberte, nomme député au prochain Synode général, « pour le département de M. Privat », le sieur Gaussen et à son défaut le sieur Ausset (5).

Affaires matrimoniales (1776-1791)

Jean Ausset des Cabriéroux, « riche, mais avare », « tenait beaucoup à son nom », nous dit plus tard son

(1) Pièce justificative, IV. Lettre de 1797.

(2) Il existe entre Saumane et l'Estréchure un « pont d'Ausset ». Il a remplacé vers le début du xxe siècle un pont de même nom, à une trentaine de mètres plus bas, également à trois arches, en pierre.

(3) *Mémoire* de 1778 (*Bull. h. pr.*, 1888, p. 664).

(4) Il mourut en 1825 président du Consistoire de Valleraugue. Cf. *France prot.*, 2e éd., II, 1090.

(5) HUGUES, *Synodes du Désert*, II, 139.

beau-fils. Il cherche donc à marier sa fille Françoise avec un représentant de la branche aînée, *Jean David* (1). Les deux pères de famille concluent, suivant l'usage du temps, des « pactes » ou promesses de mariage le 14 mars 1776. Mais le fiancé n'ayant que 15 ans et la fiancée 14, la consommation du mariage est renvoyée à une époque ultérieure.

Survient un obstacle imprévu. Un prétendant à la main de la fiancée se présente. Il a quarante ans, mais est riche, et beau-frère du pasteur Bourbon. Il vient de loin, de huit lieues, au Cabriéroux, car il est de La Salle-de-Montvaillant près de Florac : c'est le hameau où naguère Charles Bourbon avait reçu du pasteur Gabriac les premières instructions en vue du Saint Ministère ; précisément Bourbon va jouer un rôle dans la suite de l'affaire. Mazellet épouse Françoise Ausset, malgré les pactes (ce qui cause un procès et une brouille entre les deux branches de la famille) (2).

Bientôt cet ignoble personnage rend la vie conjugale impossible. La pauvre jeune mariée rentre au domicile paternel. Mazellet vient et la décide à remonter en Gévaudan avec lui. Les mêmes vicissitudes se répètent pendant trois ans. Jean Ausset étant allé passer un hiver chez son gendre pour voir, par lui-même « à quel point sa fille était malheureuse », est témoin « de toutes les horreurs ». Au moment de ramener sa fille aux Cabriéroux, il meurt... La malheureuse épouse reste encore trois ans « en proie à tous les tourments », enfin elle s'enfuit à Saint-Jean-du-Gard chez ses parents. Elle forme une instance en sépara-

(1) Il y a, dans les données de sa lettre de 1797, des renseignements probablement erronés, difficiles à concilier avec d'autres documents pour établir le tableau généalogique. Les registres d'état civil de Saumane donnent (sauf erreur) la date du 24 novembre 1749 pour le mariage de Pierre Ausset avec Jeanne Dides, fille de Jean Dides et de Marie Bessier. On ne voit pas comme le *petit-fils* de Pierre Jean-David aurait épousé, 32 ans après, en 1791, la nièce de Pierre, Françoise Ausset.

(2) Pierre Corteiz, le célèbre pasteur du Désert (originaire de la Lozère), dans une lettre en date du 24 septembre 1722, adressée à sa femme, après l'avoir remerciée d'une lettre que, venant de Florac, il a reçue à Ardaillers, chez leurs parents, parle en termes sévères d'un *Mazelet* lozérien, qui semble avoir fait partie de la secte des « multipliants » : « Mazelet qui parle comme le monde et qui accommode sa morale au désir de la chair est le fort bienvenu des temporaires (*sic*) de Saint-Michel, de Saint-Hilaire, de Saint-Frézal ; faisant semblant de les conduire au ciel il les mène en enfer par la voie de la tiédeur et de la lâcheté ». (Bibl. de Genève, Papiers Court, n° 17, p. 40 ; copie à la Bibl. du prot. fr., ms. 617-G, t. I, f°, 92).

tion de corps et de biens (c'était vers 1784, à une époque où le divorce n'était pas admis).

A Saint-Jean, Françoise était logée chez le pasteur Jourdan. Un jour on y voit arriver son collègue Bourbon qui vient « solliciter » en faveur de son beau-frère Mazellet. Les deux pasteurs persuadent à la jeune femme de faire cesser un procès ruineux. Elle se résigne à signer une convention qui, du moins, la dispense d'aller reprendre la vie commune. Mais bientôt Mazellet, pour l'y forcer, interdit aux fermiers du Cabriéroux de lui verser la moindre rente.

Pendant un certain temps elle vit de son travail, avec l'aide de quelques amis. Mais alors, nouveau coup de théâtre. Après six ans d'études juridiques était venu à Saint-Jean le cousin et fiancé de Saumane naguère éconduit, Jean-David Ausset ; il était associé à un notaire.

On était à la fin de 1789. C'est dire que de grands changements politiques étaient en train de s'accomplir.

Françoise Ausset vient dans l'étude du notaire de Saint-Jean le prier de prendre en main sa cause. L'associé (l'ex-fiancé J.-D. Ausset) s'y intéresse d'abord seulement au point de vue professionnel, puis il « prend feu » (c'est lui qui le dit), fait porter l'affaire devant le sénéchal de Nîmes, obtient en 1790 un jugement qui « cancelle et résilie le contrat de mariage », c'est-à-dire, en fait, prononce l'annulation du mariage (1). Pour la première fois de sa vie il écrit à sa cousine et cliente, alors en séjour chez une amie à Meyrueis. Ils se revoient (pour la première fois depuis la rupture du pacte qui les avait promis l'un à l'autre en 1776). Ils ont maintenant 27 et 28 ans. « A cet âge le cœur n'est pas encore à l'abri des impressions agréables ». Ils se marient donc au début de 1791.

Pendant la Révolution. Retour à Saumane

Jean David continue à « pousser sa roue » à Saint-Jean jusqu'au temps des mesures prises par les assemblées révolutionnaires pour transformer l'organisation judicaire.

Alors, privé de sa situation, Jean David se retire dans le petit domaine paternel, l'Ardailler, près de Saumane, pendant ce qu'un document familial appelle « l'époque d'horreurs ». C'est à Saumane que le 26 octobre 1793 l'officier

---

(1) Le divorce ne fut admis que par une loi de 1792.

municipal enregistre la naissance d'une fillette, appelée Françoise comme sa mère : il y avait déjà un garçon, appelé David comme son père. Ce qui restait de valeurs mobilières avait été remboursé en assignats. Il fallut donc vivre tant bien que mal du produit des terres de Saumane. Ce n'est pas tout à fait du goût de l'ancien notaire. « Le travail de la campagne est rude et pénible », écrit-il ; « quand j'ai travaillé une heure, je remporte ma bêche à la maison » ; car il n'est, « grâce à Dieu » pas dans le besoin. Son cachet porte ses initiales A. D. (Ausset David) élégamment entrelacées, dans un ovale de 24 mm. × 20 mm.

Son frère Jean-Frédéric s'était marié un peu avant lui, à Nîmes en 1788 avec une demoiselle Daudé ou Daudet ; (la tradition dit qu'il y avait quelque parenté entre cette famille et celle d'Alphonse Daudet).

L'édit de tolérance de 1787 avait accordé l'état-civil aux protestants ; le mariage Ausset-Daudet dut être l'un des premiers inscrits sous le nouveau régime. Malheureusement il y a une lacune dans les archives du Consistoire et cet acte ne s'y trouve pas (1). Magdelaine Daudé avait environ 18.000 livres de dot. Prudemment Jean-Frédéric abandonna son commerce de Nîmes et vint se retirer comme son frère à Saumane.

III. — Le Refuge en Suisse

Quels chemins suivit Jean Ausset losqu'il quitta Saumane en 1686 ? Nous ne le savons pas. Mais nous sommes renseignés en ce qui concerne les itinéraires d'autres réfugiés, que des guides accompagnaient souvent à travers mille dangers. On pouvait gagner la vallée du Rhône par la montagne (Saint-Roman-de-Tousques, Saint-Maurice-de-Ventalon, Vals, le Pouzin) ou atteindre Orange, puis grâce à mille subterfuges, par voie de terre ou en bateau, Valence, remonter la vallée de l'Isère jusqu'à Grenoble, et Montmélian, descendre en Savoie par Chambéry, Aix, Rumilly... Quelle joie, lorsqu'après tant de jours de voyage, on retrouvait à Genève non seulement des coreligionnaires, mais beaucoup de compatriotes, arrivés par Lyon ou ailleurs (2) !

(1) Le registre de 1788 ne va que jusqu'au mois de mai, d'après les recherches qu'a bien voulu faire M. le pasteur Cadix. Le mariage Ausset fut donc célébré dans les sept derniers mois de l'année.

(2) Voir les articles et la carte de M. Ch. Bost dans le *Bull. h. pr.*, 1898, p. 568, etc.

Relations entre les branches française et suisse

A la fin du XVIIIe siècle, les Ausset de Saumane savaient que, deux générations auparavant, leur grand-oncle était parti pour la Suisse et qu'il y avait fondé une famille dans le pays de Vaud. Il est intéressant de constater ainsi sur un point particulier comment les relations se continuaient, quoique assez intermittentes, entre les membres d'une même famille, dont les uns s'étaient expatriés, les autres non ; il est intéressant aussi de constater combien les enfants et les petits-enfants de réfugiés, souvent alliés à d'autres réfugiés, gardaient le souvenir de la France. Ceux de la première génération espéraient y rentrer librement de façon définitive ; ceux de la seconde et de la troisième y revinrent souvent, de façon temporaire.

Dès 1790, *Françoise Ausset,* non encore remariée, avait donné de ses nouvelles, alors fort tristes, à son cousin Jean-Louis, en Suisse, mais la réponse du fils de celui-ci ne paraît pas être parvenue à destination.

Puis une dame *Béranger,* de Saint-Jean, vient à Vevey passer quelque temps chez une dame veuve (Etienne-Paul) Ausset ; un M. Delon, réfugié du Languedoc, lui aussi, voit, au retour de la foire d'Alais, un des frères Ausset de Saumane ; il apprend aux Ausset de Vevey que Françoise, la divorcée, n'est pas, comme ils le croyaient, la seule représentante de la branche française.

Troisième reprise de contact, ensuite, en 1796 : un jeune homme de Saumane, étudiant en théologie, un « proposant », comme on disait alors, part pour Lausanne afin de terminer ses études au séminaire fondé par Antoine Court, et d'être consacré. Ce jeune « Soulasges » porte le nom d'un mas proche de La Salle. C'est peut-être le fils d'un député du colloque des Hautes-Cévennes, « du département de M. Bourbon », au Synode national de 1778 (1). Ce nom avait été aussi porté par un galérien (de 1691 à 1713).

David Ausset prie le voyageur de voir dans le pays de Vaud « la famille des Ausset », et de lui rapporter des nouvelles : ce qui a lieu en été 1797. Et même comme les cadeaux entretiennent l'amitié, le cousin de Suisse aurait voulu charger « le citoyen Soulasges » de rapporter à Saumane

(1) HUGUES, *Synodes du Désert,* III, 237. Un jeune Soulages avait été pendu à Alais en 1692 (BOST, *Prédicants,* II, 512). Celui-ci, *Baptiste,* devint pasteur à Congénies (RABAUT, *Annuaire,* 1807, p. 94).

« de la poudre à tirer ». Mais le messager a craint (non sans raison) d'être accusé de contrebande.

Alors le 10 août 1797 Jean-David écrit une lettre de quatre grandes pages d'une écriture fine et serrée, dont le style et la méthode sentent l'ancien notaire de Saint-Jean : elle commence à la mode républicaine par les mots « citoyen et cher parent », et elle finit par « salut, amitié et fraternité ». Signé : *Ausset*, avec paraphe (1).

Cette lettre, d'après le contexte, est adressée à l'aîné des membres de la branche suisse, *Jean-Louis Ausset*, né en France en 1761 ; son père, de même nom, était mort en 1796 ; c'était le petit-fils du réfugié de 1686. L'auteur et le destinataire de la lettre étaient donc parents au sixième degré (troisième génération depuis le trisaïeul commun). Ceux de Suisse « quoique éloignés, ne restaient pas (*sic*) que de se rappeler de ceux de France, comme formant la tige de leur famille ».

Révolution vaudoise

La lettre est restée sans réponse. Et ce silence est attribué aux « troubles qui régnaient en Suisse » : « témoin et acteur de notre Révolution française », David Ausset sait qu'en pareilles circonstances des « désagréments peuvent arriver sans miracle ».

En effet cinq mois après que la lettre était partie de Vevey, le pays de Vaud s'était affranchi de la domination aristocratique des Bernois (janvier 1798). Une armée française était intervenue, et la République lémanique avait été proclamée, puis la République helvétique.

Au contraire en France « la situation n'est pas désagréable » d'après une nouvelle lettre du même au même, datée du 27 germinal an 7 (17 avril 1799) ; on était donc depuis quatre ans sous le régime du Directoire. Le ménage David Ausset « sans être dans l'opulence » est « dans une aisance honnête ».

Il est revenu maintenant à Saint-Jean-du-Gard, où la lettre est mise à la poste à l'adresse du « citoyen Ausset aîné, négociant à Vevey, en Suisse ». C'est une réponse à une lettre de huit pages écrite de Vevey le 21 mars 1799. Par cette lettre et par d'autres documents nous apprenons les destinées des Ausset réfugiés, pendant tout le XVIII[e] siècle (2).

(1) Pièces justificatives, IV.
(2) Pièces justificatives, V et VI.

Naturalisation de J. Ausset. Sa famille

C'est en 1701 seulement, quinze ans après avoir quitté la France, que Jean Ausset s'est décidé à demander sa naturalisation aux autorités bernoises (dont le pays de Vaud dépendait alors). Il prête serment de sujet de leurs Excellences de Berne, dans le bailliage de Vevey, le 11 janvier 1702 (1).

Peu de temps après sa sortie de France il avait perdu toute sa pacotille : il l'aurait perdue au jeu, d'après la tradition de famille. Mais ce n'avait été qu'un moment d'égarement, car, laborieux et intelligent, il fit bientôt prospérer son commerce : il importe aux bords du Léman l'industrie languedocienne et il prospère comme « marchand drapier » ; sept ans après son établissement à Vevey il y épouse une jeune personne appartenant à une autre famille de réfugiés, Jeanne Teule ; (c'est près de la maison du sieur *Teule,* entre Saumane et le Cabriéroux, que nous avons vu ci-dessus un prédicant caché en 1689 ; trois ans plus tard était ordonnée son arrestation (2).

Les Ausset-Teule sont très attachés à leur Eglise ; leur fille épouse le pasteur Panchaud et son fils devient aussi pasteur.

Jean et Paul Ausset, nés en Suisse comme leur sœur, y continuent le commerce paternel, mais l'aîné compromet sa fortune parce qu'il a « trop de goût pour bâtir ».

C'est son fils qui est le correspondant des Ausset de Saumane (3).

Les Reynier

Jean-Louis (1720-1796), homme d'une simplicité de mœurs tout huguenote, laborieux et économe, avait gagné une fortune considérable ; il avait épousé lui aussi une jeune fille appartenant à une famille de réfugiés : ceux-ci du Dauphiné, les Reynier, dont plusieurs acquirent une certaine célébrité : le docteur Jean-François, membre de l'Académie de Montpellier, collabora à l'*Encyclopédie* ; c'est le frère de Mme Ausset. Il eut deux enfants : l'aîné,

(1) Pièce justificative, III.

(2) *Teule*, de Saumane, 25 août 1692 (Bost, *Prédicants*, II, 514).

(3) Quelques protestants de Saumane se réfugièrent encore en Suisse au XVIIIe siècle : ainsi *Jacques Bougnol*, bonnetier, naturalisé en 1710 à Neuchâtel (*Bull. h. pr.*, 1860, p. 467). Notons d'autre part que Marthe *Aussette* (*sic*), veuve de Daniel Brémond, marchand à Nîmes, était réfugiée à Genève où elle fit son testament en 1690 (*France prot.*, Ve éd., III, 102).

après un voyage en France en 1784, se maria, et vint s'établir dans la patrie de ses aïeux : en Nivernais, à Garchy — distant de Pouilly-sur-Loire d'une dizaine de kilomètres, il exploita un petit domaine. Son frère cadet Jean-Louis-Ebénézer, né à Lausanne en 1771, revint à son tour en France, mais comme engagé dans les armées de la République en 1792. Trois ans après il était général. Entre autres campagnes il fit celle d'Egypte où il attira son frère qui occupa de hautes fonctions dans l'administration (1798) (1).

Jean-Louis (II) Ausset, né en 1761, était depuis un an le chef de la branche suisse lorsque lui parvint la lettre de Saumane fin août 1797 : il faisait « une bâtisse », puis les vendanges. Ensuite survinrent « la perspective d'une révolution, une révolution, des missions et des emplois publics » qui pendant un an l'ont retenu loin de chez lui jusqu'à ce qu'il donnât sa démission d'administrateur. Il a attendu la seconde lettre de Saumane pour répondre à la première.

Pendant la Révolution française les Ausset de Suisse en ont ressenti le fâcheux contre-coup : « ils ont tous souffert plus ou moins : notre branche surtout, que des établissements, des affaires et des intérêts de commerce [dans la draperie, semble-t-il] appellait (*sic*) souvent en France ».

Un des membres a été exposé « aux fureurs de la guerre civile à Lyon » (François-Charles, en 1793) ; l'autre « au fer des ennemis de la France » : c'est Jean, aide de camp de son cousin germain le général Reynier.

D'autres Ausset vaudois ont été exposés « aux soupçons meurtriers des Comités révolutionnaires de Paris », il est curieux de voir ces descendants des réfugiés qui avaient échappé après la Révocation aux « emprisonnements et blessures » en être victimes, au dire de leur arrière-petit-fils, pendant la Révolution, et ce, en France où ils étaient revenus dans l'espoir de temps meilleurs.

Joignez à cela « une grande réduction de fortune », et le citoyen de Vevey conclut : « Tels ont été les résultats de notre attachement pour la patrie de nos aïeux et pour la cause qu'elle a embrassée ».

(1) *France prot.*, Ire éd., VIII, 420 ; THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, etc. Rentré en grâce en 1805 auprès de Napoléon, le général Reynier, créé comte en 1809, mourut à Paris en 1814. Son frère, revenu dans la Nièvre jusqu'en 1807, fut alors chargé par le roi Joseph Bonaparte d'administrer les Calabres. En 1815, il retourna dans le canton de Vaud où il mourut en 1824.

Tous les frères Ausset sont dans le commerce en Suisse, comme leur père l'avait été. Leur sœur a épousé le fils du général Reynier et elle est en France, en Nivernais près du frère du général. « Nous avons acheté auprès de la Charité-sur-Loire une terre assez considérable à l'époque de la baisse des assignats » (donc avant 1796 où ils furent abolis).

Divers lieux de refuge

L'oncle de l'auteur de la lettre de 1799, *Etienne-Paul Ausset*, né en 1722, avait épousé une demoiselle *Ménadier*, évidemment aussi d'origine languedocienne et réfugiée (1) : et les frères de cette personne s'étaient réfugiés plus loin encore, puisqu'ils étaient négociants et planteurs à Saint-Domingue, cette grande île d'Haïti où le sucre, le café, le coton, enrichirent beaucoup de colons jusqu'aux émeutes de 1791 (2). Un jeune Ausset-Ménadier mourut à dix-huit ans tandis qu'il allait rejoindre ses oncles d'Amérique. Sa sœur divorcée vivait en 1799 près de sa mère veuve, dans une campagne près de Vevey.

D'autres Ausset, fils de Jean-Paul qui avait été magistrat (1735-1785) et avait épousé aussi une réfugiée d'origine méridionale (Pradès) passèrent de Suisse en Allemagne : *Jacques* et *Marc* étaient dans le commerce à Hambourg, leur sœur s'était mariée « très bien » à « un ci-devant ». Un autre beau mariage, avec un autre ci-devant (Doxat) avait déjà été celui de leur tante (une sœur du magistrat Paul Ausset).

La lettre de 1799 se termine par l'annonce du récent mariage de l'auteur avec une « fille de mérite » âgée de vingt et un an. Associé à un frère, il a repris le commerce paternel d'épicerie en gros et s'occupe d'une propriété à une demi-heure de Vevey dont nous allons parler. Il prend la défense de « la vie champêtre » contre son correspondant de la Valborgne : « Elle a des charmes pour celui qui, s'adonnant à la culture, cherche à perfectionner les méthodes... L'agriculture attache surtout à l'époque des révolutions : ses tranquilles travaux contrastent si fort avec la mobilité et les passions qu'entretiennent les révolutions » ! Evidemment les Ausset sur les bords du Léman appréciaient les doctrines de Rousseau mieux que sur les bords

---

(1) *Antoine Meynadier*, de Saint-Laurent près Barre. Un décret de prise de corps est rendu contre lui le 4 janvier 1692, il est jugé *par coutumace* le 5 avril (Bost, *Prédicants*, II, 510, 513).

(2) Sur le colon protestant Garesché, cf. *Bull. h. pr.*, 1896, p. 665.

du Gardon ; (Mme de Warens aurait d'ailleurs habité une maison des Ausset dont nous parlerons ci-après).

Jean-Louis espérait que, après la paix, les membres des deux branches de la famille pourraient se rendre visite, et faire connaissance personnelle. Ce vœu ne devait être réalisé qu'un siècle plus atrd. En 1889 M. et Mme Chavannes-Ausset et Mlle Cécile Ausset revinrent habiter une propriété de famille dont nous allons parler ; un an auparavant Mlle Ausset avait rencontré à Marseille Mme Gory née Ausset, sa fille et ses petites-filles. La similitude de nom fit incidemment renouer les relations de famille interrompues depuis quatre-vingt-dix ans.

Le Basset Ausset

Avant de quitter les Ausset du XVIIIe siècle pour dire, en manière de conclusion, quelques mots des Ausset aux XIXe et XXe siècles, il convient de décrire brièvement cette propriété vaudoise à laquelle il a été fait allusion, sans doute, à deux reprises dans la lettre de 1799 ci-dessus analysée : le Basset Ausset. La construction d'une telle maison de famille est caractéristique de l'état d'esprit des fils de réfugiés : la génération précédente, celle qui était née en France, et sortie après la Révocation, espérait, comme nous l'avons dit, y rentrer, et mourut sans avoir vu cette espérance se réaliser. Tel fut le cas de Jean Ausset, mort à soixante ans. Mais son fils Jean, né en Suisse en 1694, y prit racine. Son petit-fils dit qu' « il se livrait trop à son goût pour bâtir ». Ce fut lui sans doute qui construisit une grande maison rectangulaire à quatre étages existant encore derrière des arbres centenaires, au nord de la route de Lausanne à Saint-Maurice, lorsqu'on va de Montreux à Clarens. C'était dans la paroisse de la Tour de Peilz, sur le territoire du Châtelard.

Le terrain descend en pente douce jusqu'au lac, à une centaine de mètres au nord de la route. On voit en face les montagnes de Savoie (ce furent après 1792 et 1798 les départements français du Mont-Blanc et du Léman), à gauche, la Dent du Midi et les montagnes du Valais, plus près le château de Chillon à pic sur le lac : paysage tant de fois décrit, dont les Français du Midi exilés sur ces rives goûtèrent peu à peu le charme.

Les Ausset se bâtirent donc une vaste demeure à la mode du pays de Vaud, et non selon les usages cévenols. Grand perron du côté du sud, terrasse à l'est plantée d'arbres,

potager entre la maison et l'allée d'accès, communs à l'ouest, verger à l'est, tout cela sans doute n'a guère changé d'aspect depuis un siècle et demi. On fait facilement abstraction d'une tourelle et d'un bow-window ajoutés plus récemment (1). A l'entresol les pièces, nombreuses, sont assez petites, basses de plafond. Dans la cheminée d'un petit salon de plain-pied avec le jardin, une taque porte la date 1739. Jean Ausset avait alors quarante-cinq ans. La famille vécut là pendant trois générations, puis cessa d'y habiter à partir de Benjamin, qui épousa une Mulhousienne au temps de Louis-Philippe. En 1911 la propriété cessa d'appartenir à la famille Ausset qui l'avait possédée près de deux siècles.

Depuis 1909 le nom n'existe plus en Suisse, faute de descendant mâle après *Charles-Ausset* (né à Oran en 1883). Les descendants de Jean Ausset en ligne féminine y sont encore nombreux.

Epilogue

Descendants français de la famille Ausset aux XIXe et XXe siècles

Que sont devenus les Ausset de France et leurs descendants depuis le jour où Jean-David écrivait en 1797 et 1799 ses lettres de Saumane et Saint-Jean-du-Gard ?

Il y a encore des protestants à Saumane, dix fois plus nombreux que les catholiques : l'*Ordo* du diocèse de Nîmes le reconnaît (2). Et il n'y a plus d'Ausset à Saumane depuis le milieu du XIXe siècle, — le dernier (un cordonnier) n'appartenait pas à la famille de Jean-David (3).

Des deux enfants de Jean-David nous ne savons rien.

Son frère Jean-Frédéric, marié en 1788, à Nîmes, y demeure désormais ; il eut d'abord trois enfants sur lesquels nous ne savons pas davantage, puis un fils *Frédéric*-François marié en 1811 à une fille de quinze ans : Victoire Robert.

« Il était (racontait sa petite-fille), très fier de son origine huguenote, à laquelle il devait son esprit loyal, son sens

(1) Par M. Ch.-H. Kaufmann, acquéreur en 1911, dont les armes furent placées au-dessus du péristyle ; ses héritiers vendirent en 1929 la propriété à la Société anonyme « Montreux-West-End ».

(2) *Ordo* 1933. Doyenné de Saint-André-de-Valborgne (bourg où l'on compte 1.360 protestants et 140 catholiques). A Saumane : 313 protestants, 30 catholiques. A L'Estréchure : 419 protestants, 21 catholiques. Le temple de Saumane a été construit en 1875. Jusqu'alors le culte était célébré en plein air, dans une cour ordinairement.

(3) Sa famille était de Vébron (Lozère). Renseignement fourni par M. Paulin Ausset, de St-Jean-du-Gard, dont la famille est de St-Etienne-Vallée française (Lozère).

juste et droit ». Onze enfants naquirent de cette union ; cinq moururent en bas âge. Les parents étant fort occupés à diriger une fabrique de pâtes alimentaires, les enfants étaient mis en nourrice jusqu'à l'âge où on pouvait les envoyer à l'école.

« Une fois l'an seulement, le premier janvier, Mme Ausset embrassait ses enfants. Tous, s'ils la craignaient, la respectaient aussi, du fond du cœur, et l'aimaient beaucoup. Si un enfant descendait de sa chambre mal lavé, vite sa mère saisissait un linge grossier, et sans le mouiller, en frottait la figure du petit barbouillé » (1).

Le dimanche on allait au mazet. La plupart des enfants firent leur instruction religieuse à Nîmes par les soins du pasteur *Gardes* (ainsi Amélie en 1839 et 1840) (2). La personne la plus pieuse de la famille était « tante Ausset » (Françoise, née à Saumane en 1796) qui vers sa vingt-cinquième année avait fortement senti l'influence du « Réveil » (elle mourut à Marseille en 1882).

Frédéric Ausset mourut en 1864 dans l'incendie de sa maison, bien involontairement allumé par lui-même. Il fut inhumé ainsi que sa femme dans le vieux cimetière protestant de Nîmes. Leur fils aîné Louis eut des fils, petit-fils et arrière-petits-fils grâce auxquels le nom subsiste encore dans cette branche aînée.

Eugénie Ausset épousa M. *Villaret* dont les descendants vivent à Marseille, Paris et Sommières.

Frédéric Ausset mourut célibataire.

Jeanne dit Amélie Ausset, mariée à M. Gaston Gory (3), eut deux filles : Mmes Amédée Bonnal et Henri Schlœsing. On compte aujourd'hui dans cette branche : à la 9e génération depuis Jean Ausset contemporain de Henri IV 9 représentants, dont 8 vivants ; à la 10e : 29, dont 27 vivants ; à la 11e déjà 13 représentants. Ils habitent la France, la Suisse, et même l'Afrique équatoriale.

---

(1) *Bonne maman* (Mme Gory, née Amélie Ausset). *Quelques souvenirs*, 1912 (hors commerce). Le Musée de la Société de l'Histoire du protestantisme possède (n° 173) un couvert (cuiller et fourchette) en argent, marqué P. S. aux initiales du pasteur *Pierre Saussine*. Il servait à Paul Rabaut lorsqu'il venait prendre un repas chez l'ami dont il avait présidé la consécration en 1576. Pierre Saussine était le pasteur des familles Robert et Ausset, et ce couvert a été donné au Musée par Mme J. Pannier, arrière-petite-fille de Frédéric Ausset.

(2) Son cahier de notes, et celui de Numa, sont conservés à la Bibliothèque du protestantisme français à Paris.

(3) En 1807, *Jean Gory* était ancien du Consistoire de Calvisson, *Louis Gory*, « propriétaire cultivateur », ancien du Consistoire de Sommières (Rabaut, *Annuaire*, p. 94).

Ernest Ausset eut des enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, presque tous à Nîmes, plusieurs conservant le nom de famille jusqu'à ce jour.

Numa Ausset mourut sans postérité ; il avait acquis le château de Collias, se rapprochant ainsi inconsciemment du berceau de la famille à Saumane.

Jacques PANNIER.

Pièces justificatives

I

INTERROGATOIRE D'ANTOINETTE AUSSET
(12 novembre 1691)
(*Archives départementales de l'Hérault Fonds de l'Intendance. C.* 172)

Du douzième jour du mois de novembre 1691 dans le fort de Saint-Hippolyte, par devant nous Jacques Daudet de la Coste, procureur du roy, juge de la ville et viguerie du Vigan, commissaire subdélégué par Messire Nicolas de Lamoignon, conseiller d'état, intendant de justice, police et finances en la province de Languedoc, heure de six après-midi,

Antoinette Aussete, femme de Jean Martin, cardeur du mas de *Rioumal*, paroisse de Lasalle (1), et âgée de 40 ans ou environ, laquelle moyennant serment par elle prêté la main mise sur le Saint Évangile a promis dire la vérité,

Interrogée si elle et son mari n'ont retiré plusieurs prédicants dans leur maison, et entre autres Brousson qui se fait nommer Beaudo,

a répondu et denié le dit interrogatoire et a dit ne connaître pas le dit Brousson.

Interrogée si l'été dernier le dit Brousson ne demeura réfugié dans leur maison plusieurs jours, et s'il n'en partit pour aller tenir une assemblée à las Sognes (2),

a répondu et denié le dit interrogatoire.

Interrogée si elle n'a été à trois assemblées faites par le dit Brousson au dit lieu de la Sogneur, une l'hiver dernier au temps de la Noël, l'autre l'été dernier, et la dernière il y a environ six semaines,

a répondu et denié le dit interrogatoire.

(1) Notes de M. Ch. Bost : de Rieumal, au pied même du château de Cornély.

(2) Las Sognes (*Les Sognes*, v. BOST, *Prédicants*, à la table).

Interrogée si lors de la dite dernière assemblée, il fait environ 6 semaines, Brousson ne resta huit jours à Cournélis, où la répondante le vit plusierus fois, et d'où le dit Brousson alla pour tenir l'assemblée ; [des Sognes],

a répondu et denié le dit interrogatoire.

Interrogée si elle ne sait que la demoiselle de Cournélis arrivant de Saint-Jean après la mort de son mari, ledit Brousson se trouva dans sa maison audit Cournélis, et était dans une chambre, à côté de celle où était la demoiselle de Cournélis, quand le Sr Sarazin (1), secondaire (2), fut pour consoler ladite demoiselle, sur la mort de son mari, et après que le dit Sarazin fut sorti, ledit Brousson lui fit un discours pour la consoler, et resta au dit Cournélis un jour et demi,

a répondu et denié rien savoir du contenu au dit interrogatoire.

Interrogée si elle est allée à plusieurs assemblées faites par Vivens prédicant, et par la Jeunesse aussi prédicant, au valat de *Fossemalle* (3),

a répondu et denié le dit interrogatoire.

Interrogée si le dimanche vingt et un d'octobre dernier il fit hier trois semaines la répondante avec la femme de Soubeiran de Simonet (4), Louison de Cournélis, Marion Coste, et la demoiselle Baudoin n'allèrent à une assemblée de compagnie, à laquelle assemblée prêcha le dit Lajeunesse et se fit au dit valat de Fossemalle,

a répondu et denié le dit interrogatoire.

Interrogée si elle n'allèrent à ladite assemblée ayant vu passer, le dit Lajeunesse avec le fils de Ducros Chouré (5) et plusieurs autres, qui venaient du lieu de Lasalle,

a répondu et denié le dit interrogatoire.

Interrogée si dans la dite assemblée ledit La Jeunesse prédicant n'y baptisa un enfant,

a répondu et denié le dit interrogatoire.

Interrogée si elle n'a vu le sieur Bagars fils à la dite assemblée, et à la dernière que tint Brousson à Las Sognes fait environ six semaines,

a répondu et denié le dit interrogatoire.

---

(1) Sarrazin.

(2) Vicaire.

(3) V. *Prédicants* à la table.

(4) Près du château de Calviac.

(5) C'est un surnom dont j'ignore le sens, ne l'ayant jamais rencontré ailleurs (Ch. Bost).

Interrogée si elle n'a fait plusieurs fois la quête pour les dits prédicants,

a répondu et denié le dit interrogatoire.

Exortée de dire la vérité,

a répondu l'avoir dite et lecture lui ayant été faite de ses aveux et interrogatoires, y a persisté, et n'a su signer, de ce requise.

[Signé] : DAUDET.

II

TESTAMENT DE JEAN AUSSET de Saint-Marcel (1)

L'an mil sept cent-trois et le quatorzième jour du mois d'août, après-midy, reignant très chestien, très-glorieux et victorieux Prince Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre

Par devant Nous Notaire Royal et Apostolique de la Paroisse de Mellet, et témoins bas-nommés, a esté en personne *Jean Ausset*, du lieu de Bourniolles, paroisse de Saint-Marcel de Fontfouillouze, diocèse d'Alais, lequel estant gisant dans son lit malade, aux casernes de Saint-Jacques de Perpinian, toutefois estant en ses bons sens, mémoire et entendement, considérant qu'il faut mourir, c'est pourquoi, pour n'estre point surpris lors que Dieu le voudra tirer de cette vallée de larmes et misère, il a bien voulu disposer de ses biens pour éviter question et différend entre ses parents et amis.

Et en premier lieu ledit Ausset comme chrétien, se recommande à Dieu le Père Tout-Puissant Créateur du Ciel et de la Terre, le priant au nom et par le mérite infini de la mort et passion de son très cher Fils, notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, fasse grâce et miséricorde de lui pardonner ses fautes et péchés, et, son âme estant séparée du corps, la placer en son sein et Royaume de Paradis, voulant son corps estre enseveli à l'endroit où il décidera en la forme des chrétiens ;

Et venant à la disposition de ses biens a donné aux pauvres de ladite paroisse de Saint-Marcel, trois cartes chastagnes blanches, et autres trois cartes aux pauvres de

(1) Archives départementales du Gard, Notariat d'Anduze (Registre de Rieu André, notaire de Mialet) (1680-1704). Texte obligeamment communiqué par Me P. Gautier, notaire à Anduze. Des extraits ont été publiés dans le *Bull. h. pr.*, 1880, p. 478.

Saumane, payable à la saison d'après son décès au receveur du bureau de charité.

Item a donné à *Simon Lauret* son neveu, dix livres payables un an après son décès. Item a donné et légué à tous ses autres parents et prétendus droit sur ses biens, cinq (1) solz entre tous à diviser, payables en une seule fois et avec ce, veut que soient contents et qu'ils ne puissent autre choses prétendre ni demander sur ses biens, les instituant avec ce ses héritiers particuliers.

Et comme le fondement du valable testament est bien l'institution d'héritiers, — à cette cause ledit Ausset a, de sa propre bouche, nommé pour son héritier général et particulier, savoir est : *Jean Lauret,* son neveu, pour de ses entiers biens et héritage en faire et disposer à tous ses plaisirs et volontés en payant les dits léguats.

C'est son dernier testament et dernière volonté, cassant et révoquant tous autres qu'il pourrait avoir ci-devant faits, voulant que le présent soit à son plein et entier effet, comme le contenu en iceluy estant sa pure volonté ; priant les témoins en estre mémoratifs et moy notaire en retenir acte pour l'enregistrer dans mon registre sur la présente minute, pour y avoir recours en cas de besoin et porter témoignage de foi en jugement ci-dehort.

Fait et récité aux casernes de Saint-Jacques de Perpinian et dans la chambre où ledit Ausset est malade, en présence de *Henri Guérin, François Gout, Jean Morel, Jacques Gout, Pierre Fraissinet* de Vernielle, *Henri Guérin* de Rafinesque, *Jean Aumier* (?) de la paroisse de Saumane, signés, le testateur illettré, et de moy *André Rieu* notaire royal et apostolique de la paroisse de Mellet, retenu aux dites casernes, quoique pourtant n'étant coupable d'aucun crime et aussi ne m'ont jamais accusé de rien, ayant pris et retenu le présent acte sur cette minute pour le mettre sur le papier timbré et dans mon registre, lorsque le bon Dieu de sa grâce et miséricorde m'aura mis en liberté, de mesme que les témoins comme n'estant aussi en rien criminels, ni coupables, espérant les uns et les autres que leur innocence sera connue et qu'ils seront mis en liberté dans peu de temps.

Et nous sommes signés

MAUREL, GOUT, FRAISSINET, GUÉRIN, F. GOUT, H. GUÉRIN, AUMIER (?).

RIEU, notaire royal.

(1) Ou : cent ?

III (1)

« Naturalisation en faveur de Jean Ausset » (1701)

Nous l'Advoyer et Conseil de la Ville et République de Berne sçavoir faisons que humble Réquisition nous ayant esté faitte de la part de Jean Ausset, marchand drapier du Languedoc, à le voulloir gracieusement recevoir au nombre de nos sujets et luy permettre retraitte, libre habitation et demeure sous notre Protection et Domination rière nos terres et pays, pour y pouvoir vivre en bon et féal notre sujet sous notre Réformation évangélique,

Nous, sur ce, vû les bons témoignages de sa probité, honnesteté, conversation et comportement, avons bien voulu intériner sa Requeste et le recevoir pour notre sujet comme par cestes le recevons, naturalisons, et partant luy permettons de pouvoir habiter comme autres nos sujets, sans aucun empêchement, rière nos terres et pays, et particulièrement à Vevay, où il a esté receu pour Bourgeois et communier. Et comme sur ce le susdit Jean Ausset nous a presté serment de fidélité et payé les entrages pour ce réglé, Nous luy avons fait expédier les présentes lettres de Réception munies de notre sceau accoutumé de notre Ville et données ce 31 d'octobre 1701.

Sceau

[au dos] Le Sr Jean Ausset d'autre part nomé ayant presté le serment requis de suict de Leurs Excellences de Berne nos souverains seigneurs supérieurs, suivant le formulaire de l'an 1681, entre les mains de sa Seigneurie Baillivale de Vevey, et payé les droicts pour ce requis, les présentes patentes luy ont en suitte esté expédiées par sadite Seigneurie suivant le commandement de Leurs Excellences le 11 janvier 1702.

[Signé] Robert.

(1) Les quatre documents ci-après appartiennent à Mme de Palézieux, de Vevey, fille de Mme Ch. Chavannes, née Ausset.

IV

Lettre de David Ausset, de Saumane a Jean-Louis Ausset, de Vevey (10 août 1797)

Lardailler (Commune de Saumane),
le 10 août 1797.

Citoyen et cher parent,

J'avais prié le citoyen Soulasges, proposant de cette commune qui passait en Suisse pour continuer ses études et être consacré ministre, de voir la famille des Ausset, et de m'en donner des nouvelles à son retour, qui comme je ne savais pas trop s'il devait être prochain pourrait remplir ma commission je ne lui remis point de lettre, il a cependant surpassé mon attente puisqu'il a été chez vous et qu'il m'a donné des nouvelles bien satisfaisantes pour un parent qui s'intéresse sincèrement à la prospérité des siens ; il m'a ajouté que vous aviez voulu lui remettre de la poudre à tirer dont il n'avait pu se charger dans la crainte de s'exposer à la sortie ; je vous assure que l'honnêteté de ce procédé, vis à vis d'un parent que vous ne connaissez point m'a fait un sensible plaisir. Recevez en mes remerciements. La tige et la situation de votre famille de France vous est sans doute peu connue, en apprendre le détail sera peut-être pour vous une nouvelle agréable.

Jean Ausset du lieu de Saumane eut deux enfants, Pierre et Jean.

Pierre se maria dans la maison avec Jeanne Bordarier du lieu des Cabrieroux, Jean fut marié aux Cabriéroux avec Marie Bordarier sœur de Jeanne.

Pour rendre cette généalogie plus intelligible je vais la continuer sur deux colonnes.

Pierre Ausset du lieu de Saumane et Jeanne Bordarier eurent de leur mariage un enfant appelé Jean qui se maria avec Marguerite Coulet, ils eurent de leur mariage Jean, Pierre et Jeanne.

Jean se maria avec Léonore Lacour de Montcase

Jean Ausset de Saumane marié aux Cabriéroux avec Marie Bordarier eurent de leur mariage trois enfants appelés David, Pierre et Jean.

Pierre mourut célibataire.

Jean sorti de France pour cause de religion à l'époque de la révocation de l'édit de

(dont le père était gentilhomme) qui décéda sans lui laisser d'enfants et il fut lui-même assassiné et volé par son fermier qui fut pendu sur les poursuites de Pierre.

Jeanne se maria avec Claude Guibal. Pierre se maria avec Jeanne Dides et eut de son mariage un enfant appelé Jean.

Jean se maria avec Marguerite Bouvas de Saint-Jean-du-Gard, et eut de ce mariage deux enfants : Jean-David, qui a le plaisir de faire cette généalogie et Jean-Frédéric.

Jean-Frédéric se maria à Nismes en 1788 avec Madeleine Daudé.

Jean-David fut fiancé sur pactes avec Françoise Ausset des Cabriéroux, fille de Jean Ausset et de Marie Dumas. Ce mariage ne fut pas consommé d'abord et cela n'a été qu'après la cancellation du mariage de la dite Françoise qui eut lieu 13 ans après ce même mariage avec Pierre-Jacques-Luc Mazellet que Jean-David est devenu son mari. Duquel mariage il est issu deux enfants : Jean-David et Françoise.

Nantes et passa en Suisse.

David marié à Louise Boudon et eut de son mariage un fils appelé Jean.

Jean marié avec Marie Dumas eut de son mariage une fille appelée Françoise qui fut mariée sur pactes à Jean-David Ausset de Saumane. Ce mariage ne fut pas consommé d'abord, et fut mariée à Pierre-Jacques-Luc Mazellet. Ce mariage a été cancellé 13 ans après par jugement du sénéchal de Nismes pour cause de punaisie, épilepsie, ivrognerie, frénésie, sévices, mauvais traitements, et autres deffauts sur lesquels la pudeur impose silence, — et s'est mariée à Jean-David aussit son premier fiancé, ils ont de leur mariage deux enfants : Jean-David et Françoise, l'aîné âgé de six ans et sa sœur de quatre.

Il résulte donc de la généalogie que je viens de vous faire que la branche des Cabriéroux éatit sortie de Saumane et s'y est réunie par mon mariage, et que ces deux familles n'en font maintenant qu'une ; mais vous ne pouriés être pleinement instruit si je n'entrais dans d'autres détails. Il faut donc vous dire que la maison de Saumane

était à l'époque de l'assassinat de mon oncle arrivé en 1747 une des plus riches de ces contrées.

La procédure qu'il fallut faire au meurtrier pour le faire périr coûta beaucoup à mon grand-père et plusieurs procès qui survinrent à raison de la succession entre ce dernier et sa sœur qui demandait la cassation du testament de Jean qui se trouvait l'héritier du père commun, en diminuèrent considérablement la fortune ; mon père âgé de 60 ans et encore bien portant vivait avec mon beau-père dans la plus parfaite intelligence, ce dernier n'avait que ma femme, il était riche mais avare, mon père était pourtant aisé mais sa fortune n'égalait pas celle de mon beau-père ; cependant comme mon beau-père tenait beaucoup à son nom ils convinrent de marier leurs enfants et passèrent des pactes le 14 mars 1776, mais nous trouvant fort jeunes l'un et l'autre puisque je n'avais que 15 ans et ma femme 14, ils renvoyèrent la consommation à l'époque convenable.

Dans cet intervalle Mazellet de la Salle de Mont-Vaillant près Florac dans le Gévaudan distent de 8 lieues des Cabriéroux, se présenta, demanda ma femme en mariage, mon beau-père hésitait parce qu'il connaissait l'existence des pactes, ma femme répugnait parce que le prétendant était âgé d'un peu plus de 40 ans et d'ailleurs désagréable, mais la fortune de cet homme riche et avare fit pencher la balance, mon beau-père ordonna, il fallut obéir et ce fut encore une victime de plus sacrifiée à l'ambition des parents ; à peine ma femme fut-elle chez ce mary qu'elle s'apperçut de la profondeur de l'abîme où l'ambition de son père l'avait précipitée, elle ne put y tenir que peu de temps et revint dans la maison paternelle, mais Mazellet étant venu feindre de reconnaître ses torts, le père faible engagea sa fille à rejoindre son mary ; ce fut pendant trois ans la même répétition, enfin mon beau-père qui voulait se disposer à la garder pour toujours, voulut avant de prendre ce parti voir par lui-même jusqu'à quel point sa fille était malheureuse. Il l'acompagna chez son gendre, y passa l'hiver, fut témoin de toutes les horreurs dont sa fille était la victime, quoique sa présence les diminuât encore et comme il se disposait à la ramener pour toujours, la mort trancha le fil de sa vie, et mourut le plus malheureux des pères. Ma femme en proie à sa douleur, livrée à la brutalité d'un mary que rien ne contenoit plus, sans parents, sans amis, la mort qu'elle invoquoit, qu'elle provoquoit même étoit son unique espoir.

Je dis sans parents parce que nous étions à peu près les seuls qui puissions lui donner des secours efficaces, mais les circonstances n'étoient pas favorables, l'inexécution des pactes avait brouillé les familles et fait le prétexte d'un procès considérable. A l'époque de la mort de son père ma femme étoit dans sa 19e année, elle resta 3 ans encore dans la maison maritalle en proye à tous les tourments, et la raison et le courage s'étant accrus avec l'âge, elle vint se jetter dans les bras de ses parents maternels à Saint-Jean ; elle forma instance en séparation de corps et de biens contre Mazellet et se borna pour l'obtenir aux sévices et mauvais traitements ; il fut rendu un jugement qui ordonnait l'enquêtte et au moment où ma femme se disposait à y faire procéder, Mazellet qui sçavoit combien elle seroit concluante souleva ciel et terre pour en venir à un accomodement. Il fit agir le citoyen Bourbon ministre, son beau-frère, qui vint à Saint-Jean solliciter le ministre Jourdan, dans la maison duquel ma femme étoit logée, et ces deux hommes de Dieu persuadèrent aisément à une femme sans expérience que ce procès pouvait devenir ruineux, qu'il falloit le terminer mais que pour cela, il falloit écarter son homme d'affaires. Ma femme crédule, d'ailleurs pleine de confiance pour ses conciliateurs y consentit à condition qu'elle n'irait plus habiter la maison de son mary. On le lui promit, on dressa même un traité portant cette clauze entre autres ; mais ce traité se trouvant privé, Mazellet le lui eut bientôt enlever et croyant n'avoir plus rien à craindre, parce que sa femme s'étoit désistée de la procédure, il continua ses vexations et pour la réduire de force à venir habiter avec lui, il défendit aux fermiers des Cabriéroux qui jusque alors lui avoient payé une petite partie de sa rente, de lui donner un sol, et la réduisit à vivre de la générosité de ses amis ou de son travail. Une situation si pénible ne pouvoit pas être de longue durée, aussi prit-elle des moyens pour s'en tirer... ; j'y revendrai.

Tandis que ma femme étoit ainsi la victime d'une union mal assortie, je m'étais jetté dans le bareau, j'étois à Nismes à continuer mes études, j'y restai six ans et revins à Saint-Jean où j'avais passé mon enfance, m'associer à un notaire et procureur qui devoit me remettre son office à la fin de notre société. Ce fut dans cette intervalle et sur la fin de 1789 que ma femme voulant enfin se dégager d'un joug qu'elle ne pouvait plus supporter s'adressa à mon associé pour la poursuitte de son affaire. Je n'y pris d'abord

d'autre intérest que celui que je prenois aux autres affaires de l'étude, parce qu'il faut vous dire que depuis son mariage je ne l'avois presque pas vue et jamais parlé, et sans nous en vouloir nous étions dans la plus parfaite indifférence.

Cependant le récit que me fit mon associé des malheurs de ma femme, malheurs que je ne connoissois qu'imparfaitement me firent intéresser à son sort ; d'ailleurs trouvant sous mes pas un homme qui m'avoit porté de grands préjudices en se mêlant à nos affaires de famille par son offre d'épouser une fille déjà promise par des pactes qu'il connoissoit, pour ces deux motifs je pris feu dans l'affaire de ma femme, je poursuivis vivement, armé de pleins pouvoirs pour faire usage de tous les moyens qu'un pareil procès comportait. Pour tirer cet homme de devant ses juges naturels où il aurait pu être épargné, je portai la cause (*sic*) de plein vol au Sénéchal conventionnel de Nismes en vertu du contract de mariage. Mazellet n'osant pas défendre à une cause qu'il sentait mauvaise pour lui, et n'ayant pas d'ailleurs voulu donner occasion par sa résistance à faire usage de tous les moyens qu'il savoit exister, connoissant bien que le défenseur de sa femme n'était pas homme à le ménager, il intervint au jugement qui caucella et résilia le contract de mariage et déclara les parties libres.

Mazellet n'osa pas attaquer le jugement et passa condamnation par un acte devant notaire. Dans l'intervalle que cette affaire se plaidoit au Sénéchal, ma femme étoit ches une de ses amies à Meyrueis, petite ville éloignée de 8 lieues de Saint-Jean. A la réception du jugement que le procureur de Nismes me fit passer, j'en donnai la nouvelle à ma femme ; (c'estoit la première lettre que je lui écrivois en ma vie) ; elle la reçut avec plaisir, m'en remercia, notre correspondance continua. Elle vint à Saint-Jean, nous nous parlasmes pour la première fois depuis son mariage, elle réitira ses remerciements et me regarda comme son libérateur. Nous continuasmes à nous voir elle étoit dans sa 28e année, j'étois dans ma 29e. A cet âge le cœur n'est pas encore à l'abri des impressions agréables, l'affinité du sang, l'analogie de nos caractères, la singularité de notre histoire, je portois le nom de son père, l'amour enfin su s'envelopper de tant de motifs et nous faire mari et femme, ce fut au commencement de 1791 que notre mariage eut lieu. Nous continuâmes à rester à Saint-Jean où je poussois assez bien ma roue, mais, l'ordre judiciaire ayant été changé, ou détruit pour mieux dire, je me trouvai sans état et l'horizon

de la révolution ayant commancé à se charger, nous crûmes prudent de nous retirer à la campagne de Saumane qui est assès agréable, où nous sommes encore, nous y menons une vie paisible et tranquille, deux enfants ont couronné notre union et font notre félicité et notre espoir.

Il nous restoit encore quelques débris de la fortune mobilière de ma femme qui nous ont été remboursés en assignats ainsi que ce que j'avois gagné dans mon état, nous en sommes réduits à notre bien fonds, que nous avons conservé en entier, qui nous donne de quoi vivre dans l'aisance en sorte que nous ne sommes pas absolument à plaindre malgré tous les revers de fortunes que nos maisons ont éprouvés. Je vous avouerai pourtant que la vie monotone que je suis forcé de mener ici n'est pas tout à fait de mon goût ; accoutumé au travail dès ma jeunesse, la vie oisive me déplaît et quoi qu'en disent nos philosophes, le travail de la campagne est rude et pénible.

Quand j'ai travaillé une heure je suis fatigué et je remporte ma bêche à la maison demeurant bien convaincu que l'homme ne s'accoutume à tout que dans un absolu besoin. Grâces à Dieu je n'en ai pas été réduit à cette épreuve, mon frère se maria à Nismes en 1788, épousa une fille unique qui lui a apporté environ 1800 livres dont heureusement pour lui la majeure partie fut trouvée en biens fonds. Il y avait établi son commerce, le gouvernement révolutionnaire lui fit peur, il quitta Nismes et vint rester à Saumane où il continue son état et fait assez bien ses affaires, il a trois enfants mâles.

Voilà, Citoyen et cher parent, la situation de votre famille de France, si nous pouvions vous être bons à quelque chose dans ce pays, disposés de nous. M. Soulasges nous dit que vous vous proposiés de faire bientôt un voyage dans ce midy de la France et que vous viendriés nous voir. Puissiez-vous effectuer ce projet et ne doutés pas du plaisir que vous nous procurerés. Je suis chargé de la part de mon père, de ma femme, de mon frère et de sa femme de vous faire leurs empressés compliments ; veuillés aussi saluer de notre part tous nos parents de Suisse dont la prospérité nous intéresse vivement.

Salut, amitié et fraternité.

Ausset.

V

2e Lettre de David Ausset a Jean-Louis Ausset

Saint-Jean-du-Gard, le 27 Germinal
an 7 de la République française.

Citoyen et cher parent,

Le citoyen Soulasges, ministre, à son retour de Suisse en France, me dit avoir été chez vous à Vevai, vous avoir donné de nos nouvelles et avoir été chargé par vous de nous donner des vôtres, il nous ajouta même que vous aviés voulu lui remetre de la poudre à tirer, mais dont il n'avait pu se charger, dans la crainte exposé à la sortie de Suisse ; pénétré de votre honnêteté et satisfait de recevoir des nouvelles de parents qui, quoique éloignés, ne restaient pas que de se rapeller de ceux de France, comme formant la tige de leur famille ; J'eus l'honneur de vous écrire le 15 août 1797. Je vous faisais par une lettre, le tableau de la famille Ausset de France et de la situation actuelle qui n'est pas désagréable. Sans être dans l'oppulence elle est pourtant dans une aisance honnête. J'avais cru que le détail pouvait vous faire quelque plaisir, d'après surtout l'attention que vous aviez eue de faire à ma femme par votre lettre du 3 juillet 1791 celui de votre famille, mais n'ayant reçu aucune réponse, j'ai attribué ce silence aux troubles qui régnaient en Suisse, à l'époque où vous dûtes recevoir une lettre, n'ayant pu l'attribuer alors à autre chose. Cependant du depuis une idée plus désagréable m'est survenue. Auriés-vous éprouvé quelque désagrément, soit dans vos personnes soit dans vos fortunes par l'effet de la révolution qui s'est oppérée dans votre pays ? Témoin et acteur de notre révolution française je scei que de pareils désagréments peuvent arriver sans miracle ; et qu'alors absorbés par ce qui se passe sous nos yeux, l'imagination concentrée ne se porte pas dans le lointain, et l'objet qui peut avoir d'abord fixé un moment notre attention s'évanouit bientôt après. Tirés nous de cette incertitude pénible pour des parents qui s'intéressent vivement à votre prospérité et qui désirent de bien bon cœur que vous n'ayés que de bonnes nouvelles à leur donner. Mon père, ma femme, et mon frère me chargent de vous saluer affectueusement et toute la famille de Suisse, veuillez la saluer avec les mêmes sentiments de ma part.

Daignés agréer l'assurance de l'attachement et de la parfaite considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre affectionné parent.

D. Ausset.

(un paraphe.)

[Sur l'extérieur de la lettre] :

Au citoyen Ausset aîné Negociant à Vevay, en Suisse
(timbre de poste : 29 Saint-Jean-du-Gard)

Sur les côtés : Saint-Jean-du-Gard, 27 germinal,
an 7, 1799.

[Adresse] : Mas des Cabrairoux. Paroisse de Saint-Jean-de-Gardonnenque en Cévennes. Diocèse de Nisme.

VI

Lettre de Jean-Louis Ausset a David Ausset 1799

Vevay, 21 mars 1799.

Citoyen et cher parent,

J'ai laissé longtemps votre bonne et agréable lettre du 10 août 1797 sans réponse : une bâtisse à l'époque de sa réception, puis les vendanges, ensuite la perspective d'une révolution, une révolution, enfin des missions et des employs publics qui pendant une année m'ont retenu loin de chez moi, telles sont les causes du retard de ma réponse et mes excuses.

Le citoyen Soulasges que nous avons eu le plaisir de voir dans le printemps de 1797 et qui nous donne de vos nouvelles, nous causa une grande satisfaction : j'aurais bien désiré le retenir quelques jours autemp lépuiser de détails sur nos parens de France que pour lui témoigner ma reconnaissance pour le plaisir qu'il me faisait et l'estime que son personel m'inspirais, mais il ne pouvait retarder son départ : à mon tour je l'avais instruit de quelques détails relatifs à l'établissement et à la situation de notre famille dans ce pays, mais peut-être n'aura-t-il pu se rappeller tout ce que je lui ai dit dans les courts instans de sa visite. Je vous devais donc ces détails en réciprocité de ceux que vous avez eu la complaisance de me donner, et qui nous ont extrêmement intéressé : ils ne seront cependant pas nouveaux pour Mme votre épouse, si elle a reçu une assez longue

lettre que j'ai eu le plaisir de lui écrire il y a 8 ou 9 ans (1), en réponse à celle qu'elle avait addressée à mon respectable Père alors vivant : elle nous marquait quelque chose sur ses malheurs et son divorce qu'elle venait, je crois, d'obtenir ; nous eûmes ensuite des renseignements plus étndus à son égard, d'une dame Béranger de Saint-Jean qui était accompagné dans ce pays un de ses neveux qui en était originaire, et laquelle passa quelque tems chez une de mes Tantes, veuve du frère de mon Père ; nous avions pris d'autant plus d'intérêt au sort de notre parente, maintenant votre épouse, que nous la croyons le seul rejetton de notre famille en France, et que les événements qui lui étaient arrivés avaient une grande ressemblance avec ceux d'une personne de notre famille, aussi nommée Françoise Ausset et qui est la fille de la tante dont j'ai parlé plus haut.

Un monsieu Delon d'ici, originaire ainsi que nous du Languedoc, nous apprit à la suite d'un voyage qu'il venait d'y faire, que notre nom n'était pas porté par une seule personne et qu'il avait connu deux frères Ausset dont le domicile était à Saumane, avec l'un desquels il était revenu d'une foire à Alais ; mais il ne put nous dire s'ils étoient nos parens.

Le citoyen Soulasges et ensuite votre lettre nous ont donc surpris bien agréablement en nous apprenant que notre famille était plus nombreuse que nous ne le pensions. Les personnes qui la composaient, leur situation, l'intérêt qu'elles voulaient bien prendre à nous, et enfin que cette parente dont nous plaignions le sort, avait trouvé le bonheur en s'unissant à vous : nous avons eu d'autant plus de plaisir de recevoir ces nouvelles, que ma lettre dont j'ai parlé était restée sans réponse et que nous craignions que la révolution dans ses époques d'horreur n'eut peut-être pris dans votre famille quelqu'innocente victime : Nous pouvions le craindre, car les différentes branches de notre famille établie en Suisse ont toutes souffert plus ou moins par la révolution de France ; mais la notre surtout que des établissements, des affaires et des intérêts de commerce appellait souvent en France, a eu tous ses membres exposés, l'un aux fureurs de la guerre civile à Lyon, l'autre au feu des ennemis de la France dans deux campagnes que le second de mes frères a fait comme aide de camp du général Reynier son ami et notre cousin germain, et les autres aux soupçons meur-

(1) Le 3 juillet 1791 d'après la lettre ci-dessus.

triers du Comité révolutionnaire de Paris : des emprisonnemens, des blessures, une grande réduction de notre fortune, tels ont été les résultats de notre attachement pour la patrie de nos ayeux et pour la cause qu'elle a embrassé : heureusement il nous est resté ce qui était placé en terres dans ce pays et le commerce que nous avaient transmis nos pères.

Maintenant que je vous ai parlé des vivans, il faut que je vous entretienne de ceux qui n'existent plus : je commencerai par notre bisayeul Jean Ausset qui en 1686 sortit de France pour cause de religion et qui est la tige de la branche des Ausset établis en Suisse.

Une tradition de famille porte que peu de tems après sa sortie de France, il perdit au jeu presque toute sa pacotille : il se livra ensuite au commerce avec le peu qui lui restait, s'établit à Vevey jolie petite ville sur le lac Léman et dont la situation est favorable pour le commerce ; son économie, son esprit de conduite, son travail lui acquirent une honnête aisance ; il mourut estimé, âgé de 60 ans et laissant deux fils et une fille.

La fille épouse un ministre, dont le fils aussi ministre, homme considéré, est mort l'année dernière ; célibataire il a laissé son bien à une sœur âgée, veuve, sans enfans et reversible à divers membres de notre famille.

Les deux fils, l'aîné nommé Jean et le second Paul continuèrent le commerce de leur père, l'augmentèrent considérablement et s'enrichirent, le second surtout, homme entendu et versé dans les affaires dont il s'occupait, tandis que son frère aîné se livrait trop à son goût pour bâtir ; leur probité leur concilia l'estime générale.

L'aîné Jean eut deux fils : Jean-Louis et Etienne-Paul qui continuèrent le commerce.

Jean-Louis l'aîné a eu trois fils et une fille : Jean-Louis : c'est l'écrivain, Jeanne-Françoise-Louise, François-Charles et Jean.

Nous sommes tous les trois mariés et dans le commerce : notre sœur mariée à son cousin germain l'aîné du Général Reynier est établie dans une terre patrimoniale assez considérable que nous avons achetée auprès de la Charité-sur-Loire, à l'époque de la baisse des assignats.

Notre Père est mort il y a maintenant 3 ans ; par son travail et son économie, il avait amassé une fortune considérable : il jouissait d'une réputation méritée d'intégrité, de bonne foi et de facilité dans les affaires : ses mœurs étaient

très simples : nous cherchons à mériter la même estime dont il a joui.

Etienne-Paul mourut jeune laissant deux enfans, un garçon mort à 18 ans dans son passage à Saint-Domingue où il allait joindre des frères de sa mère négotians et planteurs, et une fille qui à la suite d'un mariage mal assorti après avoir obtenu son divorce est revenue vivre auprès de sa mère, femme d'esprit et de caractère qui ne s'est pas remariée : elles vivent dans une campagne auprès de Vevey.

Paul, le second fils de Jean Ausset sorti de France eut un fils et une fille, le fils Jean-Paul quitta le commerce et se voua à la magistrature ; il est mort il y a 14 ans âgé de 50 ans, laissant deux fils et deux filles ; je suis tuteur de cette famille, la mère s'étant remariée ; les deux garçons Jaques et Marc sont à Hambourg dans le commerce ; l'aîné vient de s'établir, l'aînée des filles s'est mariée dernièrement et très bien à un cydevant de cette ville.

La fille de Paul épousa aussi un cydevant, homme riche à qui elle porta une fortune considérable ; elle a eu trois enfans, un garçon et deux filles ; tous trois maintenant mariés avantageusement ; ils n'on point d'état ; leur nom de famille est Doxat.

Voilà, citoyen et cher Parent, le tableau passé et présent de la famille Ausset établie en Suisse ; si vous en voyez tous les hommes dans le commerce, c'est que c'est la principale ressource de ce pays ; ces propriétés sont très morcelées, notre pays borné et son organisation intérieure divisée en corporations de communautés exclusives retenaient chacun dans le lieu où il avait acquis les privilèges de membre de la communauté : l'agriculture entretient mais n'enrichit pas ; les magistratures municipales seules places où les sujets pouvaient parvenir étaient honorées mais très peu payées : le barreau est le seul état qui, après le commerce soit lucratif, mais il est plus borné ; si nous avons préféré ce dernier, c'est que l'on suit plus volontiers l'état de ses parents : la révolution me l'a fait quitter momentanément : la situation critique de mon pays me faisait un devoir d'obéir à la confiance que mes concitoyens me témoignaient ; plus tranquille maintenant j'ai demandé et obtenu ma démission d'administrateur ; il me tardait de revenir à mes affaires, à mes goûts, à mes pénates : je me suis marié dernièrement avec une jeune personne de 21 ans

fille de mérite et enfant unique de gens probes estimés et dans l'aisance : Partagé entre le soin d'un commerce d'épicerie en gros et d'une campagne située à 1/2 lieue de la ville, aimant l'étude, je vis occupé, heureux, obscur et tranquille : mes frères cadets mariés avant moi ont l'un et l'autre un enfant. Je suis associé avec le second ; le cadet à la tête d'un commerce de draperie en gros ; nous vivons très unis.

Vous avez des enfans, vous prisez ce bonheur, je vous en félicite ; vous ne paraissez pas mettre à la vie champêtre le prix que les romanciers et non les philosophes lui donnent : je n'en suis pas étonné ; cependant elle à des charmes pour celui qui s'adonnant à la culture cherche à perfectionner les méthodes et qui à force d'essay faits avec prudence est parvenu à connaître et sa terre et ses cultures qui lui conviennent le mieux ; il peut alors diriger ses ouvriers avec fruit et agrément ; mais travailler soi-même lorsque l'éducation ne nous a pas habitué à ce genre de travail, et suivre la routine reçue sans s'en rendre raison, c'est s'exposer à être promptement dégoûté.

Je vous parle d'agriculture, non pas seulement parce que vous vous en occupez, mais encore parce qu'elle attache surtout à l'époque des révolutions ; ses tranquilles travaux contrastent si fort avec la mobilité et les passions que font naître et qu'entretiennent les révolutions politiques que l'âme s'y repose et s'y complait comme dans l'asyle et l'image du bonheur.

Le citoyen Soulasges ne s'est pas trompés s'il vous a dit que nous désirions vivement faire connaissance avec nos parens de France : mais nos affaires et les circonstances ne nous permettent pas d'aller encore visiter les lieux d'où nous sommes originaires ; la paix, la paix favorisera nous l'espérons notre envie, si vous pouviez nous prévenir, vous nous surprendriez bien agréablement ; mais que nous ayons le plaisir de faire votre connaissance personnelle, ou que nous en soyons privés, croyez que vous avez en Suisse des Parens remplis d'affection et de dévouement. Saluez, nous vous en prions, tous les membres de votre famille, en les assurant de ce sentiment, donnez-nous de vos nouvelles et présentez au citoyen votre Père et à votre épouse nos respectueuses amitiés.

Salut cordial et fraternel.

J.-L. Ausset.
(petit paraphe).

Les émaux de Noailher

Le *Bulletin* a signalé à diverses reprises (1902 p. 476, 480 ; 1929, p. 182) les belles œuvres de l'émailleur protestant *Colin Noailher* ou *Noylier*. Au Musée de Cluny (n° 186) un émail peint, qui est de lui, représente le pape Clément VII. Dans la collection Wallace à Londres (III, 260 et 261) se trouvent deux grandes salières dont notre musée de la rue des Saints-Pères a récemment acquis des photographies (cf. n° 64 *bis* de notre catalogue).

Ces deux salières sont hexagonales, en grisaille avec, çà et là, de l'or et des couleurs, et des médaillons représentant, sur l'une (260) Pallas et Jupiter, sur l'autre (261) un héros et une déesse, avec inscriptions dans le creux : PARIS SUIS, et DAME PALLAS APELÉE. Un des panneaux (261) figure un pèlerin en marche, la main levée dans un geste de supplication, avec cette légende : HÉLAS. IÉSUS. VRAY. DIEU. DIEU. DE. GLOIRE. LE. IEU. DAYMER. FAICT. ON. ENCORE.

Constant de Rebecque

La famille *Constant* de Rebecque (Pas-de-Calais) s'est rétugiée en Suisse après la Révocation. Dans la cathédrale protestante de Lausanne sur une plaque de marbre noir on lit l'inscription ci-après, surmontée des armes de Constant :

H.-J. Samuel CONSTANT DE REBECQUE *D*nus in Hermenches et Villarsmendra, antiq. et nob. Artesiæ familiæ oriund. Civis Lausan. Legion helvet. tribunus, exercit. batav. legatus, stipend. LV meruit ; huius fortitudinem Campieckeren, Ramilis, Oudenarde, Malplaque Denain, obsidiones Hui (*sic*), Menin, Ostende, Ath, Lisle, Tournay, Mons, Douay, Saint-Venant, Aire, Bouchain, Quesnay, testantur. Batav. copias bis ad Rhenum duxit, Graviæ, Slusiæ, Silvæ ducis (Bois le Duc), præfuit. Pace restituta honores suscipere ulteriores noluit. Vixit LXXIX ann. Obiit Lausan. die III non. Jan. MDCCLVI. Viro pio, literato, benefico, memoriæ digno, amor et veneratio.

Le temple de Grozon

A l'occasion de la restauration du temple de Grozon (annexe de Gilhoc, Ardèche), M. S. Mours a publié une notice d'où nous extrayons ces détails puisés dans les Archives départementales. Au temps de l'édit de Nantes les réformés de Grozon allaient au temple de Boffres. Les assemblées du Désert se tinrent à Ravel (pour Boffres et Grozon) et Valgela

(pour Lamastre, Saint-Basile, Saint-Barthélémy-le-Pin). De 1804 à 1812 le pasteur P. R. *Ladreit* desservait les quatre églises actuelles de Desaignes, Lapras, Lamastre, Gilhoc. En 1812 *L. A. Lagarde* eut pour section Lamastre et Gilhoc. Il prêchait à Lamastre, Sainte-Marguerite et Grozon (près Vernet). En 1831 fut créé un poste de pasteur à Gilhoc. Le pasteur *M.-A. Dumas* (1832) résidait à Larzolier et célébrait le culte en plein air à Gilhoc et Grozon. Un temple fut construit de 1842 à 1852 à Grozon.

Une publication de Bosc peu connue

On a récemment mis en vente à Paris (1.000 fr.) un petit volume in-8° : *Appel à l'impartiale Postérité, par la citoyenne Roland, femme du Ministre de l'intérieur,* ou *Recueil des Ecrits qu'elle a rédigés, pendant sa détention, aux prisons de l'Abbaye et de Sainte-Pélagie* ; Imprimé au profit de sa Fille unique, privée de la fortune de ses père et mère, dont les biens sont toujours séquestrés. *A Paris, chez Louvet* [an III].

C'est l'édition originale, publiée par Bosc, des *Mémoires* de Mme Roland. On avait joint une lettre autographe de Mme Roland, adressée à Bosc (secrétaire de l'intendance des postes) le 17 janvier 1787, qui renferme ces lignes :

« Quand je vous appelois le ministre de mes vengeances en vous chargeant de faire passer ma lettre, vous aviés le droit de rire avec votre ami que je favorisois de ma colère ; maintenant que je lui parle raison vous n'avés rien à dire : car les femmes en ont une à elles, et une façon de la traiter que les hommes n'entendent guère. »

Une petite note autographe signée de Bosc, à la fin de la lettre, atteste que celle-ci est de *mad. Roland* et qu'elle lui a été adressée sous son ancien nom [*M. d'Antic*]. Il n'a pas cru devoir la comprendre dans le *Recueil de lettres adressées par la citoyenne Roland à l'Editeur,* qui termine l'*Appel à l'impartiale Postérité.* Bosc, secrétaire des postes de 1784 à 1788, devint directeur de cette administration sous le ministère Roland.

Le dernier des La Trémoïlle

Le prince de la Trémoïlle qui vient de mourir en décembre 1933 était célibataire ; avec lui s'éteint un nom célèbre depuis les croisades ; le défunt était qualifié douzième duc

de la Trémoïlle, treizième duc de Thouars, treizième prince de Tarente, dix-septième prince de Talmont. Tous ces titres avaient été portés au XVIIe siècle par divers protestants illustres.

Eglises du Refuge

La *Huguenot Society* de la Caroline du Sud a organisé comme chaque année un service en souvenir de la Révocation de l'Edit de Nantes, le 22 octobre, dans l'Eglise huguenote.

*
* *

Au début de 1933, à Cambridge, est décédé le docteur *Francis Guillemard,* une des personnalités les plus remarquables de cette Université. Dans sa résidence de Old Mill House, à Trumpington, il montrait volontiers les nombreuses reliques de son ancêtre, réfugié en Angleterre après la révocation de l'Edit de Nantes.

*
* *

En remerciant le Comité de l'avoir nommé membre correspondant, le rév. S. M. Tenney, créateur et maintenant curateur de la Fondation pour l'histoire des Eglises presbytériennes et réformées aux Etats-Unis, a raconté comment il a été amené à s'intéresser aux huguenots. Tout petit enfant il reçut de son père, pasteur dans le Texas, un livre d'images représentant les persécutions des huguenots. Il regardait assis sur le plancher, et se rappelle l'impression produite par une image représentant des femmes maltraitées. Il menaçait de son petit poing les persécuteurs en criant qu'il vengerait ces pauvres victimes. Plus tard sa vocation pastorale fut affermie par ces souvenirs.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE ET COMPTES RENDUS CRITIQUES

F. Berton : *Une Eglise protestante rurale en France au cours des siècles*. 52 pages ; illustrations et carte. « La Cause », 94, rue Saint-Lazare, Paris. Prix : 5 francs.

M. le pasteur Berton consacre à son ancienne Eglise de Breuillet (Charente-Inférieure) quelques pages pour lesquelles il semble avoir utilisé tous les documents manuscrits et imprimés connus (sauf les *Archives du Christianisme*), et de précieuses traditions locales sur les lieux d'assemblées du Désert, etc. (Il s'agit surtout de la période 1685-1788 : M. Berton n'a rien trouvé concernant l'application de l'édit de tolérance ni le premier essai de séparation des Eglises et de l'Etat, et c'est surprenant). Notre *Bulletin* est souvent cité, parfois de façon trop sommaire (p. 17 : « Bulletin Histoire », sans année ni page). D'intéressants détails sont donnés sur la région, et cette monographie complète utilement les précédentes. Il manque la date d'inauguration du temple : 1837 ?

Ch. Mathiot : *Un village affranchi : le Vernoy-lès-Montbéliard, et l'ancien prieuré de Vaux*. Etude historique d'après des documents inédits. 96 pages, in-8°. Montbéliard, 1933.

La Société d'émulation de Montbéliard a eu grandement raison de faire imprimer l'intéressante étude consacrée par M. Mathiot, pasteur à Vesoul, à un village sur lequel les archives nationales et départementales lui ont fourni beaucoup de renseignements inédits. Le fief de Vaux et du Vernoy dépendait de l'abbaye de Belchamp. M. Mathiot étudie les droits de l'église de Vaux et la condition des « hommes de main morte » depuis le XIIIe siècle, l'origine du nom de la famille *Duvernoy*, dont tant de membres furent si estimés. Le chapitre V montre comment l'abbaye de Belchamp ayant été sécularisée au temps de la Réforme, les habitants du Vernoy changent de seigneur, et dépendent directement du comte de Montbéliard : ils se répartissent au XVIe siècle en trois familles : *Duvernoy, Surleau, Taver-*

ne. Puis une seigneurie laïque est créée (1584-1615). Les habitants ont des titres de franchises, mais passent encore par bien des tribulations jusqu'à la Révolution. M. Mathiot conclut avec raison : « Les Duvernoy, quand ils se retrouvèrent citoyens de la République française, durent bien s'apercevoir que l'affranchissement accordé jadis à leurs pères, par les moines de Belchamp, d'abord mesuré chichement, puis tour à tour élargi ou menacé, suivant le caprice du seigneur..., n'avait été qu'un avant-goût de la liberté pour tous, conquise par un grand peuple ». Souhaitons que M. Mathiot continue ces études régionales et locales dont les détails sont si utiles pour l'ensemble de l'histoire nationale.

Le royaume d'Antangil, réimprimé sur l'unique édition de Saumur, 1616, avec des éclaircissements de Fréd. Lachèvre. Paris, Collection *Les Textes,* 9, galerie de la Madeleine, 164 pages in-8°, 1933.

Une étude sur les *Utopies,* ou républiques idéales, par R.-L. Doyon, établit d'abord que ceci est la première *Utopie* française (le livre de Morus a paru à Louvain en 1516) ; l'auteur est protestant, « avant tout un militaire », « trop libéral pour ne pas mériter la suspicion tant des purs calvinistes que des sectateurs du Synode de Dordrecht », (cette phrase de p. XV surprend doublement : ces « sectateurs » étant précisément de « purs calvinistes », et ce synode étant de deux ans *postérieur* à l'ouvrage en question). M. Lachèvre l'avait signalé dans un appendice à propos du *Libertinage au XVIIe siècle.* M. N. van Wijngaarden en avait démontré l'importance. Il est fort heureux qu'on réédite ce curieux livre où sont proposés l'impôt sur le revenu, le service militaire obligatoire, etc., car il propose « une police non pareille » et traite aussi « de l'instruction de la jeunesse et de la religion ». Cette *Histoire du grand et admirable royaume d'Antangil,* imprimée par Thomas Portau, est « par I. D. M. G. T. » (MM. Dauphin et Paquier ont imprimé à tort I. D. M. G. *I* (*Imprimeurs* et libraires de l'Anjou, Angers, 1932, p. 298) et signalé une édition de Leyde, chez J. Le Maire, 1615 : à cet imprimeur (originaire de Valenciennes) qui fut celui du *Discours de la Méthode,* M. van W. attribuait l'édition entière (1). M. Lachèvre démontre

(1) Nous remercions M. Lachèvre d'avoir bien voulu nous prêter le cliché reproduisant le titre de l'exemplaire lui appartenant personnelle-

au contraire qu'elle sort des presses de Portau (p. 6) qui colla un papillon sur quelques exemplaires (p. 12). M. van W. traduisait I. D. M. assez singulièrement par : *Joachim du Moulin,* ce vieux pasteur qui s'est retiré à Saumur en 1615. M. Lachèvre cite plusieurs preuves du fait que l'auteur est un officier. G. T. est interprété par l'un et l'autre critique : « Gentilhomme Tourangeau ».

Je proposerais *Jullien de Moucheron,* inhumé à Charenton le 16 mars 1638 et qualifié « escuyer, sieur du Boulay, âgé de 60 ans » (*Bull. h. p.,* 1863, p. 369 . (1) Le Boulay était un château près de Boissy-le-Sec (Eure-et-Loir). Le seigneur « en partie », né vers 1535, *Pierre de Moucheron,* était parti en Hollande pour cause de religion. Un oncle de Julien, *Melchior,* fut au début du XVIIe siècle l'un des prédécesseurs d'Isaac Le Maire dans la navigation au long cours, ainsi que je l'ai rappelé dans un article de ce *Bulletin* (2).

Agrippa d'Aubigné (3) dit que, en 1594, « les Hollandais entreprirent la descouverte du Nord, et d'un passage jusqu'à la Chine, sur le dessein d'un gentilhomme normand nommé Moucheron, réfugié pour la religion au Pays-Bas... Ils passèrent Nova Zembla, et par là entrèrent dans la mer de Tartarie... Ils prirent leur retour en Hollande ». En 1597 nouvelles « entreprises sur les pays éloignés » organisées par les Etats généraux : « quatre navires traitèrent principalement à Bentam » (l'auteur d'*Antangil* parle de cette ville de Java, « Bandan », où il dit, dans sa dédicace, être arrivé en 1598). En 1598, continue d'Aubigné, « une autre flotte encore sous *Baltasar de Moucheron*... Une compagnie de marchands en dépescha cinq autres... ; tout cela reconnaissait pour général Moucheron » (4).

---

ment (*La première Utopie,* p. 20). On y voit au-dessus du millésime la trace de l'étiquette (A LEIDEN, PAR JEAN LE MAIRE) couvrant les mots imprimés sur l'original (A SAUMUR, PAR THOMAS PORTAU), tels qu'on les lit sur les deux exemplaires de la Bibliothèque Mazarine. Il existe d'autres exemplaires à la Bibliothèque Nationale et à l'Arsenal.

(1) Né en 1578 Julien de Moucheron avait épousé à Vitré en 1602 *Perrine Rouleaux* (nom qui se retrouve à Saintes en 1570 : cf. *Bull. h. p.,* 1893, p. 380).

(2) 1904, p. 482, d'après M. de la Roncière, *Correspondant* du 10 mars 1904, p. 930.

(3) *Histoire univ.,* éd. de Ruble. T. IX, p. 244 et 264.

(4) La vie de Balthazar, fondateur de la Compagnie de Zélande aux Indes, a été écrite par M. de Stoppelaar. Il revint en France vers 1600 avec l'intention d'y fonder une compagnie analogue. Je dois plusieurs de ces renseignements à la bienveillance du représentant actuel de cette famille, le comte de Moucheron, et à Me Grossier, à Boissy-le-Sec.

HISTOIRE

DV GRAND

ET ADMIRA-

BLE ROYAVME

D'ANTANGIL.

Incogneu jusques à present à tous Historiens & Cosmographes : composé de six vingts Provinces tres-belles & tres-fertiles. Avec la description d'icelui, & de sa police nompareille, tant civile que militaire. De l'instruction de la jeunesse. Et de la Religion.

Le tout compris en cinq livres,

Par I. D. M. G. T



A LEIDEN,

Par Iean le Maire.

M. DC. XVI.

LA PREMIÈRE UTOPIE FRANÇAISE

(*Cliché de la Collection* Les Textes).

Un tableau du Musée d'Amsterdam représente *Pierre de Moucheron*, sa femme *Isabelle de Gerbier* et leur famille en 1563 ; on voit là leurs dix-huit enfants, parmi lesquels *Balthazar, Melchior* et *Georges*. Or, d'après M. Lachèvre, Julien de Moucheron était fils de Georges, lequel habitait Nantes.

Il me paraît, en tout cas, qu'on doit chercher, avec chance de succès, l'auteur d'*Antangil*, parmi les protestants français au service de la Compagnie hollandaise des Indes fondée en 1602 ; cet ouvrage est dédié aux Etats des Provinces Unies par un homme qui serait arrivé à Java dès 1598 (p. 24) (1).

L'utopie de 1616 propose un roi nommé à vie ; l'état propriétaire des terres ; les habitants groupés par dix maisons sous un père de famille qui surveille les mœurs, etc. (l' « ancien » de quartier des consistoires de ce temps) ; la justice est gratuite, la fortune défendue (chap. XIII), une académie (comme celle de Saumur fondée en 1598) reçoit les nobles et les riches (liv. IV) : on se lève à 4 heures et on commence par entendre la prière et l'explication du catéchisme, puis à 5 heures un prêche, etc.

Tout homme est soumis à la « police militaire » (livre III) de 18 à 55 ans ; la religion est un christianisme remontant soi-disant à Saint-Thomas (livre V) : il y a deux sacrements seulement (ceci est calviniste), mais des évêques, des « curés » en surplis, et on croit au mérite des œuvres (ceci est catholique, ou anglican) ; les temples sont des sortes de pagodes ovales comme certains temples français du XVIe siècle : (celui de Quevilly, terminé en 1601, était à douze pans) ; la table où l'on communie à genoux vingt par vingt, est au pied de la chaire à l'une des extrémités (comme à Charenton). La doctrine de la Sainte Cène est calviniste. On chante les psaumes, tous les versets. Deux services ont lieu, à 9 heures et 3 heures (comme à Charenton, et ailleurs).

Les enfants sont baptisés nus, sans parrain ni marraine. Le « curé » préside les inhumations dans les cimetières qui sont hors des villes (comme ceux des réformés). Il n'y a pas de pauvres, car les centeniers (remplissant l'office des diacres réformés) répartissent entre les malheureux les ressources provenant d'un impôt prélevé sur les nobles et « ignobles ». Ceux qui ne veulent pas travailler sont forcés,

(1) Remarquer qu'Antongil est le nom d'une baie de Madagascar qui pouvait être connue des navigateurs de la mer des Indes aussi bien que les îles Moluques.

à coup de fouet, de le faire, sur les galères et aux mines. L'instruction primaire est obligatoire pour garçons et filles.

L'Histoire du grand et admirable royaume finit par le récit du martyre du disciple de saint Thomas, « Byrachil » (1) qui, à cent lieues d'Antangil, est décapité. « Ainsi il a atteint jusques au riche prix promis à tous vrais fidèles qui auront persévéré en toutes peines, travaux et labeurs, pour magnifier le saint nom de Jésus-Christ et édifier son Eglise ». Et l'auteur, qui n'est pas un pasteur, mais cite souvent l'Ecriture sainte, (les épîtres surtout), termine par une doxologie analogue à celle de saint Paul (I Tim. I, 17) : « A Dieu sage, immortel et invisible, soit gloire et honneur ès siècles des siècles. Amen ». J. PANNIER.

James GUINCHARD : *L'Introduction de l'imprimerie à Neuchâtel et P. de Vingle,* 1533. Neuchâtel, 1933, 60 p., 10 planches.

M. Guinchard, maître imprimeur, a consacré à son illustre prédécesseur P. de Vingle un intéressant article des *Etrennes neuchâteloises* auquel il ajoute ici une utile liste des ouvrages imprimés par Vingle tant à Lyon depuis 1526 qu'à Neuchâtel depuis 1533. Sur beau papier, en beaux caractères, ce petit volume est aussi instructif par le fond qu'agréable par la forme. Pour formuler une légère critique, signalons que l'auteur aurait bien fait d'indiquer au lecteur, sur les planches en tête du livre, et p. 51, que le format de la Bible de 1535 est beaucoup plus grand en réalité que sur ces reproductions.

J. CALVIN : *Psychopannychia,* avec introduction et notes par Walter ZIMMERLI (*Quellenschriften zur Geschichte des Protestantismus,* publiées par le Prof. Stange, 13e cahier). Leipzig, Scholl, 1932, in-8°.

Dans la savante préface nous trouvons une esquisse de la pensée calvinienne résumée par la première phrase de l'*Institution.* Calvin ne traitera l'anthropologie qu'en rapport avec la théologie.

L'éditeur relève le dualisme inhérent à la *Psychopannychia* : il y a division absolue entre les deux substances de l'homme, l'âme et le corps, celui-ci corruptible, celle-là immortelle par essence, et sans intervention particulière de

(1) D'où vient ce nom ? Est-ce un anagramme ?

Dieu. Calvin confirme cette thèse par de nombreuses citations qui tendent à rappeler les promesses de vie éternelle arrachées à la régénération par le Christ ; il semble n'avoir pas vu la contradiction de ces deux affirmations. En effet : ou bien l'âme est immortelle en soi, ou elle l'est par la grâce de Dieu. Si la vie éternelle est conférée aux croyants, les impies doivent être anéantis. Calvin ne le pense pas : ces âmes vivent jusqu'au jugement sous la colère de Dieu, le suprême tourment. De sorte que le dernier jour n'est pas tant celui du jugement, comme l'enseigne le Christ, que celui du triomphe de Dieu ; le sort des âmes est déjà fixé, les élus reçoivent la béatitude, les réprouvés vivent sous la colère divine, tous ayant revêtu leur corps ressuscité ; (ce dernier trait est plus une nécessité d'orthodoxie qu'une conséquence logique, étant donné le dualisme du système).

Les bases de la *Psychopannychia* ont été jetées dès 1534 ; la publication a été différée sur le conseil de Capiton, puis de Bucer jusqu'en 1542 ; en 1545 paraît la seconde édition, meilleure et remaniée, moins polémique. On en retrouve la matière dans la *Briefve Instruction contre les Anabaptistes*. Etienne DE PEYER.

H. BUSSON : *La Pensée religieuse française de Charron à Pascal,* Paris, Vrin, 1933, 666 pages in-8°. Prix : 60 fr.

M. Busson, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger, s'est proposé dans ce volume de compléter — ou plutôt de corriger — les travaux de Renan, Perrens, Lachèvre, sur le « libertinage », et de montrer son essence philosophique, ses thèses héritées de la Renaissance. Il a été amené à consacrer plusieurs chapitres aux apologistes. Tout cela est fort intéressant, et digne d'être lu. Mais à cet auteur qui a voulu combler les lacunes de ses prédécesseurs il faut bien signaler, dans son propre ouvrage, une lacune considérable. « *La pensée religieuse française* », ce titre, choisi par un esprit indépendant, laissait espérer qu'il ne s'agirait pas seulement du catholicisme, car, si jamais le protestantisme français eut une pensée religieuse manifestée par des apologistes savants et féconds, ce fut bien au XVIIe siècle. Or 28 pages de bibliographie ne mentionnent ni Du Plessis-Mornay, ni Drelincourt, ni tant d'autres pasteurs et laïques qui ont combattu le libertinage ; à peine deux traités d'Amyraut, quatre de P. du Moulin. Grotius est plus souvent cité : et si (malgré le titre limitatif) l'on invoque des non-Français ayant écrit en France, il conviendrait d'en ajouter

d'autres, tels que l'ambassadeur Herbert de Cherbury. La Bibliothèque d'Alençon possède un manuscrit (n° 164) : *Le philosophe chrestien ou Entretiens avec un libertin sur toutes les matières de religion ;* M. Busson consulte ces trois in-folio, mais ajoute : « Le 3e, qui traite de l'Eglise romaine contre les protestants, *n'a pas d'intérêt ici* » (p. 616). Si M. Busson rappelle incidemment que les théologiens de Leyde voulaient faire passer Descartes pour protestant il ajoute cette phrase singulière : « Descartes s'est toujours défendu d'être athée *ni même protestant* » (p. 441).

Ces regrets sur ce qui manque n'enlèvent rien à la valeur de ce qui existe, et elle est grande : par exemple le chapitre excellent (X) sur Descartes. Souhaitons que, poursuivant ces intéressantes recherches, M. Busson nous montre qu'il a plus complètement étudié la pensée religieuse française dans toutes ses manifestations (1).

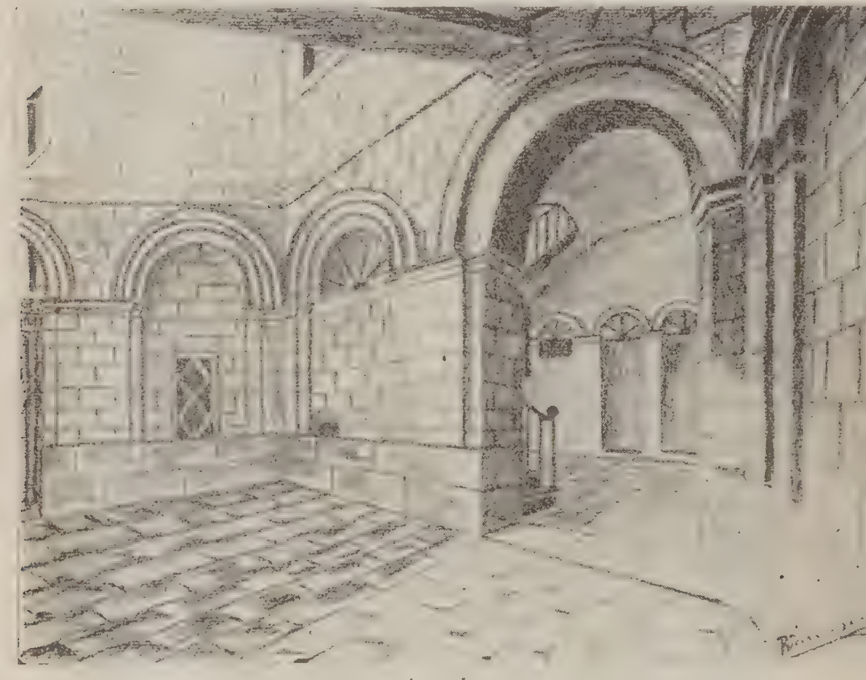
L.-J. MÉTEYER : *L'Académie protestante de Saumur*, Editions de « La Cause », Paris, 94, rue Saint-Lazare, 176 pages in-16, illustré. Prix : 10 francs.

C'est un bien beau sujet qu'a entrepris de traiter l'ancien pasteur de Saumur ; il y avait là — il y a encore après ce petite volume — le sujet d'une thèse de doctorat, même après les belles pages consacrées à l'Académie dans la thèse du professeur Patry sur Du Plessis-Mornay, utilisée, comme il convenait, par M. Métayer (2).

(1) Parmi les « professeurs protestants » M. Busson range à tort (p. 513) André Dabillon : ailleurs (p. 35) est rappelé plus équitablement qu' « il a changé plusieurs fois de milieu ; d'abord jésuite, puis disciple du visionnaire Labadie [c'est-à-dire qu'il fut alors en contact avec un protestantisme singulièrement hétérodoxe], enfin curé de campagne ». La *France protestante* ne parle pas de ce personnage, sur lequel renseigne au contraire le *Dictionnaire de théologie catholique*, T. IV, col. I.

(2) Les expressions du prospectus de librairie sont reproduites à deux reprises (p. 4 et 11). Il y a lieu de rectifier p. 16 le nom de *Craig* (imprimé *Graig*). P. 19, *Gedde* doit probablement se lire *Geddie*. P. 21, lire *dæmone*, quædam, p. 45 Galliæ, p. 58 præscriptis, p. 59 meæ, p. 127 hæresim, etc. ; p. 31 *Gomar, Cracy* (au lieu de *Croissy*) ; p. 56-57 *préteur* au lieu de *prêteur* ; p. 65 et 119 *Villarnoul* au lieu de *Villearnoud* ; p. 69 *Des Mahis* au lieu de *Du Mahis* ; p. 168 *Aymon* au lieu de *Aymard*, etc. Il est bien regrettable que la plupart des manuscrits soient cités sans cote (p. 169 et 170) et que M. M. ne paraisse pas avoir consulté aux Archives départementales les registres d'état-civil de Saumur récemment publiés par M. Saché sur les Ecossais ; les *Transactions of the Franco-Scottish Society* lui auraient aussi fourni quelques précisions.

Il est regrettable qu'il n'ait pas retrouvé quelque document précisant la date d'inauguration en 1599, il semble dire ailleurs que l'Académie existait dès 1596 (p. 47) ou 1598 (p. 48) ; quant à la suppression en 1685 le 8 janvier (p. 112) et le 8 juin (p. 142) sont indiqués tour à tour ; c'est la première date qui est la bonne (p. 159) ; M. M. fait de Daillé — assez grand comme pasteur et écrivain — un pro-



VESTIGES DE L'ACADÉMIE DE SAUMUR

Cliché de La Cause

fesseur « peut-être » (p. 22) ; il ne caractérise pas la théologie d'Amyrault (p. 31) ; il représente le Consistoire (p. 47), comme au-dessus des Conseils académiques ; les imprimeurs (p. 54) comme des « suppôts » ; les détails intéressants sur les temples eussent été mieux placés p. 8 que p. 66.

L'Académie ne formait pas directement des pasteurs (p. 67), mais des bacheliers en théologie qui étaient ensuite « ordonnés » ; on pouvait avoir fait à Saumur des études

de théologie et devenir... médecin, comme ce fut le cas pour Elie Bouhéreau (appelé p. 154 Bouhereau).

Du registre des arrêtés du Conseil et d'un ms. Bruneau à la bibliothèque d'Angers M. Méteyer a tiré de pittoresques et instructifs détails sur la vie des étudiants, celle des étrangers en particulier.

Sur une vingtaine d'illustrations, la moitié environ n'a qu'un rapport plus ou moins lointain avec l'Académie ; que viennent faire là par exemple les écuyers de l'école de cavalerie, dont la tenue date de 1814 (p. 135) ? Ailleurs il eût convenu d'indiquer que les clichés appartiennent à notre Société. Mais quelques vues ont une réelle valeur documentaire : ainsi ce qu'il reste actuellement des bâtiments de l'Académie, rue Saint-Jean (p. 79). Le volume est agréablement présenté, facile à lire. M. Méteyer, qui a récupéré en 1928 les Tables de la loi de l'ancien temple (*Bull. h. p.*, 1928, p. 192 et 472), a, par la publication du présent petit livre, utilement remis en lumière l'histoire de la savante Académie. Souhaitons que l'enseignement des professeurs et leur biographie fasse quelque jour l'objet d'un travail d'érudition qui ne fera nullement double emploi.

J.-B. Gœtz : *Die erste Einführung des Kalvinismus in der Oberpfalz* (1559-76) (Reformationsgeschichtliche Studien, Munster, 1933, 60e fascicule), in-8°, 160 pages, Prix : 8 marks 10.

Dans cette étude, publiée avec *imprimatur* épiscopal, le Dr Gœtz expose comment, tandis que le comte Otto Henri (mort en 1559) avait établi le luthéranisme dans le Palatinat au milieu du XVIe siècle, Frédéric III voulut faire prévaloir le calvinisme, ceci, pense M. G., en raison de l'influence française qui s'exerce sur lui de plus en plus après 1558. A Heidelberg il se trouve en présence de trois courants de pensée protestante (partisans de Luther, de Mélanchton, de Zwingle et Calvin : parmi ces derniers Boquin, de Bourges immatriculé en 1557, Ursinus (Bær, de Breslau) et Olevianus (van der Olewig) précédemment étudiant à Paris et Bourges. Calvin (dont M. M. écrit le nom avec un K) dédie au comte un de ses derniers commentaires (1563), l'année où paraît le célèbre Catéchisme de Heidelberg sous les auspices de Frédéric ; il ajoutera, dans une 2e édition, une critique de la messe. Dans la discipline M. M. distingue les éléments luthériens et calvinistes (p. 17). Il ne prend pas au sérieux la prétention du comte, de

n'avoir pas persécuté le catholicisme, et insiste sur des traits de fanatisme, il parle même de « haine » essentiellement calviniste (echt-Kalvinisch), sortant ainsi de l'impartialité qu'il s'efforce de témoigner ailleurs (p. 34). A l'intervention dans les guerres de religion en France il consacre une seule page (26).

Il a trouvé une riche documentation dans les Archives d'Etat à Amberg pour décrire les deux sessions de la diète dans cette ville en 1563 et 1566, la résistance des luthériens, les conférences contradictoires entre théologiens, les mesures violentes prises par Frédéric III pour extirper toute trace de catholicisme et même de luthéranisme dans les cérémonies et l'organisation de l'Eglise. « Il fut un des princes les plus sérieux de ce temps au point de vue moral », M. G. le reconnaît, et conclut : « On doit d'autant plus regretter qu'il ait dépensé tant de temps et de volonté pour une entreprise dont l'échec était évident dès 1563 » ; « à sa mort il laissait, quant aux questions religieuses, le Haut-Palatinat dans l'état d'un monceau de ruines ». Un auteur pour qui la sainte Eglise romaine et la vraie religion se confondent, ne pouvait guère conclure autrement. Aux historiens allemands protestants, compétents en la matière, il appartiendra de tirer, à leur tour, des conclusions, probablement différentes, des documents nouveaux qu'il faut savoir gré au Dr Gœtz d'avoir explorés et signalés.

Herbert W. ELLINGER : *Les Réfugiés huguenots en Saxe-Weimar ; leurs manufactures de bonneterie.* 136 pages in-8°, Gap, L. Jean, 1933.

Ceci est une thèse de doctorat d'Université soutenue devant la Faculté des Lettres de Grenoble par M. Ellinger de Weimar, « conseiller technique » de publications relatives à l'industrie textile, donc particulièrement qualifié pour étudier un chapitre fort intéressant de l'histoire de cette industrie. Les archives de l'Etat de Weimar lui ont fourni des documents inédits dont il a bien voulu donner la copie à notre bibliothèque (ms. 1044 ; ci-dessus, p. 426). Dix-huit pages de bibliographie sur le Refuge en Allemagne n'épuisent pas le sujet, puisque notre Bibliothèque (mentionnée en note) fournirait presque autant, à elle seule.

Trente ans après la Révocation, le duc de Saxe-Weimar favorisa l'établissement d'une colonie de réfugiés dont le chef fut *Jacques Coste*, né à Metz (mais le nom indique une origine méridionale). D'intéressants détails sont donnés sur

les manufactures diverses qu'on voulut établir (étoffes de soie, de draps, bas, bonnets, aiguilles, chapeaux), les capitaux, magasins, etc. Mais ces projets aboutirent, au bout d'un an et demi (1716-1717) à un échec dont M. Ellinger indique quelques causes économiques et religieuses. Cette monographie sera utile à consulter.

Gaston GAILLARD : *La fin d'un temps. Au seuil d'un nouvel âge.* Paris, Editions Albert, 1932, in-4°, 364 pages.

L'ouvrage de M. Gaillard manque un peu de clarté. Est-ce un réquisitoire contre le christianisme historique ? On le croirait d'après plusieurs passages où celui-ci est présenté comme étroit, hostile à la vie, à l'individualisme, peu original, etc... et où on lui préfère le bouddhisme et l'islamisme, doctrines essentiellement fraternelles et sans démagogie. Mais ailleurs, l'auteur veut bien reconnaître que le christianisme marque une réaction contre l'orientalisme juif et, dans la partie la plus ample de son livre, fait un tableau suffisamment objectif, et, semble-t-il, plutôt sympathique du christianisme contemporain et de ses tendances œcuméniques.

Est-il purement laïque et humaniste ? Pas beaucoup plus ; M. Gaillard n'a guère d'illusions sur Genève, la Société des nations et le pacifisme. Il est idéaliste, semble souhaiter une religion syncrétiste où les influences orientales s'uniraient à ce qui reste de fécond dans le christianisme. D'ailleurs, ce volume est surtout négatif ; le tome II nous apprendra mieux ce que l'auteur a pour programme positif. — En tout cas, à côté de jugements un peu superficiels, les remarques judicieuses ne sont pas rares, notamment sur les rapports entre les religions, les tempéraments et les milieux. M. Gaillard connaît, au moins extérieurement, bien son sujet.

La documentation est abondante, mais les arbres cachent la forêt ; le plan est assez décousu. L'absence de préface, de bibliographie, de table des matières ne permet pas de bien dégager les idées directrices de l'auteur. Dans son œuvre très poussée dans le détail, malgré d'inévitables lacunes, il utilise de très près des études antérieures à la sienne, mais il les conduit plus loin (son livre étant tout récent), notamment à l'égard de l'Eglise nationale tchécoslovaque, des relations entre l'anglicanisme et l'orthodoxie, de l'affaire de l'*Action française*, etc... Si nous continuons notre travail sur l'union des Eglises, nous lui serons rede-

vable de bien des renseignements nouveaux, comme il l'est à notre égard, pour une documentation plus ancienne.

Quelques critiques de détail pour finir : la statistique des religions utilisée par M. Gaillard est nettement en retard, et partant erronée. Il s'est servi de la *Storia delle religioni* de l'abbé Turchi, parue en 1922 ; il aurait trouvé dans des périodiques protestants ou catholiques des données plus fraîches. — Il ne situe les Presbytériens et les Congrégationalistes qu'aux Etats-Unis, après avoir exactement mentionné les Eglises réformées d'Europe. Il ignore les Unitaires de Transylvanie ; Genève est, d'après lui, une ville *presque catholique*. Son dernier chapitre : *Le christianisme dans la crise du monde moderne* est presque uniquement consacré à l'évolution du seul catholicisme romain, etc...

Bref, l'ouvrage de M. Gaillard est un livre fort intéressant, très riche de faits, mais qui exige une nouvelle mise au point. Il nous excusera de ce jugement final un peu sommaire. A. Paul.

H. Rusillon : *Un petit continent : Madagascar*, 416 pages in-8°, illustré, Paris, 102, boulevard Arago, Société des Missions, 1933. Prix : 25 francs.

Ce très beau livre résume tout ce qu'on peut désirer savoir au point de vue géographique, ethnographique, linguistique, historique : à ce dernier point de vue — le seul auquel se place ce *Bulletin* — M. Russillon rappelle (p. 297) que *Jacques de Pronis*, agent principal de la compagnie fondée en 1642, avait été baptisé le 12 octobre 1619 dans le temple de La Rochelle, et qu'il présida des cultes auxquels assistaient Français et indigènes (cf. ci-dessus p. 363). Il mourut en 1655. Le P. Bourdaise écrivait à Saint Vincent de Paul (donc avant 1660) : « Trois huguenots sont convertis ; un quatrième touche à son abjuration. Il en reste encore une quinzaine qui donnent bien de l'exercice ! » (*Mémoires de la Mission*, T. IX, p. 224 et 234). Au XVIIIe siècle existait encore à Orthez une famille protestante du nom de *Pronis* (*Bull. h. p.*, 1891, p. 308, information de 1757).

Tallemant des Réaux : *Historiettes*, éd. Mongrédien, Paris, Garnier, 3 vol. à 12 fr. l'un (t. IV, V, VI), 1933.

Le *Bulletin* a signalé (1932, p. 120) l'utilité de cette nouvelle édition. Dans cette seconde série, il y a quelques protestants : maréchale de *Thémines* ; maréchal de *Chastillon*

(IV) ; Mmes de *Gondran*, née *Bigot* (V), de *Castelmoron*, née de *Viçose* (imprimé à tort *Vicose*, VI, 89), *Gédéon Tallemant* et sa famille, etc.

A. Blum : *Abr. Bosse et la Société française au XVII*e *siècle*, éditions Morancé, 228 p. in-4°, 24 planches (2e édition).

Le *Bulletin* de 1925 (p. 227) a déjà dit tout le bien qu'il faut penser de ce livre délicieux. Nous ne sommes donc pas surpris qu'une 2e édition soit devenue nécessaire. Elle est presque identique ; notre seul regret est qu'elle n'ait tenu aucun compte des légères observations formulées au sujet de la première.

L. Crozet : *Manuel pratique du Bibliothécaire*, Paris, Nourry, 1932, 280 p.

Sur le vœu de l'Association des bibliothécaires, notre confrère M. Crozet a publié d'excellents conseils sur la direction d'une bibliothèque, soit d'étude, soit de lecture publique. Un membre de notre Comité, M. Ch. Schmidt, et l'autre inspecteur général des Bibliothèques, M. Pol Neveux, ont revu ce travail et lui ont mis une excellente préface. Le bâtiment et le mobilier, les achats, le classement, les catalogues, etc., sont tour à tour décrits. Oserai-je suggérer deux ou trois additions pour une édition ultérieure ? P. 43, sous la rubrique *Religions*, on pourrait ajouter deux autres périodiques : la *Revue d'histoire de l'Eglise de France* et notre *Bulletin* ; de même, p. 30, signaler l'*Encyclopédie des sciences religieuses* et le *Dictionnaire de la Bible* (en cours de publication), et pas seulement (p. 219) un recueil allemand ; p. 227, mentionner la *France protestante*.

Il n'existe aucun livre mieux fait pour aider à créer ou à moderniser une bibliothèque, grande ou petite : or toute société, toute église, tout village devrait méditer l'adage cicéronien : *Si bibliothecam habes, nihil deest.*

E. Morin : *Peintures murales de l'église de Trois-Moutiers.* Album de 16 p. Illustr. hors-texte, 1933. 30 fr. franco (chez l'auteur, 10, rue Magenta, Cherbourg).

C'est un fait assez rare pour être ici mentionné, qu'un peintre devienne prêtre, puis pasteur, et publie la reproduction et l'explication des six scènes évangéliques dont il avait très habilement orné en 1896 les panneaux de sa première église, maintenant qu'il est aumônier de la Société des artistes français protestants. Cette année même il a exposé une cinquantaine de ses autres œuvres.

A TRAVERS LA PRESSE

REVUES FRANÇAISES

Revue des Deux Mondes, 1er septembre 1933 (Lettres de Guizot, 3 avril 1848).

De Brompton, Guizot annonce la mort (31 mars 1848) de sa mère, survenue à Londres peu après son arrivée avec Mlle de Chabaud-Latour dans ce pays, où son fils s'était réfugié aussitôt après la Révolution de février.

12 juillet : « Je vis en tête à tête avec Cromwell : non pas le plus grand, mais le plus sensé des personnages révolutionnaires, le seul qui ait eu l'étrange destinée de suffire aux phases les plus diverses de la Révolution, de la faire et de la défaire, de la commencer et de la finir. Ambitieux sans limites dans sa pensée, mais non dans sa conduite ; joueur effréné et prudent ; aspirant à tout, excepté à l'impossible, et ne confondant jamais le possible avec l'impossible. Vrai Anglais ! » ... « J'ai refusé la chaire qu'on m'a offerte [à Oxford]... Je ne pouvais et ne pouvais rien faire qui eût seulement l'air de m'établir hors de mon pays ».

9 sept. : « La grande nature m'émeut profondément, mais d'une émotion solitaire et qui se refuse aux paroles. Je me sens devant Dieu. Et quand je suis devant Dieu, je ne parle point, ni à lui, ni de lui : je le contemple et je l'écoute ».

6 mai 1849 (à propos de l'*Histoire de la République d'Angleterre*) : « Je fouille ... les documents de la vie privée qui mettent à découvert les actions réelles et le fond des âmes... C'est là qu'est l'histoire ».

Revue de Paris, 1 nov. 1933. P. 77 : F. BALDENSPERGER, *A. de de Vigny et Michel Servet.*

Le *Bulletin* a parlé (1928, p. 250 et 1925, p. 93) de l'origine et du mariage protestant de Vigny. « Il accompagne souvent sa femme au temple de l'Oratoire », note ici (p. 86) M. Baldensperger. « Il ne s'est pas lassé d'approfondir les problèmes religieux », écrit-il, au début de cet article mon-

trant comment a été tenté d'écrire en 1833, un roman sur « l'Evêque de Genève », en 1834 un drame sur Servet. Au 5e acte Sylvia aurait demandé grâce à Calvin pour Servet. Quelques pages inédites des carnets du *Journal* de Vigny imaginent de façon curieuse Calvin dans une église au moment où il va se décider à combattre le culte des « idoles ».

Comité des travaux historiques. Section de Géographie. Bulletin 1932. GAILLY DE TAURINES, *Formation du départ. des Ardennes.*

A propos des réclamations de Sedan qui voudrait être chef-lieu d'un département, *Rabaut-Saint-Etienne* fait décider le 9 déc. 1789 que « les administrations de département pourront circuler dans les villes qui seront désignées » (décision bientôt modifiée).

P. 85. H. DEHÉRAIN, *Le Cap de Bonne-Espérance pendant la première occupation anglaise.*

Lady Anne Barnard, femme d'un secrétaire colonial (1797-1802) rencontre le Français *Louis Thibault,* architecte, arrivé en 1783 avec le régiment suisse de Meuron ; à Swellendam elle voit sur les murs de sa chambre des portraits de Françaises parentes des Huguenots arrivés en 1688. Les Hollandaises allaient au temple suivies d'une esclave portant une ombrelle de soie grise.

Bulletin philologique et historique (1930-31), Paris, 1933.

P. 59. A. VIDAL, *Anciennes juridictions du Tarn. Honoré de Gibbert,* juge de Lavaur, étant devenu réformé, s'établit à Puylaurens, ville presque entièrement protestante. Le roi pourvut Lavaur d'un juge catholique. Jusqu'en 1685 il y eut dans cette judicature deux juges, un de chaque Eglise.

78. A Réalmont au XVIIIe siècle le prévôt supprime à perpétuité la mémoire de *Marie Albigès,* morte protestante. Sa coreligionnaire et complice *Marie Naudin* est condamnée à six mois de bannissement.

P. 237. P. DUPIEUX, *Lettres royaux concernant Etampes.* De François Ier, 15 juillet 1536, à Lyon : « Sachans le grant bruict de guerre qui peult courir par tout nostre royaulme, ... faisant office de bon prince et pasteur, ... vous prions que vous regardez aux fortifications », etc. — De Charles IX, 21 oct. 1573, à Villers-Cotterets : Claude de la Mothe, le

capitaine de Saint-Martin, M. de Tilladet et Blaise de Montluc ont défendu Etampes contre les huguenots. En septembre 1567, blés et farines ont été réquisitionnés dans tout le bailliage ; ils ne sont payés qu'entre 1573 et 1579.

P. 285. H. COURTEAULT, *Une fausse hypothèse touchant la sépulture de Jeanne d'Albret.* M. le pasteur Destandau avait supposé que le corps avait pu être transporté de Vendôme à Lescar. M. Courteault donne des preuves du contraire. En 1795 le duc de Chartres vit le cercueil, et prît quelques cheveux encore bruns. En 1793 le cadavre fut mis en lambeaux (à Vendôme).

Intermédiaire des Chercheurs, 15 nov. 1933. Arm. LODS, *Le général Lafayette et les Protestants* (sa proposition à l'Assemblée des notables le 22 fév. 1787 (Archives nat. c. 2), etc.

Revue d'histoire et de philo. rel., Strasbourg, juil.-oct. 1933. P. 448. J. ADAM et F. WENDEL, *Le tribunal matrimonial de Zurich et le Consistoire de Genève.*

M. Kœhler avait récemment voulu prouver que le Consistoire de Genève fut une modification du tribunal matrimonial établi par le gouvernement civil sur les conseils de Zwingli dès 1525 ; à partir de 1531 il fut jusqu'en 1658 désigné aussi sous le nom de Konsistorium.

Contre l'avis de G. Anrich en 1928 (*Strassburg send die Calvinische Kirchenverfassung,* p. 21), M. Kœhler prouve que c'est Œcolampade qui le premier, à Bâle, a institué des « anciens » comme ordre sacré. Un droit matrimonial uniforme fut établi en 1533 pour Berne, Bâle, Schaffhouse et Saint-Gall, à l'imitation de Zurich. Par Strasbourg l'idée du tribunal matrimonial serait venue à Genève.

M. Wendel remarque que le tribunal de Zurich comprenait deux pasteurs ; celui de Strasbourg ne renferme que des laïques ; l'ordonnance de 1529 prévoit la consultation de pasteurs à titre d'experts. « Calvin, conclut M. W., se rapprochait de Zwingle par ses préférences théocratiques ; on peut supposer qu'il a donné aux idées un sens qu'elles n'avaient pas toujours chez Bucer, mais qui les rendait plus conformes à leur auteur primitif ».

Alsace française, 3 déc. 1933 ; H. J. COWELL, *Le programme d'enseignement de Bucer et de Calvin.*

Musée historique de Mulhouse, t. LII, p. 66. M. Kœhnlein, *L'ancienne église Saint-Etienne* (démolie en 1858).

La nef de l'Eglise conventuelle des Franciscains avait servi depuis la Réforme de halle aux blés, et le chœur, depuis 1661 avait servi de lieu de culte à l'Eglise réformée française. Celle-ci, après la réunion de Mulhouse à la France (1798), obtint l'ancienne église Saint-Etienne. Enfin un nouveau temple fut construit rue de la Synagogue (1831-1836).

Normandie protestante, janvier 1934. B. Robert, *Henri de Navarre à Alençon* (parrain d'un enfant le 2 mars 1576, probablement dans la halle à Saint-Blaise, après pénitence publique).

REVUES ÉTRANGÈRES

Huguenot Society of South Carolina. Transactions, 1933, p. 37. *Notes complémentaires sur la famille Turquand.*

(Paul, né à Chatelleráult, conseiller au Parlement de Paris en 1550, serait mort à Poitiers en 1630 : aurait-il été plus que centenaire, ou ne s'agirait-il pas de deux personnages ?) Une dame Turquand en 1685 s'échappe de La Rochelle sur un bateau anglais. Son mari arrêté à Nantes, est torturé (les pieds brûlés) à Poitiers, et emprisonné. A sa libération il va en Hollande et à Londres où après deux ans sa femme le retrouve. Leur fille est enfermée dans un couvent de Poitiers.

A propos des Turquand il est question de leurs alliés, protestants également, les *Martineau*, les *Morin* de Montélimar, et les *Chaboussant* de Pamproux (et non Pampron, p. 51). En 1778 un Rev. Turquand étant venu à la Nouvelle-Orléans les Espagnols lui interdisent de faire le culte, même dans son propre logement.

Kildare archælogical Society Journal, 1933, p. 176-198. T.-P. Le Fanu, *French veterans at Portarlington.* Détails biographiques sur une centaine de membres sur cette colonie fondée par Ruvigny (1693).

Bulletin de la com. de l'histoire des Egl. wallonnes, 1933, 6e livr. Ch. Le Cornu, *Guillaume Ier, père de la patrie.*

QUESTIONS POSÉES A NOS LECTEURS

Vignier, auteur du « Château de Richelieu »

Que sait-on de « M. Vignier », auteur de l'ouvrage : *Le chasteau de Richelieu ou l'Histoire des Dieux et héros de l'antiquité, avec des Réflexions morales ;* Saumur, 1676, 166 p. in-8° (1) ?

H. HAUSER,
Professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

MM. l'abbé Pasquier et V. Dauphin, dans leur bel ouvrage sur les *Imprimeurs de l'Anjou* (Angers, 1932, p. 262 et 403) ont incidemment (à la table) mis ce livre sous le nom de *Nicolas Vignier,* mais sans avoir fait de la question une étude spéciale.

Cet ouvrage cite parmi les tableaux du château un Titien où son peints *Luther et Calvin,* et un portrait de *Gustave Adolphe* « de sa hauteur » ; un tableau du cavalier Josépin : *Hercule vainqueur de l'Hydre,* avec ces anagrammes des mots *Armand de Richelieu : Ardue main d'Hercule,* et *Hercules admirandus.* Dans la grande galerie étaient représentés les sièges de La Rochelle, Privas, « Alez », Montauban, Nîmes. Un tableau où figurait Circé est ainsi commenté :

L'Hérésie avec soin, comme cette sorcière
De beaucoup de François offusquoit la lumière.

Philippe Le Brun

P. 18 de son *Histoire des Albigeois,* Chassanion écrit qu'il a été encouragé par « *Philippe Le Brun,* d'heureuse mémoire, gentilhome d'honeur, de vertu, savoir et piété... ».

Sur ce seigneur lorrain, qui alla dans le sud-ouest de la France vers 1560 et mourut vers 1585, j'ai trouvé à Nancy quelques pièces d'archives, mais en dehors de l'ouvrage de Cabié, que sait-on sur le rôle de ce personnage dans le parti protestant ?

P. GUÉBIN,
235, boulevard Péreire, Paris-17e.

(1) Ne serait-ce pas l'oratorien *Jérôme Vignier* (fils du pasteur Nicolas Vignier) ? [N. D. L. R.].

Familles Blanc et Halma

Pourrait-on donner des détails sur les origines protestantes de Louis et de Charles Blanc ?

Pourrait-on indiquer avec certitude si Thérèse Halma (hollandaise) mère de Philarète Chasles (1798-1873) comptait des réfugiés parmi ses ascendants ?

Robert GARRISSON,
Professeur au Collège, Saint-Girons (Ariège).

Famille d'Hiauville

Où trouver des renseignements généalogiques sur les ascendants de *Pierre d'Hiauville*, né à Honnecourt (Picardie) en 1645, réfugié à Genève dès 1671, fils d'*Adrien*, lieutenant-colonel, seigneur de Honnecourt, et de *Marguerite de Blessonville* (ou même nom : *Louis*, maréchal de camp, seigneur de Rollencourt, etc., époux de Gabrielle de Monceau) ? J. LAMUNIÈRE, *Lausanne*.

Franco

Où trouver des renseignements complémentaires sur *Pierre Franco*, l'un des 600 médecins, au moins, réfugiés en Suisse à diverses époques (celui-ci vers 1546 : *France prot.*, 2e éd., VI, 700) ? Dr E. OLIVIER,
Le Mont (Vaud), Suisse.

Portraits

Où se trouvent un tableau représentant *Elisabeth d'Orange-Nassau* et son mari *Henri de la Tour d'Auvergne*, duc de Bouillon, (père et mère du grand Turenne), et un tableau représentant *Catherine Belgica d'Orange-Nassau*, sœur de la précédente ?

R. PATRY,
1, rue Frédéric-Passy, Neuilly-sur-Seine (Seine)

SÉANCES DU COMITÉ

19 décembre 1933

Présidence de M. Arm. Lods. Présents : MM. de Billy, Braun, Cadet de Gassicourt, Dobler, Hugues, J. Monod, H. Patry, R. Patry, R. Puaux, de Peyster, Rocheblave, Pannier.

M. Lods rend hommage à la mémoire de M. Camille Jullian, professeur au Collège de France, grand-officier de la Légion d'honneur, membre de notre Comité ; il communique une lettre de Mme Viénot et d'émouvants adieux de notre cher président aux membres du Comité (le texte est imprimé ci-dessus). MM. Rocheblave et Pannier rendent compte de leurs derniers entretiens avec M. Viénot. Il a eu la joie de savoir que le manuscrit du tome II de son *Histoire de la Réforme* était emporté le 9 décembre, pour être envoyé à l'imprimeur.

On procède à l'élection de deux membres titulaires du Comité. Sont nommés : le général de division *Brécard*, ancien gouverneur de Strasbourg, grand croix de la Légion d'honneur, président de la Société d'histoire militaire *la Sabretache*, et M. *André Paul*, professeur agrégé de l'Université, archiviste paléographe.

Sont nommés membres correspondants MM. *Paul Vaucher*, professeur à l'Université de Londres ; *Emile-G. Léonard*, professeur à l'Institut français de Naples ; *A. Morize*, membre français du gouvernement de la Sarre.

Les prix réservés aux auteurs des meilleures thèses de baccalauréat en théologie concernant l'histoire du protestantisme sont décernés à MM. *André Chapal* (faculté de Montpellier : *Le rôle des Sacrements chez Calvin*), et *André de Robert* (faculté de Paris : *La profession individuelle de la foi dans les Eglises libres de France*).

Il est décidé que l'Assemblée annuelle aura lieu à Poitiers vers le 1er mai et ocmprendra deux journées : le samedi, commémoration de Calvin au point de vue de l'histoire nationale et régionale, organisée à l'Université par une commission spéciale ; le dimanche, prédication de circonstance, et, l'après-midi, au temple, assemblée consacrée mi-partie aux souvenirs de Calvin, et au protestantisme poitevin.

M. Hugues rend compte de l'état satisfaisant du Musée du Désert et du programme de l'assemblée du premier dimanche de septembre.

16 janvier 1934

Présidence de M. de Peyster. Présents : MM. Beuzart, de Billy, Cadet de Gassicourt, J.-P. Monod, H. Patry, R. Patry, R. Puaux, Rocheblave, de Witt-Guizot, Pannier.

M. de Peyster communique une lettre de M. Lods, souffrant, qui annonce le décès de notre président, M. le professeur John Viénot, et rend hommage à sa mémoire.

Un message de respectueuse sympathie est adressé à Mme Viénot et à sa famille. La séance est levée en signe de deuil.

27 février

Présidence de M. Lods. Présents : MM. Beuzart, de Billy, le général Brécard, Denfert-Rochereau, Dobler, Monod, H. Patry, R. Patry, de Peyster, Puaux, Rocheblave, Pannier.

Le Comité autorise le prêt d'une tête du Christ, œuvre de L. Richier, pour une prochaine exposition, à la demande du ministre de l'éducation nationale.

Diverses Sociétés savantes ont adressé leurs condoléances à l'occasion de la mort de notre président.

Un supplément à notre catalogue des manuscrits sera préparé. L'assemblée annuelle aura lieu à Poitiers le 27 mai.

Le Comité procède à l'élection du président de la Société : *M. Raoul Patry* est nommé (par 13 voix contre 1).

M. le pasteur Jean Bianquis est nommé membre titulaire. Sont nommés membres correspondants : *MM. van Berchem* (de Genève), *Bresson* (Leyde), *Mathiot, G. Tournier.*

Le nouveau président de la Société de l'histoire du protestantisme français

M. le pasteur Patry a succédé à M. Viénot, comme professeur d'histoire à la Faculté de théologie protestante de Paris, en 1929. Docteur en théologie, il est l'auteur de plusieurs savants ouvrages, notamment sur *Le régime de la liberté des cultes dans le Calvados* (1795-1802) ; *La religion dans l'Allemagne d'aujourd'hui* ; *Du Plessis-Mornay : un huguenot homme d'Etat* ; etc. Après avoir été secrétaire de l'Association des Etudiants protestants de Paris (1902), il a été pasteur à Caen (1905), aumônier militaire, pasteur à Strasbourg (1920), suppléant de Paul Sabatier à la Faculté de théologie de Strasbourg (1922), etc. Il continuera dignement les traditions de ses devanciers.

LIVRES DONNÉS PAR LES AUTEURS ET ÉDITEURS

F. Poulain, « *Par delà le voile* », méditations. Lezay 1933. Imp. Chopin. 136 p. in-8°.

A. Parrot, *Les Fouilles de Tello*. Paris, 1933. E. Leroux, 15 p. in-4°.

Almanach Jean Calvin, 1934. Genève, 64 p. in-8°. Prix : 5 francs français.

H. Bois, *La puissance libératrice du Christ*, sermon. Cahors, Imp. Coueslant. 44 p. in-8°. Prix : 1 fr. 50.

M. Leroy, *Taine*. Paris, 1933. Ed. Rieder, 220 p. in-8°. Prix : 15 francs.

S. Debré, *L'humour judéo-alsacien*. Paris, 1933. Ed. Rieder, 306 p. in-8°. Prix : 15 francs.

M. Delteil, *Discours sur Guillaume d'Orange* (1533-1584). Avignon, 1933, 12 p. in-8°.

H. Devaux, *Environnés de puissance*. Union Chrétien. Evang. 1933, 14 p. in-8°. Prix : 0 fr. 50 ; *Le mystère humain*. Union Chrétien. Evang., 1933, 12 p. in-8°. 0 fr. 50.

H. Charron, *Mémoires d'une souris blanche*. Sté éd. Toulouse, Dieulefit, 1933, 20 p. in-4°.

A, Siouville, *Les homélies clémentines*. Paris, Ed. Rieder, 1933, 416 p. in-8°. Prix : 40 francs.

J. Debarge, *La Mission médicale au Cameroun*. Paris, 1933. Sté des Missions, 112 p. in-8°. Prix : 5 francs.

F. Macler, *L'Islam dans la littérature arménienne*. Paris, 1933. Paul Geuthner, 26 p. in-8°.

A. Devaux, *Armand Godoy*. Paris, 1933. Ed. Portiques, 182 p. in-8°. Prix : 12 francs.

Annuaire des Eglises protestantes d'Alsace et de Lorraine, par L. Huck, pasteur-président. Strasbourg, libr. Soc. évang., 1934.

Ch. Corbière, *L'Ame et la Vie*, poésies ; préface d'E. Hœpffner, professeur à Strasbourg. Paris, Berger-Levrault, 1932, 166 p. in-16.

Alençon. — Imp. Corbière et Jugain. *Le Gérant* : J. Pannier

RECETTES

Donateurs

Emm. Durand-Gasselin, 250 fr. : Mme de Rougemont, 50 fr. ; J. Hutter, 50 fr. ; Mme E. Siegler, 50 fr. ; Prof. Baxter (S. Andrews), 200 fr., dont 100 fr. pour la Maison de Calvin.

Fête de la Réformation 1933 (suite)

Lyon, 250 fr. ; Blois et Josnes, 146 fr. ; Mialet, 33 fr. ; Beauvais, 25 fr. ; Bergerac, 90 fr. 40.

Eglises donatrices

Florac, 50 fr. ; Gilhoc, 10 fr. ; Paris-Plaisance, 200 fr. 25 ; Versailles, 50 fr. ; Le Hâvre (Egl. réf.), 50 fr. ; Millau (Egl. réf. év.), 100 fr. ; Montpellier (Egl. réf. év.), 118 fr. ; Faculté de théologie, 50 fr. ; Eglise du Saint-Esprit, New-York, par M. le Dr Maynard, 162 fr. 60.

PETITES ANNONCES (1 fr. 50 la demi-ligne)

Le *Bulletin* publie ici les noms et adresses des personnes qui désirent vendre ou acheter des collections du *Bulletin*, des fascicules séparés ou d'autres livres concernant l'histoire du protestantisme.

La Société achète les *numéros épuisés* ci-après :

1915, nº 6 (novembre-décembre ; 1917, nº 1 (janvier-mars).

1919, nº 4 (octobre-décembre) ; 1924, nº 4.

DEMANDES

Bulletin hist. pr. janvier à juin et octobre à décembre 1916 ; avril à septembre 1917 ; octobre à décembre 1924, demandés par Librairie Champion, quai Malaquais, Paris.

Années 1886, nº 7 ; 1887, 3-11 ; 1888, 2-11 ; 1891, 5-6 ; 1898, 4-7, 11-12 ; 1908, 1-2 ; 1915, nov.-déc ; 1916, 1-2 ; 1919, 3 ; 1924, 4. Indiquer prix à *Consistorium der franz. Kirche.* Gendarmen Markt, Berlin.

Bulletin nov.-déc. 1915, oct.-déc. 1919, à envoyer avec indic. prix demandé à *Musée du Désert, Mas Soubeiran, Mialet* (Gard).

Gaitte *Informations sur l'Eglise prot. d'Orange*, Orange, Raphel, s. d. ; à envoyer à M. Talagrand, P. L. M., Orange (Vaucluse),

OFFRES

Bulletin 1911 et 1912 : sept.-oct. 1909 ; sept.-oct. 1910 ; 1911 : nºs 1 à 4. Conord, Réalville (Tarn-et-Garonne).

Bulletin 1852-1861, reliées. Pasteur Bost, Osse (Basses-Pyrénées).

Bulletin 1853-1929. 76 vol. demi-toile n. rog. (années 1853-1927), 9 fasc. broch. (1928-30), **2.000** fr. Quelques années séparées sur demande. Poursin, 1, rue Jacob, Paris.

Bulletin 14 premières années (1852-1865), cartonnage toile anglaise. — Autre série, mêmes années, cartonnage usagé. — Offres à M. Venet, 6, place A.-Briand, Noyon.

Chamierus contractus sive panstratiæ Catholicæ Epitome, 1643. 1.577 pages. Relié, bon état.

Joh. Lighfooti : *Opera omnia*. 1789. 2 volumes, belle reliure.

Saurin, *Sermons*. 1762. S'adr. Pasteur Luigi, Aumessas (Gard).

MEMBRES

On devient membre de la Société en souscrivant un abonnement au *Bulletin* ou en versant, une fois pour toutes, une somme de 500 francs.

BIBLIOTHEQUE ET MUSEE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS, fondés en en 1866, installés en 1885 rue des Saints-Pères, 54 (65.000 volumes imprimés; 12.000 manuscrits). *Conservateur :* M. le pasteur PANNIER.

La Bibliothèque est ouverte *: lundi, mardi, mercredi, jeudi de* 1 *h. à* 5 *h.* (Métro et Autobus : Saint-Germain-des-Prés) ; elle est fermée du 14 juillet à fin septembre.

MUSEE DU DESERT, fondé en 1910 au Mas Soubeyran, par Anduze (Gard).
Délégué à la conservation : M. le pasteur DURAND.

MUSEE CALVIN, ouvert en 1931, Place Aristide-Briand, à Noyon (Oise).
Conservateur : M. le pasteur PANNIER.

DONS ET LEGS

A LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

L'article 300 du décret du 28 décembre 1926, portant codification des lois relatives à l'enregistrement, fait bénéficier du tarif réduit de 10 fr. 80 pour cent les donations et legs faits à des établissements reconnus d'utilité publique qui mettent leurs collections artistiques ou littéraires à la disposition du public.

La Société de l'histoire du Protestantisme français rentre dans la catégorie de ces établissements. Afin d'éviter toute difficulté et toute réclamation de droits supérieurs par le fisc, la formule suivante doit être employée pour les legs :

Je donne et lègue à la Société de l'histoire du Protestantisme français, reconnue d'utilité publique, dont le siège est à Paris, 54, rue des Saints-Pères, la somme de .... francs, franche et quitte de toutes charges, de tous frais, et spécialement des droits de mutation par décès, ladite somme [ou les revenus de la dite somme] devant être employés à l'achat d'œuvres d'art, d'objets ayant un caractère historique, de livres, d'imprimés, de manuscrits destinés à figurer dans la Bibliothèque de la Société ou de ses musées, conformément aux dispositions de l'article 300 du décret du 28 décembre 1926.

Banquiers de la Société : MM. VERNES, 29, rue Taitbout, Paris. Chèques post. : 2071.

Pour le MUSEE CALVIN, à Noyon, les dons sont reçus : à *Paris*, par les mêmes Banquiers (Compte n° 2 de la Société) ; à *Londres*, chez Messrs. BARING brothers, Ltd., 8 Bishopsgate Street, E. C. 2 (*Calvin Memorial*) ; à *New-York*, chez Messrs. ISELIN, 36, Wall Street.

Alençon. - Imp. Corbière & Jugain.